



HAL
open science

Objets et sociabilités dans la cour de récréation

Gilles Brougère, Nathalie Roucous

► **To cite this version:**

Gilles Brougère, Nathalie Roucous. Objets et sociabilités dans la cour de récréation : Rapport d'une recherche réalisée par les étudiants et étudiantes du Master Sciences du jeu 2022-2023. Université Sorbonne Paris Nord. 2024. hal-04516412

HAL Id: hal-04516412

<https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-04516412>

Submitted on 22 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER SCIENCES DU JEU

**OBJETS ET SOCIABILITES
DANS LA COUR DE RECREATION**

Sous la direction de Gilles Brougère et Nathalie Roucous

Université Sorbonne Paris Nord
Villetaneuse - Mars 2024

Objets et sociabilités dans la cour de récréation

Rapport d'une recherche réalisée par les étudiants et étudiantes du Master Sciences du jeu 2022-2023

Louise CARRON DE LA MORINAIS

Lilian COUPLE

Corentin FALLOT

Jasmine LATAPPY

Simon LE ROUX

Tamara L'HOSTIS

Jessica ROSER

Margot SATTA

Alexandra SCELLE

Sous la direction de

Gilles BROUGERE

Nathalie ROUCOUS

Sommaire

	pages
Introduction	4
Chapitre 1 : Les Iris ou la gestion des objets	8
Chapitre 2 : Les Bleuets ou les objets tolérés	42
Chapitre 3 : Les Lilas ou l'économie de la rareté	62
Chapitre 4 : Les objets de poche vont dans la cour	82
Bibliographie	94
Annexes	96

Introduction

La recherche menée en 2022-23 par les étudiants et étudiantes du master en sciences du jeu de l'Université Sorbonne Paris Nord avait comme objectif de documenter et analyser la place des objets apportés par les enfants dans la cour de récréation, que cela soit autorisé ou clandestin. Il s'agissait d'en saisir le rôle dans les relations entre enfants en analysant leurs différents usages : activités ludiques, échanges, discussion ou tout simplement monstration. Que nous disent ces pratiques des relations entre les enfants, de la culture matérielle et ludique de ceux-ci mais aussi de l'organisation de l'espace scolaire, de la récréation, de ses jeux et règles tacites comme officielles ?

Nous avons comme hypothèse de départ que les objets, la culture matérielle enfantine constituent un support pour la construction de relations qui vont bien au-delà du jeu. Il en a résulté les questions de départ suivantes :

- Que sont ces objets : fonctions, représentations, relations avec des franchises, relations avec le patrimoine ludique traditionnel
- Comment ces objets sont-ils connus des enfants ? Comment sont-ils acquis ?
- Quels usages de ces objets : jeux et autres activités, monstration, discussion, échanges, conflits, ...
- Quelles relations entre les objets apportés par les enfants et les objets mis à disposition par l'école (ou le périscolaire lors de la pause méridienne)
- Quelles règles instituées et comment les enfants enfreignent-ils, le cas échéant, ces règles ?

Les perspectives de la recherche sur la cour de récréation

La cour de récréation a été l'objet de nombreuses recherches et publications. Il n'est pas question ici de toutes les citer, mais uniquement d'évoquer quelques thèmes. On trouve ainsi une littérature qui défend l'intérêt de la récréation pour les enfants en élémentaire quand certains souhaitent, dans un souci de rentabilité simpliste, la réduire ou la faire disparaître. La pause proposée est indispensable à la qualité de l'enseignement. Mais sans doute ce qui marque la récréation est qu'elle

est l'un des seuls moments de la journée scolaire où les enfants ont le temps et la possibilité d'interagir avec leurs pairs selon leurs propres modalités. C'est en interagissant avec d'autres enfants que les enfants acquièrent des compétences sociales, telles que la coopération, le dialogue et le contrôle de l'agressivité. (Pellegrini, 2011, p. 5, notre traduction).

Le même auteur convoque différents courants psychologiques pour montrer l'importance de la récréation. De nombreuses études considèrent les différentes dimensions psychologiques propres à la récréation comme on peut le voir par exemple dans l'ouvrage dirigé par Craig H. Hart (1993). D'autres recherches ont porté sur une approche plus ethnographique, comme en France Julie Delalande (2001) qui a observé entre autres les relations de copinage qui se développent lors des récréations. Ces temps permettent d'observer la façon dont les enfants construisent leurs relations sociales avec une relative autonomie.

Dans ce cadre-là de nombreuses recherches portent sur la façon dont le genre intervient à différents niveaux tels que l'occupation de l'espace, les types de jeu et les modalités relationnelles tant au sein du même genre qu'entre les genres comme le célèbre « garçons attrapent filles » ou l'inverse. On peut évoquer le travail pionnier de Barrie Thorne (1993) qui souligne comment chaque école produit la frontière entre les genres qui peut différer d'un lieu à l'autre et les règles qui permettent ou non de traverser cette frontière sans mettre en cause son identité de genre.

D'autres travaux ou les mêmes portent sur les types et thèmes de jeu, en particulier ceux sur le folklore de la cour de récréation, dont les fameuses recherches des Opie. Rappelons que le célèbre couple de chercheurs anglais a publié pendant trente ans plusieurs livres sur les chants et jeux de rue ou de cour de récréation en Angleterre. Ils ont produit un travail de recueil traditionnel ou d'enregistrements audio, dans la logique des études folkloriques, en particulier dans une école où ils sont régulièrement revenus durant ces trente années.

On peut citer parmi les travaux contemporains qui se situent dans la continuité des travaux des Opie, une recherche qui a donné lieu à deux remarquables ouvrages (Burn et Richards, 2014 ; Willett et al., 2013). On y découvre les formes modernes de jeux et l'importance des médias, certes de la télévision ce qui n'est pas nouveau mais également de YouTube et plus généralement d'internet et des jeux vidéo. Leur question essentielle est celle de l'agency des enfants, leur capacité à créer, à être des agents et non des récepteurs passifs. L'intérêt est ainsi porté sur les modifications apportées par chaque performance, chaque enfant. Il s'agit d'en trouver les sources mais aussi de mettre en évidence les inventions constantes, ce que les auteurs dénomment « répétition culturelle [*cultural rehearsal*] » et que l'on pourrait dénommer à l'aide du concept de « reproduction interprétative » proposé par William Corsaro (1997, 2010). Ainsi est mis en évidence le recyclage des cultures, en particulier médiatiques, dans le jeu, qu'il s'agisse de télévision, d'internet ou de jeux vidéo. C'est sous la figure du remix, caractéristique de la culture post-moderne, que Rebekah Willett (2014) pense cette relation qui peut prendre plusieurs formes : la dénomination nouvelle d'un jeu traditionnel (comme chat) ; le syncrétisme ou l'insertion d'éléments médiatiques dans un jeu traditionnel ; la mimésis ou imitation issue des médias ; la parodie.

Ainsi comme l'énoncent Jackie Marsh et Chris Richards (2013, p. 10) : « Nous avons considéré les cours de récréation comme des sites où la culture est pratiquée, produite, reproduite, régulée et négociée ». Là encore il faut être attentif à la dimension locale et en particulier aux ressources que propose chaque cour (Willett, 2013). Par ailleurs la relation avec des contenus médiatiques est liée à la circulation entre différents supports : « La plupart des références [au sein des jeux] concernent des produits multiplateformes (produits dérivés, bandes dessinées, divers types de jeux numériques, films, etc.) » (p. 45). Enfin Jackie Marsh and Chris Richards (2013, p. 67) notent : « [...] les cultures des cours de récréation sont distinctes en ce sens qu'elles offrent un "troisième espace" (Bhabha, 1994) dans lequel les cultures familiale et scolaire fusionnent et où les enfants peuvent, parfois, jouer au-delà du regard direct des adultes »

On peut également évoquer les études historiques en particulier celles qui montrent les efforts déployés par les adultes pour contrôler les activités des enfants. Ainsi Philippe Ariès (1975) évoque le jeu d'argent dans les collèges Jésuites, Brian Sutton-Smith (1959) en Nouvelle Zélande la substitution pour les garçons des jeux sportifs aux jeux traditionnels considérés comme violents et néfastes.

On trouvera également des recherches plus pragmatiques sur les équipements et leur usage, ou d'autres dispositifs telles les recherches que nous avons menées sur « la boîte à jouer » (Brougère et al., 2016, Besse-Patin et al., 2017). Mais il ne semble pas y avoir de recherche sur les objets que les enfants apportent de chez eux en cour de récréation – il s'agit en général plutôt d'étudier les ressources mises à la disposition des enfants – et la signification que cela peut avoir, tout au moins au niveau de l'école élémentaire, la question étant différente au niveau préscolaire. Cela renvoie peut-être plus largement à la marginalisation de la culture matérielle dans nombre de recherches, ce dont souffre sans doute de façon plus générale la recherche sur le jouet.

Tout en nous inscrivant dans la logique produite par les différentes recherches évoquées, celle-ci se limitera aux objets apportés par les enfants de chez eux, ce qui renvoie à la question évoquée ci-dessus de la relation entre culture familiale et culture scolaire. Quels objets pour quels usages ? Que pouvons-nous en tirer sur d'une part le rôle de l'objet, d'autre part la culture et les valeurs enfantines ?

Méthodologie et cadre de la recherche

La recherche conduite avec des étudiants et étudiantes du Master Sciences du jeu, a été organisée en trois groupes, chacun prenant en charge la monographie d'une école élémentaire située à Paris. Les trois écoles publiques sont semblables au niveau de l'organisation administrative mais aussi temporelle. Elles ont été choisies de façon à présenter un large panorama en termes de milieux sociaux l'une défavorisée, une autre moyenne et une dernière plutôt favorisée. Nous verrons que cela a effectivement un très fort impact sur les données de la recherche.

Dans chaque école des observations ont été faites sur les différents temps de récréation pour un total de 11 journées, des entretiens ont été menés avec les deux responsables, d'une part les trois directrice ou directeur de l'école, d'autre part les trois Rev (responsable éducatif ville) en charge des temps périscolaires dont la pause méridienne autour du temps du déjeuner, et enfin des entretiens collectifs ont été réalisés avec des enfants (39 enfants dans le cadre de 9 entretiens collectifs). L'école élémentaire accueille les enfants de 6 à 11 ans, nous avons ciblé plus particulièrement les enfants de 7 à 10 ans afin d'éviter les expériences qui peuvent être sensiblement différentes aux deux âges limites avec l'école maternelle et le collège. A l'occasion des observations des entretiens informels avec les enfants ont également pu avoir lieu. Chaque chapitre donne des précisions complémentaires sur la mise en œuvre singulière de la méthodologie générale.

La recherche s'appuie sur un repérage d'objets. Pour cela nous les avons classés par catégories pensées pour rassembler des objets de nature similaire, de façon à en déduire l'influence sur leur usage et les sociabilités qui en résultent :

- La catégorie *papeterie* rassemble les objets liés à l'utilisation du papier.
- La catégorie *livres* concerne les textes imprimés et reliés.
- La catégorie *bijoux/montres* renvoie aux objets servant à la parure.
- La catégorie *vêtements* regroupe les vêtements ayant été détournés en cour de récréation, ainsi que ceux qui s'inscrivent dans une logique de franchise.
- La catégorie *jouets* renvoie aux différents types de jouets que nous avons pu observer.
- La catégorie *cartes* rassemble les cartes à jouer et/ou à collectionner.

- La catégorie *objets sportifs* regroupe tous les objets conçus pour faire du sport et apportés par les élèves, certains étant fournis par l'école
- La catégorie *billes* s'intéresse spécifiquement aux billes, matériel traditionnel des cours de récréation.
- La catégorie *produits de beauté* rassemble les produits cosmétiques et accessoires de beauté.
- La catégorie *objets de création* renvoie aux objets de loisir créatif qui ne sont pas associés à la papeterie.
- La catégorie *nourriture* est centrée sur tous les objets que les enfants peuvent manger ou boire, et qui s'inscrivent dans ce qu'on appelle la *fun food*.

Les trois chapitres suivants sont consacrés chacun à une monographie qui présente et analyse les données qui y ont été recueillies après une exposition du cadre, tout particulièrement des règles qui s'appliquent aux temps de récréation. Les écoles et les personnes ont été anonymisées. L'ordre choisi consiste à aller de l'école qui accepte le plus d'objets à celle où les interdits sont les plus importants. Un dernier chapitre propose une synthèse et une interprétation des résultats.

Chapitre 1 : Les Iris ou la gestion des objets

Présentation de l'école

Contexte de l'école

L'école Les Iris est une école polyvalente¹. Elle rassemble des classes maternelles et élémentaires. Elle est composée d'une classe de chaque niveau en maternelle (petite, moyenne et grande section), et de deux classes de chaque niveau en élémentaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2).

L'école est située dans un arrondissement favorisé. Les bâtiments datent des années 1880, et sont devenus une école en 1960. Celle-ci accueille une population aisée, voire très aisée comme le montre l'indice de position sociale (IPS) de 137. C'est notamment ce que notent certains enseignants, avec une présence importante de parents « directeurs financiers, ou journalistes ». L'un d'entre eux expliquait que beaucoup de familles demandent des dérogations pour éviter à leurs enfants d'aller au collège situé dans un quartier mitoyen dans lequel la population est plutôt défavorisée, afin d'être admis dans celui d'un arrondissement mitoyen très favorisé. Les enfants qui nous ont parfois parlé de leurs envies de métiers futurs voulaient être médecins ou avocats.

L'école Les Iris est une école d'application où exercent 5 maîtres formateurs. Selon la directrice, c'est une école dans laquelle les enfants sont habitués à rencontrer des intervenants extérieurs, puisque c'est un lieu de formation pour les enseignants en devenir. Elle est également au centre de projets nationaux et locaux. Ainsi, une association locale y est chargée des formations de sport pour les jeunes, qui vont des sports collectifs classiques à d'autres sports plus atypiques. Les enfants sont donc habitués à échanger avec des intervenants extérieurs, ce qui a sans doute facilité la présence des enquêteurs.

Les classes de maternelle et d'élémentaire sont réparties entre deux bâtiments différents. La cour de récréation, assez petite et divisée en trois sous espaces, est située entre ces deux bâtiments. Les temps de récréations sont échelonnés entre les différents niveaux : les premiers sont les CE2/ CM1 et CM2, suivis par les CP et des CE1. Leur durée est de quinze minutes. Les CP et les CE1 doivent partager l'espace de la cour avec les enfants de maternelle.

La pause méridienne est de deux heures, entre 11h30 et 13h30. Pendant ces deux heures, tous les enfants de l'élémentaire sont réunis dans les deux cours situées le plus en haut, ainsi que dans le préau, et ce jusqu'à 13 heures. Le passage à la cantine est échelonné avec un roulement pour que l'ordre des classes change chaque jour, de sorte que les CM2 ne soient pas toujours les derniers à manger. A 13 heures, les enfants de maternelle entrent à nouveau en classe, et les enfants de primaire peuvent accéder à la cour auparavant inaccessible.

¹ Ce chapitre a été rédigé par Lilian Couplé, Corentin Fallot et Margot Satta et revu par Gilles Brougère et Nathalie Roucoux

Règlement

L'école a un règlement spécifique pour le temps de la cour, commun au scolaire et au périscolaire, co-construit par les adultes et les enfants. Les élèves lisent le règlement et le signent après avoir fait remonter les points qui leur semblent importants d'être mentionnés par l'intermédiaire de leurs délégués élus tous les ans (voir annexe 1). Une fois par mois, les enfants sont invités à transmettre et à voter les informations qui doivent être mentionnées lors des conseils de délégués, réunissant la directrice, le Rev et les délégués des classes d'élémentaire. Certains éléments y sont mis en exergue. Ils sont indiqués en italiques ci-dessous :

- J'ai le droit d'apporter des balles en mousse (sauf en cas de pluie), des cordes à sauter, des élastiques ou de petites billes. *Les billes mammoths ne sont pas autorisées.*
- Je n'ai pas le droit d'apporter des bijoux, des jeux électroniques, des téléphones portables, des cartes à échanger et des objets dangereux.
- *Chacun est responsable des jeux qu'il apporte à l'école* (Extrait du règlement de la cour)

Lors d'une discussion, la directrice a indiqué qu'elle préfère éviter d'interdire, et qu'elle ne prononce d'interdiction qu'à la suite de conflits entre élèves. Elle explique également que tout changement des règles se fait dans le cadre de leur consultation. Par exemple, les billes mammoths ont été interdites sur leur recommandation. La seule exception notable est celle des cartes de foot qui ont été interdites lors des temps scolaires et périscolaires par le seul fait des adultes à cause de vols dans les cartables.

Même si les règles de la cour sont globalement semblables, il existe certaines divergences entre les règles de la pause méridienne et celles des récréations en temps scolaire, notamment dues au changement d'équipe en charge des enfants. Le temps du midi est surveillé par le personnel du service périscolaire, alors que les pauses du matin et de l'après-midi sont surveillées par l'équipe enseignante.

Organisation de la cour

La cour de récréation est divisée en trois parties. La partie haute ne comporte que des arbres, et est située en hauteur par rapport à la partie du milieu. Sur les côtés de l'escalier, il y a plusieurs espaces de terre sur lesquels les enfants ne peuvent pas se tenir debout. Parfois, les enfants utilisent cette terre pour se la lancer dessus. La partie du milieu est la plus grande ; il y a également deux arbres, et un terrain de basket en son centre. Une partie de cette cour est ombragée et couverte. Sa longueur en fait le lieu des matchs de foot, et des activités du midi. Enfin, la partie du bas comporte des objets de jeu : un chalet et une structure avec un toboggan en son centre. Il y a également un recoin abrité dans l'angle donnant sur le deuxième bâtiment.

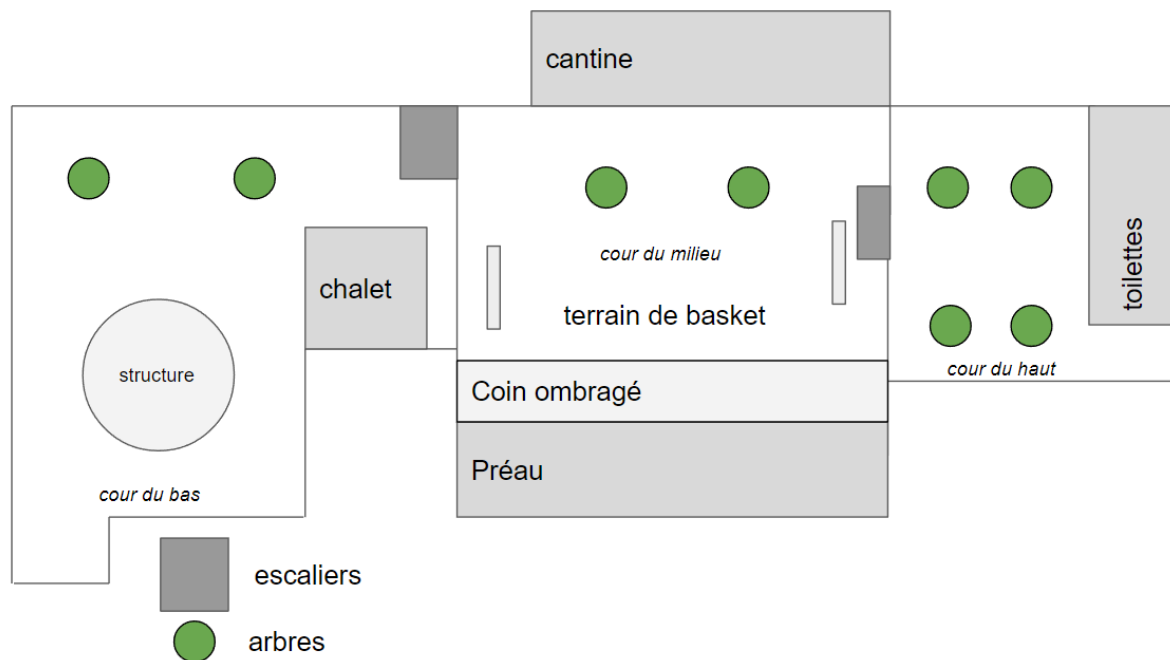


Schéma de la cour de récréation

Dans cette école, l'échelonnement des récréations conduit à une division spatiale de la cour. Les CM et les CE2 ont leur récréation en même temps dans l'ensemble de la cour. Les CP et CE1 partagent la cour avec les maternelles, qui sont dans la cour située le plus en bas. Les escaliers qui font le lien entre ces deux zones sont surveillés par les enseignants, installés juste à côté. Parfois, un enseignant est posté au niveau de la cour du haut. C'est celle qui offre le plus de retrait par rapport aux regards des enseignants, mais c'est également là que les toilettes ont été construites, limitant la place disponible pour les enfants. La cour du milieu est celle qui concentre le plus d'enfants.

Par moment, lors de la pause méridienne, beaucoup d'enfants sont présents en même temps dans la cour, occupant tout l'espace. La cour de récréation est alors beaucoup plus bruyante et agitée que lors des deux récréations du temps scolaire. Les élèves peuvent jouer dans le préau chauffé où ils ont à disposition jeux, jouets, matériel de dessin, livres. Cependant, les enfants se sont parfois plaints du non-renouvellement de ce matériel. Ils sont autorisés à jouer avec leurs objets personnels sous ce préau, mais les objets destinés à un usage extérieur y sont interdits (billes, par exemple).

Méthodologie

Organisation de la recherche

Nous avons d'abord pris contact avec la directrice, qui nous a autorisés à venir dans l'école. Elle nous a proposé de réaliser nos entretiens lors de la pause méridienne, période pendant laquelle les enfants ont le plus de temps disponible. Nous sommes allés à l'école trois journées, à environ un mois d'intervalle entre janvier et mars 2023.

Lors de notre première visite, nous avons uniquement réalisé des observations. Ces observations sont vite devenues des observations participantes, du fait de l'intérêt des enfants pour notre présence. Nous ne souhaitons en effet pas dresser de barrière physique entre nous

et les enfants, afin de les considérer comme des acteurs et des individualités, plutôt que comme un groupe homogène (Lignier, 2008). Nous les avons observés sur le temps des récréations (matin et après-midi) et sur le temps de la pause méridienne. Pour celle-ci, nous avons fait deux observations différentes, une au début de la pause, et une lors de la dernière demi-heure. Nos observations avaient comme objectif de nourrir nos entretiens. Nous avons donc cherché à disposer de données et à créer des contacts avec les enfants, afin de pouvoir réutiliser ces données et ces relations pour comprendre l'usage des objets faits par les enfants et sélectionner les enfants à interroger.

Nous avons été présentés au Responsable Éducatif Ville (Rev) lors de cette première visite, et nous avons également eu une conversation informelle d'une dizaine de minutes avec la directrice, qui nous a permis d'avoir des éléments pour un entretien formel qui a eu lieu lors de notre deuxième journée à l'école. Nous avons effectué un entretien avec le Rev pendant notre dernière journée à l'école.

Organisation des entretiens

Lors de nos deux dernières journées de présence à l'école, en complément des observations, nous avons mené des entretiens avec les enfants : un avec des CE1, un autre avec des CM1 et un dernier avec des CE2. Dès notre première visite, certains enfants nous ont intéressés, parce qu'ils possédaient des objets ou qu'ils souhaitaient nous parler plus longuement dans la cour. La facilité de contact avec les enfants nous a permis d'avoir un certain nombre de volontaires assez rapidement, puisque les enfants savaient que nous reviendrions mener des entretiens.

Nous avons préféré faire des entretiens par classe d'âge, afin de faciliter la circulation de la parole entre les enfants et de réduire les potentielles inégalités qu'il pourrait y avoir dans la répartition de la parole entre plus âgés et plus jeunes. Nous avons également cherché à maintenir une certaine parité entre les enfants selon le sexe (sur cinq enfants, nous avons toujours une répartition de trois pour deux). Nous avons sélectionné les profils qui nous intéressaient à l'avance en fonction de nos observations et des autorisations parentales transmises, puis nous sommes allés dans la cour, demandant aux volontaires de nous aider à trouver les enfants pressentis. Nous nous assurons toujours de l'accord des enfants ce qui nous a conduit à changer les choix initiaux plusieurs fois quand des enfants ne souhaitaient finalement pas participer à l'entretien.

Inventaire des objets

Lors de nos observations, nous avons remarqué de nombreux objets. La directrice de l'école et le directeur du périscolaire expliquent que les caractéristiques sociales de la population, plutôt favorisée, permettent une « souplesse » par rapport aux objets présents et donc aux interdits.

De laisser les jouets ? Non en fait, avant d'être directrice ici, j'ai été directrice dans des écoles beaucoup plus difficiles, comme à la Goutte d'or et là-bas, on pouvait pas, c'était... Il fallait beaucoup plus cadrer les choses. Ici, je peux le faire parce que la cour des, une école de très, très paisible, très sereine, où vraiment des problèmes entre enfants, ça arrive à la marge. Dans une école vraiment difficile, beaucoup plus violente, on peut pas, c'est impossible. (Entretien directrice)

Ils en ramènent beaucoup dans cette école parce que ça se passe bien. En fait, il y a des écoles où on préfère tout de suite arrêter. Enfin, ils ramènent rien comme ça c'est réglé parce qu'après y a des dérives, des vols et des pertes, de la casse et tout. (Entretien Rev)

Nous constatons que les objets apportés peuvent varier selon l'âge et le genre. De plus, la météo est un facteur important qui a une influence sur les objets apportés par les enfants. Lorsqu'il ne pleut pas, les ballons sont les objets les plus présents et en très grand nombre : on peut voir une dizaine de ballons.

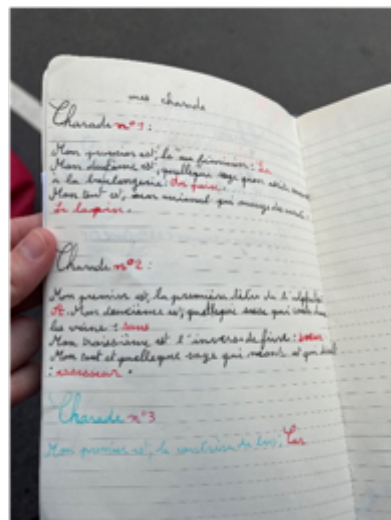
Nous avons dressé la liste des objets observés dans la cour de récréation, en nous limitant aux objets apportés à l'école par les enfants et sans nous attarder sur les objets déjà présents dans la cour de récréation ou sur les objets fournis dans le cadre de l'école. Pour cela, nous les décrivons en les classant au sein de catégories qui ont été présentées en introduction. Cette catégorisation concernant les trois écoles de la recherche, certaines catégories sont ici pauvres en informations. Ensuite, nous avons cherché à savoir si ces objets possèdent des caractéristiques spécifiques. Nous avons donc étudié ces objets en cherchant tout d'abord à savoir dans quelles catégories ils s'inscrivaient, et avec quelles fréquences ils avaient été observés. Nous cherchions également à savoir s'ils étaient adressés à un public d'un genre et d'un âge spécifique, s'ils pouvaient faire partie d'une collection, et s'ils avaient une forte dimension transmédiatique. Nous décrivons ici les objets par catégories.

Papeterie (écrire/dessiner)

Nous avons observé plusieurs objets de papeterie : deux objets étaient constitués de papier, tandis qu'un troisième était un outil pour dessiner ou écrire. Tous ces objets étaient possédés par des filles, même s'ils ne témoignent pas, en eux-mêmes, d'une dimension genrée. On peut noter qu'il n'y a aucune affordance à la collection : il s'agit d'objets classiques que tout le monde possède, sauf pour le dernier qui est plus onéreux. Les deux premiers objets sont un dessin tenu par deux filles de CE2, et un carnet tenu par une fille de CE1. Ils sont tous les deux issus du cadre scolaire.



Carnet



Le troisième objet est un compas et sa boîte tenu par une fille, d'une valeur d'environ 25 €. Il n'a pas été utilisé pour faire de la géométrie, mais seulement pour être montré aux autres enfants.



Compas

Livre

Nous avons observé plusieurs livres : deux mangas, l'un appartenait à un garçon de CM1 et l'autre à un garçon de CM2. Ces deux livres ont une valeur d'environ 7 €. Le premier manga ne comporte aucun aspect genré, ni d'âge préconisé. En revanche, le manga *One piece* est destiné aux enfants plus âgés, voire aux adolescents. Si c'est un manga initialement pensé pour les garçons, son succès fait qu'il s'adresse à tous les publics. Il présente une dimension de collection, puisqu'il s'inscrit dans une sérialité. S'il n'est pas nécessaire de les posséder, il est cependant primordial d'avoir déjà lu les précédents. Au niveau de son usage, ils ont été utilisés dans leur fonction principale. Nous avons également pu observer un livre d'une pièce de théâtre qui appartenait à une fille. Il a une valeur d'environ 10 €, il n'a ni aspect genré, ni âge préconisé, même s'il s'adresse sans doute à un public un peu plus âgé.



Manga *One piece*

Bijoux et montres

Dans la catégorie bijoux et montres, nous avons pu observer des enfants jouer avec un bracelet féminin appartenant à une enfant de CE1. Nous avons également observé plusieurs montres. Deux d'entre elles appartenaient à des enfants de CE2, et s'adressaient à un public féminin. Elles semblaient ressembler à des montres pour enfants classiques. Une troisième montre appartenait à un garçon de CM2. La particularité de cette montre était qu'elle ne disposait pas uniquement d'aiguilles, mais également d'un affichage numérique. C'était une montre s'adressant plutôt à un public masculin, et elle était d'une taille plus importante que les montres

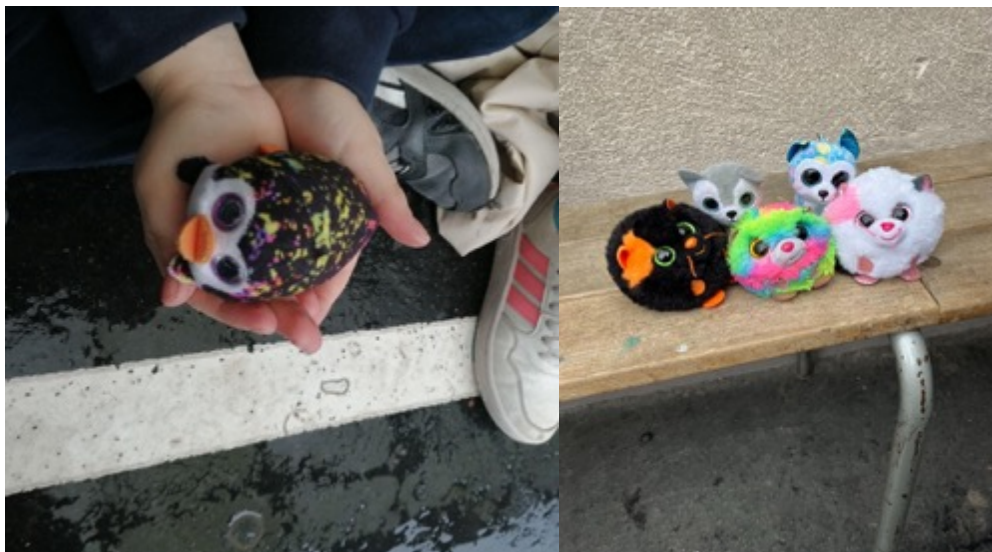
précédentes. Elle pouvait être destinée à un public un peu plus âgé. Les montres et les bracelets observés sont majoritairement utilisés par les filles, et ont un aspect genré.

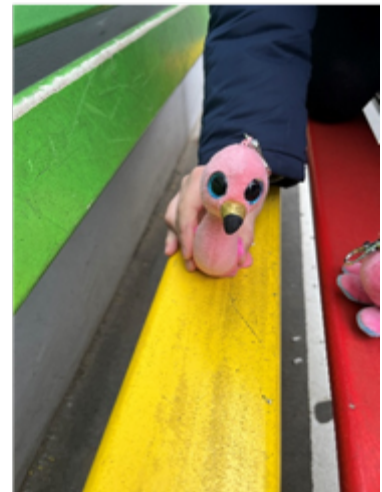
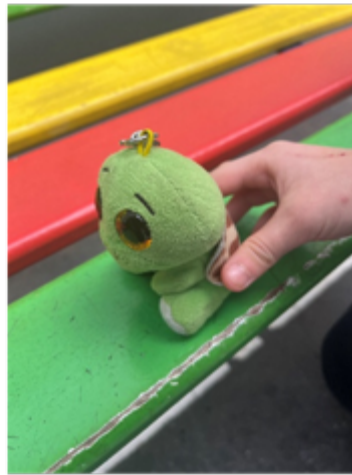
Vêtements

Parmi les vêtements portés par les enfants, nous en avons observés peu qui s'inscrivent dans la culture enfantine au travers de personnages ou d'univers sous licence. Seuls deux T-shirt One Piece ont été repérés. L'utilisation des vêtements comme support de jeu n'a été observée qu'à deux occasions. Il s'agit d'un tour de cou et d'une paire de gants, qui ont servi d'ersatz de ballon lors de périodes d'interdiction. Les deux appartenaient à des enfants de CE2, qui les utilisaient comme balles pour jouer à la balle américaine après leur élimination de la partie animée par un animateur du périscolaire lors de la pause méridienne.

Jouets

Nous avons observé de nombreux jouets. Ces jouets semblaient être répartis selon un clivage genré assez important ; on trouve de nombreuses peluches chez les filles, tandis que les jouets de garçons s'inscrivent dans des univers transmédias d'aventure, de super héros. Ainsi, nous avons pu observer 11 peluches appartenant à 9 filles de CE2 et à 2 filles de CE1. Elles s'adressent à un public féminin et jeune. Certaines peluches appartenant à un groupe de trois filles de CE2 semblent avoir des traits communs, conduisant à penser qu'elles appartiennent à une gamme de doudou et possèdent un potentiel aspect collectionnable. Ces doudous n'ont pas été détournés vers d'autres usages.





Quelques peluches vues dans la cour

Pour les jouets plutôt destinés aux garçons, nous avons pu observer une figurine *Captain America* d'une valeur inférieure à 20 € possédée par un garçon. C'est un jouet qui fait partie d'une collection de figurines au design composé de petits cubes, donnant un aspect pixélisé à la figurine. Cette figurine représente le super-héros *Captain America* de Marvel Comics. D'autres jouets également inscrits dans une dimension transmédiatique ont pu être observés : c'est le cas des figurines Lego Ninjago d'une valeur inférieure à 20 € possédées par trois garçons de CE2. Ces jouets sont destinés à un public jeune, font partie d'une collection de figurines de la gamme Lego Ninjago et représentent un univers mêlant fantastique et Japon féodal. Une série d'animation a été produite sur cet univers, insérant les figurines dans une dimension transmédiatique.



Figurines Lego Ninjago

Enfin, nous avons également pu observer une figurine Bakugan Geogan, d'une valeur inférieure à 45 €, et possédée par un garçon de CE1. Ce jouet fait lui aussi partie d'une collection de figurines, celle de la gamme Bakugan Geogan. Il s'agit de balles ou de cubes qui se transforment en personnages quand on les lance. Une série d'animation a été produite, insérant les Bakugan dans une dimension transmédiatique.



Bakugan Geogan

D'autres jouets ont été apportés indifféremment par les filles et les garçons. C'est le cas d'un Rubik's cube, d'une valeur inférieure à 10 €. Ce jouet n'a pas d'aspect généré, n'est pas destiné à un public précis et ne présente pas d'aspect de collection. Il s'agit d'un casse-tête cubique. Lors de notre observation, sa possession par une fille a motivé la volonté de son ami d'apporter le sien le lendemain.



Rubik's cube

Cartes

Nous avons observé de nombreuses cartes dans la cour de récréation. Ces cartes fonctionnent presque toujours autour de la dimension de collection : il ne s'agit pas d'en posséder une, mais a minima un paquet.

Ainsi, nous avons pu observer des cartes de football Adrenalyn appartenant à un garçon. Le paquet de carte Adrenalyn vaut moins de 10 €. Ces cartes ont un aspect genré masculin, sont destinés à un public jeune. Elles composent une collection de cartes représentant les joueurs professionnels de football de La Ligue 1 et présentent donc une dimension transmédiatique. Ces cartes ont été interdites.



Cartes de football Adrenalyn

Les cartes les plus souvent observées sont celles du jeu *Défis Nature* qui ont été introduites par au moins 25 enfants, autant par des filles que des garçons mais plus souvent parmi les plus jeunes. Les paquets de cartes valent en moyenne 8 €. Le jeu ne présente pas d'aspect genré et est destiné à un public jeune. Les *Défis Nature* sont des jeux de règle déclinés en de nombreux thèmes et édités par BioViva². Par la diversité des thèmes et les cartes collector présentes dans chaque paquet, les *Défis Nature* ont un aspect de collection mais sans aucun aspect transmédiatique à ce jour. Ces différentes caractéristiques semblent en faire un ersatz des cartes à jouer et à collectionner interdites dans l'école.

² <https://www.bioviva.com/fr/decouvrez-tous-nos-jeux/4-defis-nature>



Cartes *Défis Nature*

A été également repéré un jeu de 54 cartes traditionnel thématisé dans l'univers d'Astérix et Obélix appartenant à un garçon. Le jeu vaut moins de 10 €. Il ne présente pas un aspect de collection, mais se limite à un paquet. Ces cartes, par la représentation des personnages d'Astérix et Obélix, présentent une dimension transmédiatique. Ce jeu est sans doute également un ersatz des cartes à jouer et à collectionner interdites dans l'établissement.

Objets sportifs

Nous avons observé quelques objets sportifs apportés par les enfants. Les plus nombreux sont les ballons et les balles, mais en nombre limité puisqu'ils sont en partie fournis par l'école : il s'agit quatre ballons appartenant à des garçons, dont un de CM1 et une balle en mousse. Ces objets n'ont aucune caractéristique particulière qui marquerait un genre ou un lien avec la culture enfantine.



Balle en mousse

Les cordes à sauter sont aussi autorisées et même fournies par l'école, mais deux modèles particuliers ont été apportés par deux filles. L'un à roulement à bille n'a pas un aspect genré particulier et est destinée à un public adulte. Cette corde à sauter vaut en moyenne 15 €. L'autre présente une dimension transmédiatique en référence à l'univers d'Hello Kitty. Ce modèle a en conséquence un aspect genré féminin, et est destiné à un public enfant. Cette corde à sauter vaut en moyenne 15 €.



Corde à sauter Hello Kitty

Billes

Nous avons observé de nombreuses billes dans la cour de récréation où elles sont autorisées. Les billes, comme les cartes, présentent un important aspect de collection. Généralement, les enfants possèdent des sacs ou des trousseaux à billes, et il nous était impossible de les compter. Un grand nombre d'enfants possédaient des billes. Les billes n'ont pas un aspect genré particulier, et sont destinées à un public enfant. Les billes observées ne présentaient aucune dimension transmédiatique. Elles sont parfois utilisées comme un ersatz de ballon de football. Elles peuvent donc être détournées, et nous avons aussi recueilli des témoignages indiquant que certains enfants se jetaient les billes.



Billes et trousse à billes

Produits de beauté et de soin

Nous avons pu observer à deux reprises des objets de soin et de beauté apportés par deux filles, ce qui correspond aux stéréotypes associant le genre féminin au soin. Le premier objet était un matériel de coiffure, qui n'était pas utilisé en tant que tel, mais pour d'autres activités.



Trousse de coiffure

Le deuxième objet était un sac contenant une cinquantaine d'échantillons de crème pour le visage, de crème de jour et de produits de soin. Lors de son arrivée dans la cour, le sac a été inspecté par une enseignante, puisque l'enfant distribuait ces produits à ses camarades. Elle nous a expliqué que c'était grâce au travail de sa mère qu'elle en avait autant et que c'était la deuxième fois qu'elle en distribuait. Ces produits n'ont pas été utilisés sur le moment, mais les enfants comparaient les différents lots obtenus, afin de faire des échanges de produits, ou de se vanter d'en avoir un plus large choix.

Objets de création

Nous n'avons pu voir que peu d'objets de création. L'un d'entre eux était un bracelet fait par une fille lors du temps périscolaire, et qui ne s'apparentait pas aux objets apportés par les enfants. Les autres étaient essentiellement des scoubidous, que nous avons pu apercevoir à plusieurs reprises, souvent dans les mains d'enfants plus âgés. Il est à noter que l'aspect créatif est ici majoritairement associé à un public féminin, y compris en y incluant d'autres formes créatives comme les carnets de charades ou d'énigmes.



Scoubidou

Objets anti-stress

Deux objets anti-stress ont été observés. L'un est un des supports commercialisés sous ce titre et nous a été présenté comme « à manipuler », geste de démonstration à l'appui. Il est assez fortement marqué en termes de genre par sa couleur rose et a été apporté par une fille.



Objet anti-stress

Le second objet qui nous aussi été présenté comme un objet anti-stress mais celui-ci est plus difficilement identifiable puisqu'il s'agit d'une boule anti-stress dont le revêtement plastique a été cassé, ce qui a permis aux enfants d'accéder aux billes molles contenues à l'intérieur. Les filles jouent à ouvrir cette grosse boule pour en sortir des petites billes et les écraser par terre. Elles essayent aussi de casser à nouveau une autre boule afin de remplir entièrement la première.



Boule anti-stress

Nourriture

Nous n'avons observé qu'un seul objet s'apparentant à de la nourriture ou à une boisson. C'est un objet qui s'inscrit dans la notion de *fun food*, par son packaging, et donc sa forme (Brougère, 2010) qui rappelle un jouet classique. C'est une grenade spray, qui tire le liquide qu'elle contient en spray dès que le mouvement de dégoupillage ou d'appui sur la gâchette est effectué. C'est un objet mis en vente pour son liquide mais surtout pour son contenant, et à destination des garçons. Nous ne l'avons vu qu'à une seule occasion, et il est relativement volumineux. Il est intéressant de noter que malgré son lien avec l'univers militaire et la violence, il n'a pas été interdit par les adultes.

Propriété individuelle ou partagée

D'où viennent les objets ?

Les objets apportés par les enfants proviennent de différentes sources. Les parents en constituent la principale, en achetant les objets aux enfants, souvent lors d'occasions comme les anniversaires ou Noël. Les parents peuvent aussi être les déclencheurs : « Moi, en fait, au début j'ai rapporté des billes parce que mon papa chez lui et ben il avait plein de billes ». (Entretien CM1)

Cependant, lors de l'entretien avec les CE2 ainsi que lors de discussions informelles dans la cour de récréation, certains enfants nous ont aussi expliqué qu'ils utilisent leur argent de poche pour s'acheter certains objets (*Défis Nature* ou livre) (Observation et entretien CE2). Ils peuvent donc choisir leur objet par eux-mêmes.

Mais quelle que soit la configuration, les enfants se présentent souvent comme les principaux décideurs des objets achetés.

Un enfant m'explique également que c'est lui qui a choisi tous les paquets qu'il possède. Il a demandé à ses parents les paquets de cartes qu'il voulait. (*Défis Nature*) (Observation).

Enfin, la dernière source qui permet de posséder des objets est le vol. Lors de nos observations, nous avons remarqué qu'un enfant se faisait reprendre plusieurs fois car il était accusé de voler des billes à ses camarades.

Mila me dit aussi avec la confirmation d'Anna, que Johnson est « un voleur de billes » et qu'il vient juste ici pour voler les billes. Johnson réagit immédiatement en indiquant que c'est totalement faux, et que lui aussi a beaucoup de billes à la maison, mais qu'il préfère les garder chez lui (Observation).

L'engouement autour de certains objets les rend attractifs et peut susciter des envies qui incitent aux vols. A titre d'exemple, l'une des conditions pour jouer aux billes est d'en posséder. Les enfants peuvent donc avoir envie d'en voler aux autres pour ainsi participer aux jeux.

L'engouement autour d'objets, une détention motivée par les pairs

Certains objets sont présents et se multiplient grâce aux pairs. C'est ce que mentionnent les enfants à propos de certains objets très présents dans les cours de récréation, comme les billes, ou les *Défis Nature*, qui font l'objet d'une présence massive dans cette école :

Une petite fille CE1 m'indique qu'elle a demandé des billes à son père car ses copines en avaient. (Observation)

Lina m'explique que le paquet de cartes est à elle et que c'est son père qui le lui a acheté hier. Elle m'explique lui avoir demandé des cartes pour pouvoir y jouer dans la cour de récréation avec ses copines car celles-ci en possédaient. (*Défis Nature*) (Observation).

Dans les deux cas, la possession par d'autres enfants de ces objets alimente le désir et suscite l'achat de l'objet par les enfants. On voit ici que l'engouement autour des objets est généré par une logique mimétique, ce dont témoignent d'autres propos :

Solange : Moi, c'est parce que j'ai vu que plein de personnes avaient des billes et du coup, j'en ai acheté.

Faith : Moi aussi, j'ai vu qu'il y avait des personnes et comme chez moi, je me souvenais que j'avais des billes, bah je les ai cherchées. (Entretien CM1)

La possession d'un objet permet aux enfants de pouvoir participer de façon certaine et sans dépendance au groupe. En effet, pour participer au mouvement, les enfants choisissent leur objet en fonction de ceux les plus représentés dans la cour de récréation, et dans leur groupe de camarades proches. Car ici, c'est la possession de l'objet par d'autres élèves proches qui motive la volonté de possession et non la possession d'objet par un enfant en général. C'est dans une volonté de participation à l'activité nouvelle et stimulante du groupe que les enfants souhaitent demander à leurs parents d'acheter des objets. Le milieu favorisé des enfants dans cette école est sans doute un autre facteur qui permet la multiplication d'objets.

Dans l'entretien avec les CE2 et les CM1, les enfants font référence au « phénomène de mode » pour parler de la présence des différents objets et de leur évolution au cours de l'année. Si le terme de mode ne permet pas d'expliquer la construction de ce phénomène d'engouement collectif, il montre que les enfants le perçoivent, et qu'ils se souviennent des périodes pendant lesquelles certains objets sont présents de façon massive.

Oui, on appelle ça la mode. Nous en CP c'étaient les cartes Pokémon, après ça a été les Pop It, et après et après, ça a été les toupies, les doudous, les billes et tout. Et maintenant, c'est un peu tout, hein, et surtout doudou [peluche animaux] et les *Défis Nature*. (Entretien CE2).

Les enfants sont capables de nommer sur une longue période les objets qui ont été au centre de leur consommation et qu'ils ont pu posséder. En revanche, l'origine de l'engouement de certains objets est difficile à percevoir pour les enfants mais également pour le Rev. Tous savent que certains objets se multiplient massivement dans l'école mais personne ne sait réellement comment cela se produit. Dans l'entretien CE1, une des élèves explique que c'est en partie grâce à des publicités à JouetClub qu'elle a acheté ses *Défis Nature*. On peut émettre l'hypothèse que les magasins jouent un rôle dans la visibilité de l'adressage des produits aux enfants et aux parents.

Les *Défis Nature* sont l'un des objets les plus présents dans la cour durant la période de nos observations. Ils s'adressent principalement aux enfants avec une affordance à la collection et un lien clair avec les jeux de cartes traditionnels, puisqu'il s'agit d'un jeu de bataille. Ce sont les thèmes et la dimension éducative qui sont mis en avant dans sa publicité :

Avec les jeux de cartes à collectionner Défis Nature pariez sur les points forts des animaux, des dinosaures, des volcans, des planètes... Un principe simple devenu un phénomène de cour de récré qui permet aux petits comme aux grands de mieux connaître l'étonnante (bio)diversité de notre planète.³

Dans cette mise en scène, l'insistance sur l'aspect éducatif du produit permet de le rendre plus acceptable pour les parents, les animateurs et les enseignants. Dès lors, il n'est pas étonnant qu'un engouement collectif autour de ce produit puisse avoir lieu dans une école composée d'enfants de milieu social aisé. Ce produit s'inscrit ici dans deux dimensions différentes : cet aspect éducatif valorisable auprès des adultes, et son inscription dans des habitudes de consommation classiques de la cour de récréation. Ainsi, cet engouement peut être mis en regard des interdictions des jeux de cartes à collectionner que sont les cartes Pokémon ou les cartes Panini. Les *Défis Nature* bénéficient ici de l'ouverture d'un espace qui n'existe peut-être que parce que ces cartes ont été précédemment interdites, et que leur fonctionnement par paquet désamorce les velléités de vol. C'est ce qu'illustrent certains témoignages d'enfants :

En fait c'est quand les personnes commencent à arrêter de jouer. Ça c'est la 2^e option. Souvent, c'est parce que c'est interdit parce que souvent ça crée trop d'histoires. Les adultes, ils en ont marre et ils ne disent pas stop. Ils disent, ils disent à la directrice et la directrice elle voit si on les enlève ou pas, parfois elle les enlève car certaines classes à un moment ça se dispute trop, c'est souvent « ciao ». Mais par contre les *Défis Nature* n'y a jamais eu d'histoire et les doudous non plus (Entretien CE2).

On voit ici que les *Défis Nature* ne font pas partie des objets qui peuvent être problématiques, contrairement aux autres cartes. Dans cet extrait, les enfants parlent également de la fin du phénomène de mode. Ils évoquent deux raisons : la fin de l'engouement des enfants, ou la mise en place de règles interdisant le jeu. Lors de notre entretien avec le Rev, il nous a confié qu'il était difficile de saisir l'engouement autour de certains objets. Il explique ne pas savoir comment et pourquoi certains objets se retrouvent en quantité très importante à un moment donné. Il insistait néanmoins sur le fait que les modes changent d'une école à une autre et que cela est dû à un effet de la publicité et sûrement à l'effet de groupe. Tout cela témoigne du fait qu'une partie de la propriété et l'effet d'engouement est motivé par les pairs, et que cette motivation est très localisée : elle se joue d'abord au sein d'un groupe, qui peut motiver un autre groupe, et construire un espace de culture spécifique au sein d'une école.

³ <https://www.bioviva.com/fr/decouvrez-tous-nos-jeux/4-defis-nature>

Relation entre les objets fournis par l'école et ceux provenant de la maison

La directrice de l'école explique que « dans chaque classe il y avait cordes à sauter, ballons et élastiques à sauter. Après ce genre de matériel, ça se perd, ça se casse, etc. Donc, certaines classes l'ont remplacé et d'autres non. Mais au départ, chacun a la même chose en tout cas » (Entretien directrice). Les enfants ont l'air d'accord sur la faible résistance et pérennité des objets : « Oui, mais elles [cordes à sauter] sont pas ouf, il y en a qui sont cassées, il y en a qui sont petites » (Entretien CE2). Ces objets sont rangés dans une boîte, présente dans chaque classe. Les enfants ont l'autorisation de récupérer les objets pour les temps de récréation. Ils sont responsables des boîtes à objets.

Les boîtes instaurent une propriété temporaire, le temps de la récréation, qui permet aux enfants de choisir avec quoi ils veulent jouer. En effet, les élèves des autres classes peuvent jouer avec les objets présents dans la boîte seulement s'ils ont l'autorisation du détenteur de la boîte. De même « des fois [les enfants des autres classes] viennent vers nous, juste parce qu'ils ont fait une bêtise et qu'ils n'ont pas le droit à leur balle ou des trucs comme ça » (Entretien CM1). Les enfants trouvent donc des solutions, grâce aux boîtes des autres classes, pour avoir accès à des objets qui leur sont interdits.

Règles concernant les objets dans la cour : interdit, permission et arrangements

Les règles et leur production

Lorsque nous évoquons les objets interdits dans l'entretien avec les CM1, les enfants nous citent directement les objets concernés et ils nous disent qu'ils ne les apportent pas. La règle concernant les objets interdits semble donc très claire et comprise des enfants. De même, un enfant raconte qu'« une fois, j'ai ramené une balle rebondissante, même si c'était interdit. Quand quelqu'un m'a dit "Ça, je l'ai plus, je l'ai plus", je l'ai mis directement dans ma poche pour pas enfreindre les règles » (Entretien CE1).

Parmi les interdits, on retrouve majoritairement toutes les cartes permettant des échanges (carte de foot, Pokémon) ou les objets jugés « dangereux » par les adultes (toupies). Ces objets ont une très large diffusion commerciale et ont donc un vrai succès auprès des enfants. Les adultes et les enfants se rejoignent pour expliquer que ces objets ont été interdits à la suite d'un événement déclencheur, des disputes entre élèves souvent liées à des vols (carte Pokémon) ou des blessures (Toupie et Bakugan). Cependant du fait du prix relativement élevé de ces objets, nous pouvons aussi faire l'hypothèse qu'ils sont interdits à cause de leur valeur monétaire. L'école ne prend pas le risque que les enfants perdent ou se fassent voler des objets plus coûteux.

Nos échanges avec les adultes et les enfants ont fait apparaître d'autres interdits mais aussi de nombreuses adaptations et un certain flou. En effet la directrice nous explique que si « les objets ne sont pas dangereux et ne suscitent pas de conflit alors ils sont autorisés » (Entretien directrice). Mais elle précise par ailleurs qu'elle ne souhaite pas que les objets soient trop volumineux.

Les interdits sont aussi mis en place en fonction des usages que les enfants ont de certains objets. Effectivement, lors de la première journée d'observation, une Assistante de Vie Scolaire

qui est présente sur les temps de récréation explique qu'il n'y a pas de liste précise d'objets interdits ou autorisés mais que cela dépend de l'usage qu'en font les enfants. A titre d'exemple, la semaine précédente l'objet pointu amené par un enfant lui a été retiré par les animateurs car celui-ci était jugé trop dangereux. Le Rev évoque le fait que les animateurs sont plus tolérants et moins dans la surveillance dans cette école car les interdits sont compris par les enfants et il n'y a pas de débordement.

Lors de l'entretien avec la directrice, nous avons pu discuter de la création des règles concernant les objets dans la cour de récréation. Pour ce faire, elle convoque un conseil des délégués mensuel durant lequel les élèves, le Rev et elle abordent différents sujets. Ils échangent sur ce qui se passe au sein de la cour de récréation. En amont des conseils, les délégués, encadrés par leur enseignant, discutent en classe et recueillent toutes les propositions de la classe pour les exposer au conseil. La directrice rédige ensuite un compte-rendu disponible pour tous les enfants et se porte garante que les décisions soient bien mises en place. Le règlement de base de l'école peut donc être réajusté au cours de l'année.

Les CE2 nous ont également parlé de la manière dont les conseils des délégués sont organisés et la participation des élèves à ces réunions : ils donnent leur avis sur ce qui se passe dans la cour et sur l'interdiction ou non de certains objets. Cependant, ils nous disent bien que c'est la directrice qui décide au final si l'objet doit être interdit ou non.

Pour certains enfants, on observe une attirance pour l'interdit malgré la connaissance de celui-ci. Par exemple, lors de l'entretien avec les CE1, un enfant nous explique qu'il apporte de l'argent alors qu'il sait que c'est interdit. Il se justifie sur le fait qu'il apporte seulement 23 centimes. Si les enfants interviewés insistent parfois sur le caractère masculin d'aller au-delà des interdictions, nous avons vu lors des entretiens que des filles pouvaient également posséder des objets interdits (chips, argent). Il se pourrait que ce soit l'attitude des garçons par rapport au dépassement des règles qui conduise à cette perception (plus rebelle, plus vantard).

Les enfants semblent être des vecteurs de surveillance et d'interdiction, puisque régulièrement ils interviennent pour rappeler les interdits aux autres enfants, voire pour les dénoncer. Mais à l'inverse ils jouent parfois le rôle de garde pour éviter que les animateurs découvrent les objets interdits.

Un des garçons me parle des cartes de foot qui sont interdites. Je lui demande s'il en avait et il me dit qu'il les a toujours dans sa poche, mais qu'il ne peut les sortir, sous peine de se les faire confisquer. Il me montre l'intérieur de sa poche, dans laquelle il doit y avoir 150 cartes de foot (un paquet très épais). Dès qu'il entrouvre sa poche, ses deux copains qui sont autour chuchotent, « mais c'est interdit », « fais gaffe »... Ils regardent autour d'eux pour surveiller les mouvements des animateurs. Ils jouent le rôle de gardes. (Observation)

Cette situation s'est répétée plusieurs fois au cours de nos observations. Les enfants sont observateurs et interviennent régulièrement lorsqu'ils voient un objet interdit. Dans nos entretiens, certains enfants ont affirmé que c'était mal perçu de dénoncer les autres. Cependant, certains ne se cachent pas pour le faire quand même.

Enfant : Aussi ce qui est énervant c'est qu'il y a des cafteuses.

Chercheur : C'est qui ? C'est les gens qui disent que vous faites quelque chose d'interdit ?

Enfants : Ouais Bah oui.

Chercheur : Ça c'est les rapporteuses.

Enfant : Les rapporteuses, les maîtresses et les maîtres, ils aiment ça, ma mère aussi elle adore ça, mais moi j'aime pas,
Enfant : Non c'est t'en es une
Enfant : Ouais t'en as une.
Enfant : T'en es une énorme. (Entretien CE2)

Raphaël : la dernière fois il y a un autre enfant qui a ramené ses cartes Pokémon et du coup je l'ai dit à un animateur et il se les [est] fait confisquer. (Entretien CE2)

Ici, on voit que les enfants se constituent en opposition aux adultes quant à la perception des rapporteurs, mais que cette opposition reste une façade, puisque les enfants restent amis, ou au moins dans le même groupe de pairs.

Confiscation des objets

Lors de l'entretien, le Rev évoque la confiscation de certains objets pour ne pas prendre parti dans le conflit de jeu ; c'est le cas notamment pour les billes où certains enfants qui perdent leur bille lors d'une partie à enjeu ne veulent finalement plus les donner. Dans ce cas-là, le responsable confisque l'objet et demande à ce que ce soit les parents qui viennent les récupérer. La directrice nous dit également que les objets confisqués sont remis en main propre aux parents et qu'elle essaye de les rendre rapidement. Elle s'occupe des objets sur le temps scolaire et laisse le responsable du périscolaire gérer le temps périscolaire.

Les enfants, lors des entretiens, confirment que les objets sont parfois rendus dans la semaine, mais ils soulignent aussi que certains enseignants ne respectent pas ce fonctionnement et ne rendent les objets qu'en fin d'année.

Le point de vue des parents

La directrice explique que les parents viennent parfois s'informer sur les circonstances de tel ou tel événement ou incident avec les objets, notamment lors des vols. Elle leur explique alors la position de l'école : « les jouets, ce sont des biens privés donc moi je ne régule pas ça et qu'à partir du moment où ils ont, ils apportent des biens privés c'est à leur risque et péril » (Entretien directrice).

Les parents interviennent parfois auprès des enfants concernant les objets apportés à l'école, pour les mettre en garde, notamment parce qu'ils craignent la perte. Par exemple, lors de l'entretien avec les CM1, un enfant nous dit qu'il souhaitait apporter des objets mais que ses parents lui ont dit de faire attention pour ne pas se les faire voler. Plusieurs enfants (Entretien CE2) évoquent le fait que les parents refusent certains objets par peur qu'ils ne se les fassent voler.

Cependant, les enfants n'écoutent pas toujours les recommandations des parents et essayent de trouver des stratégies entre pairs. Un enfant raconte « moi c'est arrivé une fois, et ma mère elle m'avait prévenu et j'ai pas trop écouté, je les ai amené et j'en ai perdu plein en paris et du coup j'ai demandé à un copain s'il pouvait me donner quelques billes pour pas que ma mère elle voit » (Entretien CM1). Un autre élève de CE2 dit mettre un ballon dans son sac sans que sa mère fasse attention.

L'organisation des règles de jeu entre enfants

De plus, en lien avec les règles des jeux utilisés par les enfants, nous leur avons demandé comment s'organisent les règles entre eux. Parmi les règles, revient celle qui pose que « celui qui a l'objet choisi avec qui il joue ». Ceci est mis en place pour différents jeux comme les ballons, les billes ou *Défis Nature*.

Les deux enfants concernés m'ont dit qu'ils étaient amis, mais que si on veut jouer avec quelqu'un dans la cour, la règle était de demander au propriétaire de l'objet s'il était d'accord, ce que le garçon n'avait pas fait. C'est pour ça qu'il lui a dit qu'il ne jouait pas. « Si on fait pas ça y'a tout le monde qui tape l'incruste ». (Observation)

Enfant : Par exemple, ils disent parce que des fois « non t'es trop fort tu ne peux pas jouer ».

Enfant : Ah ouais ça c'est vrai hein

Chercheur : Et c'est celui qui a la balle qui dit ça ou c'est les autres ?

Enfant : C'est celui qui a la balle mais c'est aussi celui qui a les *Défis Nature*. (Entretien CE2)

Chercheur : La dernière fois qu'on est venu, on avait entendu une règle comme quoi c'est celui qui rapportait le jeu qui choisissait avec qui jouer.

Enfants : Non non, non non, non, non, non, non, non. (Entretien CE2)

Ainsi, en demandant aux enfants au fil de nos entretiens s'ils connaissaient cette règle et s'ils l'appliquent, nous pouvons constater que la règle est bien connue par les enfants, mais que tous n'y adhèrent pas.

Certains enfants peuvent inventer des règles qu'ils qualifient d'amusantes pour intensifier leur jeu :

En effet, des fois j'invente des règles amusantes. Bah en fait quand y'a plus de monde qui vient et qu'il y a plusieurs « trou du cul » et bah je fais un « trou du cul suprême » et un « trou du cul ». En fait le « trou du cul suprême » ça change pas mais le « trou du cul » normal il donne trois cartes au président (Entretien CM1).

Ils disent mettre en place des pratiques plus justes lorsqu'il y a un désaccord sur les règles. Par exemple, les enfants s'assurent de l'accord de plusieurs d'entre eux avant de commencer un jeu (Entretien CM1) ou encore lorsqu'il y a un désaccord durant la partie « on demande à des personnes, à peu près à 10 personnes et y'a la majorité des voix et si la personne est mauvaise joueuse, elle ne va pas accepter et si la personne est bonne joueuse elle va accepter » (Entretien CM1). Dans nos observations, nous avons pu voir des litiges de règles qui se sont réglés en recommençant l'action.

Il y a quatre enfants, trois garçons et une fille, qui jouent aux billes sur une plaque métallique au sol (gaz/égout ?). Un autre garçon regarde. Il y a litige sur la règle du bouclier. Un enfant crie « noooooon », l'autre « Siiiiiiii ». Cela a été répété au moins quatre fois. Pendant ces échanges, l'autre garçon et la fille essayent d'avoir un rôle d'arbitre en énonçant leurs règles du « bouclier » et en rejouant l'action. Finalement, ils se sont mis d'accord pour recommencer l'action. (Observation)

Partage et circulation des objets entre enfants

Don, prêt, échange, vol

Les objets apportés par les enfants à l'école passent de main en main de différentes manières. Cela peut être par le vol, le don, le prêt, l'échange ou le « pari ». Bien que l'on n'ait pas eu l'occasion d'observer de cas de vol, nous savons à travers les entretiens qu'il y en a eu dans le passé.

Raphaël : Oh c'était horrible les Pokémon.

Chercheuse : Pourquoi c'était horrible ?

Hugo : Parce que tout le monde, tout le monde voulait des trucs, ils disaient « non, mais celle-là c'est à moi. »

Adrien : « On m'a volé ma plus forte de toutes mes cartes » et en plus ils disent « c'est que du carton on s'en fiche un peu hein ». (Entretien CE2)

Arthur : Des fois moi je trouve ça injuste, parce que les cartes Pokémon à la fin ça commençait à se calmer mais ils ont quand même interdit les cartes Pokémon.

Aïcha : Et le dernier jour, il y avait un CM2 qui a volé plein de cartes dans les manteaux. (Entretien CM1)

Ce n'est pas tant la perte des objets qui pose problème aux enfants, que le fait que ça provoque des interdictions, telle celle des cartes à jouer et à collectionner Adrenalyn⁴ et Pokémon.

Raphael : Y en a, ils se font voler et après ça crée des histoires et ils le disent aux adultes. Les adultes, ils disent ça c'est pas nos problèmes, c'est pas nos jouets, c'est vos problèmes et et ça termine tout le temps comme ça. Tous les jouets ils ont terminé comme ça. [...] Souvent, c'est interdit parce que souvent ça crée trop d'histoires. Les adultes, ils en ont marre et disent stop. (Entretien CM1)

Dans nos entretiens, aucun enfant n'a dit avoir déjà volé des objets à d'autres enfants. Comme le vol est interdit et est condamné par les enfants, nous ne pouvons pas avoir de témoignages ni de données précises pour approfondir l'analyse du vol d'objets apportés de la maison dans les cours de récréation.

En revanche, le prêt est davantage évoqué dans les entretiens, et lors de nos observations nous avons pu noter qu'il existait plusieurs types de prêts, pour des finalités différentes : certains objets circulent d'un enfant à l'autre pour une courte durée, le temps de la récréation ou moins. Cela permet aux enfants de jouer en plus grand nombre mais aussi parfois de jouer seul avec des objets que l'enfant ne possède pas.

J'aperçois que les enfants n'ont pas tous le même nombre de peluches. Une en a trois (deux petites et une plus grande), une a la peluche noire et orange, une autre la peluche colorée et une n'en a pas. Je les entends discuter et je les observe ; elles font bouger leur objet. La fille qui n'a pas de peluche demande à celle qui en a trois de lui en prêter une. Elle lui prête une des petites peluches et garde les deux autres (Observation).

J'observe un enfant qui demande la corde à sauter d'une autre fille en disant « Elle est à toi la corde ? ». Elle accepte. À la sonnerie, la fille récupère sa corde (Observation).

⁴ <https://www.paniniadrenalyn.com/>

Des objets sont prêtés pour des durées plus longues, en dehors des heures d'école. Dans le cas noté, le prêt s'inscrit dans une narration créée par un groupe de filles.

Chercheur : Et vous vous prêtez les objets entre vous ?

Enfant : Ah oui, oui. Pour des nuits ou des week-ends aussi parfois. Ou des vacances aussi.

Enfant : Moi j'ai gardé pour le voyage de noces le doudou de Louise et Margaux, je les ai gardés pendant deux semaines. Parce que c'était leur voyage de noces.

Enfant : Oui on fait vraiment des mariages. Moi par exemple j'ai deux doudous ils se sont mariés et ils ont fait un enfant. (Entretien CM1)

Arthur : bah oui, lui [Joseph] comme il reste à l'étude et que moi je reste pas, bah je lui confie ma balle et le lendemain il la rapporte à l'école (Entretien CM1)

Les circulations d'objets apportés à la maison peuvent aussi prendre un caractère plus définitif sous la forme de dons entre enfants. En observant un rassemblement de trois enfants autour de Lego, un des enfants nous a dit qu'une de ses figurines lui a été donnée par un de ses amis.

Nous avons observé dans la cour de récréation des parties de billes avec enjeu que les enfants appellent « paris ». En début de jeu, les enfants peuvent se mettre d'accord pour miser une ou plusieurs billes. Celui qui perd doit alors donner sa mise au gagnant. Il s'agit d'un des seuls exemples d'objets pour lesquels des « paris » existent.

Enfin, les enfants peuvent échanger des objets qu'ils apportent depuis leur domicile. Normalement interdit, nous avons pu voir et entendre plusieurs types d'échange : des objets contre des objets ou objets contre des services. « Ah, euh y'a des billes pour jouer ou les échanger ou faire des paris, voilà. » (Entretien CM1). Parmi les échanges d'objet à objet, nous avons pu identifier deux modalités. Souvent les échanges portent sur un même type d'objets comme dans le cas des billes. Dans certains cas, une bille peut être échangée contre plusieurs. L'échange dépend de la valeur des billes qui varie pour chaque enfant selon la rareté, la beauté ou de la valeur sentimentale attribuée à leurs billes. Il semble qu'une échelle de rareté des billes se soit instaurée, sans réelle valeur concrète posée sur chaque bille : cinq enfants s'accordent pour dire que la « pépète », la bille la plus rare, a une valeur moyenne de 60 « œil de chats ». Si les échanges se font généralement entre objets de même nature, les enfants ont aussi évoqué des échanges d'objets de nature différente, billes contre nourriture dans le cas suivant :

Faith : Moi ça m'est déjà arrivé. En fait, il y avait quelqu'un qui voulait du goûter parce qu'il n'en avait pas et du coup il a dit en échange il voulait me donner des billes. Et après je lui ai donné un peu de goûter. (Entretien CM1)

Enfin, il peut y avoir des échanges d'objets à service chez les enfants :

Arthur : Bah en fait nous on s'occupe que personne ne lui vole des chips, que personne ne la harcèle pour des chips et en échange elle nous paie en chips. [...] Par exemple, il y a une personne qui rend service à l'autre, à une autre personne et elle donne des billes en échange. (Entretien CM1)

Ainsi, le prêt et l'échange ont deux rôles différents. Le prêt permet un jeu impossible pour un tiers et/ou est inscrit dans une histoire créée par les enfants. Dans les cas observés et entendus, celui ou celle qui prête son objet ne compte pas l'utiliser. Dans un échange, dans les trois déclinaisons vues précédemment, les deux partis établissent des compromis composés de pertes et de bénéfices. L'objectif n'est donc pas de partager mais de posséder l'objet.

Usages des objets

Les objets apportés par les enfants autres que les jouets peuvent avoir différents usages dans la cour de récréation. Ils peuvent être utilisés dans leur première fonction, mais aussi manipulés, montrés ou bien détournés.

Certains objets apportés sont utilisés de façon non détournée. Dans nos observations, c'était le cas pour les montres et les livres.

Trois filles sont venues me [un chercheur roux] voir en criant « barbe rousse ! ». Je leur demande l'heure, deux d'entre elles retroussent leur manche pour me donner l'heure. Elles n'arrivent pas bien à lire l'heure. Les deux veulent me donner la réponse en premier. Après quelques secondes, l'une d'entre elles me donne l'heure (Observation).

Une fille vient me voir avec le livre *Roger et ses humains* pour me faire la lecture. Je me place à côté de deux filles qui lisent un livre. Elles se partagent les rôles de la narration, et lisent à haute voix. Il y a un jeu d'acteur dans la voix. Celle à qui le livre appartient choisit les chapitres et les extraits qu'elles lisent. Après leur extrait, je vais les voir pour leur parler. Celle qui a le livre me dit que c'est une pièce de théâtre qu'elle doit apprendre pour cet été, que c'était son livre et qu'elle voulait le faire découvrir à son amie. (Observations)

Cependant, de nombreux objets apportés de la maison peuvent être visibles dans la cour de récréation sans être utilisés. Nous avons observé un rassemblement autour d'un compas et de sa boîte ou encore l'exhibition d'une trousse de coiffure. Ces objets n'ont pas été utilisés dans leur fonction première mais seulement sortis, observés, expliqués et manipulés par les enfants.

Elle a ouvert la boîte ensuite, et a montré le compas aux autres. Elle a montré tout le matériel disponible à l'intérieur, et monté le compas avec une « rallonge » présente dans la boîte. Elle a expliqué le fonctionnement du compas aux autres, et l'utilité des éléments qu'elle avait ajoutés. (Observation)

Nous avons également constaté que les objets créés par les enfants sont davantage utilisés pour les montrer aux autres et que ce sont des objets de conversation. C'est notamment le cas d'objets qui peuvent être manipulés en même temps que les discussions, comme le scoubidou, ou la création de bracelets d'amitiés.

Deux filles discutent et font des bracelets en même temps à l'aide d'un support circulaire. Le bracelet n'est pas au centre de la discussion, mais est fait en même temps qu'elles discutent avec d'autres filles. Quand je leur demande ce que c'est, elles me disent que ce sont des bracelets d'amitié, et qu'elles sont meilleures amies. (Observation)

A côté, un autre groupe de filles de CM2 discute. Une d'entre elles fait un scoubidou en écoutant (elle ne parle presque pas). Elle fait son scoubidou en même temps qu'elle écoute, et personne ne lui en parle ou ne pose de questions. Mais, beaucoup de regards, notamment de celle qui mène la conversation, se portent sur ce scoubidou. Deux filles plus jeunes viennent voir le scoubidou : « c'est quoi ? » (Observation)

Les enfants peuvent également montrer leurs objets aux enseignants et animateurs.

Enfin, certains objets sont sortis en cour de récréation sans pour autant être au cœur de l'interaction. Ça a été le cas pour un manga *One Piece* qu'un enfant tenait dans sa main pendant une partie de football.

Usages : le jeu sous toutes ses formes

À l'instar des nombreuses pratiques autour des objets en cour de récréation, les enfants ne font pas que jouer avec les jouets qu'ils apportent. Nous avons vu précédemment que les enfants peuvent échanger ces jeux et jouets ou les miser lors de parties. Si les jouets sont à l'origine de jeux ils sont tout autant montrés, manipulés ou détournés que les autres objets.

Nos observations montrent que le jeu était abondamment présent dans les cours de récréation de l'école. Concernant l'usage des objets apportés, nous avons pu observer des jeux de règles souvent avec un aspect compétitif et des jeux de faire-semblant. En ce qui concerne les jeux de règles, nous avons observé beaucoup de parties de *Défis Nature* et de billes.

Pour ce qui est des jeux de faire-semblant, nous avons entendu dans nos entretiens avec les CE2 que les *Défis Nature* peuvent également être utilisés pour donner des rôles à imiter. Ces mêmes enfants jouent dans la cour de récréation avec des peluches, leur inventant des histoires et en les promenant sur les marches de la cour. Nous avons aussi pu voir des enfants jouer avec des figurines Lego Ninjago.

Je suis située sur un côté de la cour centrale, deux des petites filles avec leurs peluches de ce matin viennent me voir. Elles arrivent en me disant que leurs peluches sont malades. Elles me disent que pour savoir si leurs peluches sont malades ou non, elles appuient avec un stylo sur la tête des peluches et que si le stylo laisse une trace profonde alors cela signifie que leurs peluches sont malades. Je leur demande ce qu'elles vont faire, elles me disent qu'il faut bien couvrir les peluches. Elles les enroulent dans leur écharpe puis repartent. (Observation)

Certains jouets ont de la valeur pour les enfants. Nous l'avons vu avec les billes qui n'ont pas toutes la même valeur, mais certaines cartes des *Défis Nature* sont également « collector ». En cour de récréation, nous avons pu observer des enfants montrer ces jouets en ouvrant leur sac de billes ou en sortant leur paquet de cartes *Défis Nature* en mettant en avant leurs cartes collectors.

Plusieurs enfants l'entourent toujours et l'un d'eux lui dit « Fais voir tes billes ». L'enfant qui a les billes est au centre du groupe d'enfants qui l'entourent. Nous avons vu plusieurs grosses trousse ou sacoches avec des billes. Mais c'était avant de manger, donc les trousse sont restées fermées. Les seules interactions vues étaient semblables aux précédentes : « Montre tes billes » ; « Ouah tout ça ». Un élève à côté a une énorme sacoche avec uniquement des billes « pépites » dedans, donc des billes d'une grande valeur. Il montre à trois enfants l'ensemble de ses billes. On entend des « ouahou », « trop bien ». (Observation).

Outre le jeu et la (dé)monstration, les jouets peuvent aussi être détournés. Dans nos entretiens, des enfants nous ont dit que les billes étaient interdites aux enfants de CM2 car ils les lançaient sur les autres. Nous avons pu également observer dans la cour des parties de « foot-bille », du football utilisant comme balle une bille. Ce détournement des billes en balle ou ballon de football semble, pour une enfant, venir de l'interdiction de jouer au football lorsque le sol est mouillé. Cependant, ce succédané s'est transformé en norme car le « foot-bille » est joué même lorsque le sol est sec et que les enfants peuvent jouer avec des balles de football.

Chercheur : Moi j'avais vu un truc y'a 2-3 semaines quand on est venu observer, c'est un foot billes (...)

Aïcha : En fait j'ai compris pourquoi ils font ça, c'est quand le sol est mouillé, il peut pas y avoir de balles du coup ils prennent des billes.

Solange : Ils le font même quand le sol n'est pas mouillé. (Entretien CM1)

Mobilités et utilisation de l'espace

Il est important de préciser que, conformément à ce que la directrice impose, la plupart des objets qu'apportent les enfants à l'école sont des objets de petite taille qui se rangent facilement dans la poche et qui sont ainsi aisément transportables. Ces objets permettent donc une certaine mobilité pour les enfants dans les usages.

Lors de nos observations, nous avons remarqué que les enfants se servent du mobilier disponible dans la cour (banc, petits murets, escaliers, chalet) pour utiliser leur objet. Par exemple, pour jouer au *Défis Nature*, les enfants sont très souvent assis sur un banc ou adossés aux murs. Pour utiliser leurs billes, les enfants profitent des plaques d'écoulement d'eau sous les arbres pour manipuler leur objet. De plus, lors de plusieurs observations, nous avons constaté que des filles utilisent le muret en pente pour faire glisser leurs peluches ainsi que les escaliers de la cour.

Les enfants exploitent également la devanture de la cabane, située dans la cour du bas, ainsi que l'espace vide entre le muret et cette cabane comme cage, pour leurs jeux de ballon (Observation). Les ballons sont par définition des objets que l'on fait rouler et donc qui permettent la mobilité dans l'espace. Nous avons remarqué qu'ils sont présents en très grande quantité et qu'ils monopolisent beaucoup de place dans les cours du milieu et du bas, rendant parfois les déplacements difficiles. Lors de leurs entretiens réciproques, le Rev et la directrice de l'école nous ont expliqué que, suite à un conseil de délégués, les ballons ont été interdits dans la cour du haut pour permettre plus de tranquillité aux enfants ne voulant pas jouer à ce type de jeu.

De plus, certains espaces de la cour sont utilisés comme des cachettes par certains enfants lorsqu'ils sortent des objets interdits. La cabane située dans la cour du bas est une structure qui permet aux enfants de se cacher. C'est aussi le cas des toilettes. Lors de l'entretien avec les CE2, les enfants nous expliquent « Oui il y a plusieurs personnes qui ramènent des trucs [ils parlent de cartes Pokémon] mais qui savent que c'est interdit mais ils ne montrent pas genre par exemple ils vont aux toilettes et se cachent, par exemple pour s'échanger. » (Entretien CE2). Ils nous disent également que certains utilisent leur téléphone aux toilettes pour ne pas se faire prendre par les enseignants et animateurs.

Les enfants de CE2 interrogés nous expliquent que les toilettes permettent également de se cacher lorsqu'ils jouent à chat ou à « fille attrape garçon » : « Non on n'a jamais le droit [de se cacher dans les toilettes] mais on le fait quand même parce qu'on sait que les garçons ne peuvent pas rentrer dans les toilettes des filles et que les filles ne peuvent pas rentrer dans les toilettes des garçons donc... » (Entretien CE2).

Perception des enfants et projet des adultes

Dans les discours des enfants, la perception de la relation de l'adulte aux objets est souvent négative. Elle est associée à la punition, souvent au travers de la figure de l'enseignant. Quand la directrice est évoquée, c'est davantage dans son rôle de « législateur » quant à la place des objets dans la cour. Pourtant les adultes ont un projet pédagogique pensé pour les enfants et une opinion sur les objets, qui accorde aux enfants une place dans l'élaboration des règles. Nous analysons la relation qui existe entre ces deux perceptions.

La perception des enfants

Une première distinction peut se faire en termes d'espaces, puisque nous avons vu précédemment que les jouets et objets apportés de la maison étaient majoritairement autorisés dans la cour de récréation. En classe, en revanche, les enfants ont une interdiction stricte de sortir tout jouet. Cette opposition conduit les enfants à percevoir l'enseignant dans un rôle d'interdit et de punition, alors même que les enfants mentionnent souvent l'absence de surveillance des adultes dans la cour de récréation.

Nouhad : En fait non, c'est que en fait, quand ta maîtresse elle voyait des billes en classe, elle les confisquait, sinon on peut les prendre pour la récréation et tout.

Lyna : Et tout oui, mais en fait aussi Madame X, elle, des fois quand elle voit des billes tomber et qu'ils [ceux qui ont fait tomber les billes] disent « non, c'est pas moi », mais en fait c'est à eux, elle les confisque directement et elle ne les rend pas. (Entretien CE1)

Dans cet extrait, on peut noter que c'est dans l'espace de la classe que les objets sont confisqués, mais qu'ils le sont aussi de fait pour le temps de récréation, pendant lequel l'objet trouve sa place par excellence. Si nous en doutions, cela montre que les adultes sont conscients de l'usage des objets et l'acceptent de manière générale, et qu'ils ne vérifient pas le contenu des sacs pour interdire tel ou tel objet. S'ils interdisent l'objet, c'est qu'il leur a été rendu visible, ou qu'il a gêné le déroulement de la classe. On peut également noter que les punitions concernent aussi des objets par ailleurs autorisés dans la cour, amplifiant cette vision punitive de l'enseignant dans la salle de classe.

Pourtant, pour les enfants, le temps de la classe et de la cour ne s'opposent pas nécessairement quant à l'utilisation des objets. Nous avons pu observer des enfants qui amenaient des cahiers et des outils scolaires dans la cour de récréation. Nous avons déjà évoqué l'exhibition d'un compas et de sa boîte, mais nous avons également observé des filles apporter leurs carnets en cour de récréation. Il est possible que cette utilisation du matériel scolaire soit le produit de la composition sociale particulière de l'école, puisqu'il ne semble pas qu'il y ait autant de produits scolaires utilisés comme jouets dans la cour des autres écoles.

Elles ont également des carnets, sur lesquels elles écrivent plein de choses. Sur ces carnets, elles écrivent « tout ce qu'on veut ». Elles me montrent des charades, des leçons d'histoire, et des énigmes. (Observation)

Le projet éducatif des adultes

L'implication de la directrice et du Rev dans l'acceptation des objets donnent à voir une conception d'un rapport entre jeu et éducation particulier. Dans leur entretien, directrice comme

Rev affirment qu'ils sont dans une position de laisser-jouer, et de tolérance par rapport aux objets.

C'est certain que ça apaise parce que y a pas ..., ils sont tout de suite dans une situation de jeu et puis d'interaction sociale. Donc ça permet de développer tout cet aspect-là et ça évite des enfants, des esprits qui vont s'échauffer inutilement ou des conflits qui pourraient y avoir. C'est un équilibre en fait à trouver : que ça suscite pas des jalousies, des conflits, etc., mais en même temps que les enfants soient occupés. Toute la période, alors les billes, là c'est un peu moins, mais toute la période des billes avant qu'apparaissent les billes énormes, on a eu une cour extrêmement paisible. (Entretien directrice)

Et puis ça, ça me permet en fait au travers ces petits jeux-là de leur donner des petites leçons du style. « Bah oui mais dans la vie » enfin en gros « là t'as décidé de jouer cette bille, c'est ça les règles, tu l'as perdue, peut-être que t'aurais pas dû la jouer, enfin que ça te serve de leçon ». (Entretien Rev)

Dans ces deux extraits d'entretien, on peut voir que les jeux sont pensés et parfois utilisés comme des moments d'apprentissage par les adultes. Plusieurs bienfaits sont notés : le jeu permet de développer les interactions avec les autres enfants, et donc les sociabilités, mais c'est aussi un moyen de faire réfléchir l'enfant sur la propriété, le risque, et de développer un vivre-ensemble. On peut également remarquer que les objets servent de pacificateurs, de moyens de garder une cour calme. On est ici dans une représentation du jeu qui se semble aller vers une conception d'un jeu intrinsèquement éducatif, au-delà d'une conception d'un jeu plus occupationnel, pour reprendre les analyses de Gilles Brougère (1995)

C'est une des particularités de l'école Les Iris de considérer cette relation entre le scolaire et les objets apportés par les enfants comme une relation de complémentarité alors que souvent, les adultes excluent l'utilisation de leurs objets par les enfants. Le Rev nous indiquait notamment que c'était la première école dans laquelle il pouvait autoriser autant d'objets, alors même que dans d'autres écoles ils sont souvent objets de conflits et de convoitises.

Dans cette école, les adultes responsables des temps scolaires et périscolaires s'accordent pour avoir une même politique quant aux objets. Sur le temps de la pause méridienne, géré par le périscolaire, la seule différence est que certains objets sont interdits par les animateurs, faute de place.

Mais nous en fait on s'est rendu compte que le midi, si bah là on a 170 enfants ben en fait si y en a 10 qui ramènent leurs ballons voulant jouer bah en fait ça fait trop et donc du coup qui dit ballon dit accident dit... Donc du coup on doit faire attention donc on a limité (Entretien Rev).

La limitation des objets dans la cour s'applique principalement aux objets demandant un espace important pour être utilisés (ballons, cordes à sauter, élastiques). Mais les animateurs sont à disposition des enfants et des activités sont proposées avec des objets appartenant au périscolaire pour éviter l'ennui des enfants, y compris des ballons, mais en nombre limité.

Ben là, dans le préau, il y a plein de jeux de société qu'ils peuvent jouer tranquilou. Il y a des livres aussi qu'on met enfin un petit espace lecture. Un espace dessin où s'ils veulent juste, voilà avoir une feuille et puis faire des petites productions d'écrit et parfois ils font des petits quiz, des baccalauréats. Enfin voilà, ils sont libres mais en gros [dans le] préau y a quatre espaces : lecture, Kapla, jeux de société, dessin, et ensuite dans la cour, on met toujours en place, on essaie de... au moins un animateur qui supervise un atelier un peu sportif au moins sur un demi-terrain et les autres, c'est vraiment plus de la surveillance, on peut leur mettre à disposition des

cordes. Des cordes, des ballons, des petites craies s'ils veulent, voilà, utiliser un petit peu le tableau. (Entretien Rev)

On voit ici qu'il y a un fort investissement du périscolaire pour développer le jeu des enfants. Cela permet aux enfants de construire un espace propice au développement de leurs propres jeux. Ainsi, le préau devient un espace d'utilisation des *Défis Nature* permis par la mise à disposition de jeux de cartes et de jeux de société semblables. Un autre exemple que nous avons pu voir est la monstration d'un bracelet par une fille, qu'on pensait apporté de la maison. Il s'agissait en fait d'un objet conçu dans ce préau sur le temps du périscolaire précédent. On note également un investissement des animateurs dans des jeux mis en place autour d'objets possédés par les enfants, comme des parties de billes ou de balles américaines. Toutefois, il faut noter que l'important nombre d'objets apportés par les enfants permet à l'équipe d'animation de prévoir moins d'animations pour organiser les jeux que dans d'autres écoles dans lesquelles tout objet est interdit. Ici, les enfants s'occupent d'abord avec leurs propres objets.

Dans une moindre mesure, le temps du périscolaire peut aussi être un moment d'utilisation d'ersatz de ballons et de détournements d'objets, puisque l'interdiction d'utilisation des ballons personnels peut conduire les enfants à fabriquer leur propre ballon.

De l'autre côté de la cour (cour du bas) des enfants jouent au ballon avec des paires de gants. Ils jouent à la balle américaine. Ils m'expliquent qu'ils jouent avec des gants parce qu'ils n'ont pas de balles. Quand ils sont éliminés de la « grosse » balle américaine de la cour du milieu, ils descendent dans la cour du bas et jouent avec leurs gants. Ils me disent que ça n'arrive que le midi, ou quand il pleut. Ils sont trois garçons. Juste à côté, un autre groupe pratique le même jeu avec un bonnet. Ils sont également trois. Ils me disent que c'est parce que les gens qui jouent dans l'autre cour sont trop forts pour eux. Ils jouent entre enfants de la même classe. (Observation)

Les activités des animateurs agissent donc comme des pratiques générant des sociabilités différentes autour de jeux plus collectifs, mais aussi comme opportunité pour les enfants d'initier des détournements et des ersatz d'autres objets, montrant la place centrale de l'objet dans le jeu et les sociabilités de cour de récréation.

Dans l'école, Les Iris il y a un cadre qui est pensé en intégrant le jeu dans l'espace d'apprentissage que constitue l'école, avec une forme d'autonomie et de responsabilisation des enfants par rapport à leurs objets. On peut penser que les enfants ont compris et intériorisé cette intention éducative, puisque dans plusieurs entretiens, ils nous ont fait part de leur volonté de ne pas déranger les adultes pour leurs conflits, et de les régler entre eux, ce qui était une partie de l'objectif des adultes. Il semble qu'il y ait un changement de cadre, en sortant de la classe pour entrer dans la cour de récréation. Toutefois, les adultes avec qui nous avons pu échanger sont ceux qui ne côtoient pas les enfants dans le cadre scolaire. Il nous manque le point de vue de ceux qui sont en relation directe avec les enfants.

Organisation des sociabilités

Les groupes : maillon essentiel de la sociabilité

Les objets que nous avons pu croiser dans notre recherche sont des facteurs de sociabilité dans la mesure où ils s'inscrivent dans des groupes de pratique qui constituent un maillon nécessaire de la sociabilité enfantine, qui se construit majoritairement dans l'espace scolaire. (Delalande, 2003).

Les différents usages des objets listés précédemment témoignent d'un point essentiel : c'est un usage essentiellement collectif. Cela tient à la fois à la concentration d'enfants dans la cour de récréation, mais aussi à leur volonté de faire partie d'un groupe. Ainsi, des objets qui pourraient s'inscrire dans des pratiques solitaires (livre, puzzle) prennent ici souvent une dimension collective. Les objets dont l'usage pourrait être qualifié d'individuel, comme les scoubidous ou le livre, s'inscrivent ici dans des pratiques collectives. Ainsi, les élèves que nous avons pu observer utilisant ces objets associaient leurs pratiques à une discussion, une activité de groupe. Nous avons pu observer des enfants qui lisaient ou faisaient un scoubidou tout en parlant à leur camarade. Le seul cas particulier était celui d'un enfant de CP, souvent proche de nous car il refusait les jeux et lisait régulièrement seul dans la cour. Le groupe apparaît donc comme une instance de socialisation omni présente.

Cette construction en groupe n'est pas forcément perçue comme telle par les enfants, mais ils expriment tous le fait qu'ils jouent majoritairement avec les mêmes enfants : les amis ou les copains.

Chercheur : Et tu joues toujours avec la même personne ?

Lyna : Non, pas toujours Anna, Abigail. Et il y a que eux qui veulent jouer avec moi. Mais après je sais pas.

Pauline : Bah moi des moi des fois je joue avec Noah avec Noël. Justine, des fois je joue avec Anna et c'est bon. En fait mes copines. (Entretien CE1).

Il y a donc une primauté du ou des groupes habituels par rapport aux autres enfants. Dans ces groupes, on retrouve majoritairement des enfants du même âge, qui peuvent être parfois issus de la même classe. Les sociabilités des enfants dépassent cette homogénéité d'âge, lorsque des espaces de socialisation particuliers le permettent, comme une récréation commune, une activité proposée par les animateurs ou le fait d'avoir un frère ou une sœur d'un autre âge. La balle américaine du midi est l'occasion pour les enfants de jouer avec des plus grands ou des plus petits. Mais le groupe de jeu éclate rapidement dès que les joueurs les moins forts sont éliminés. Pour pallier cela, des groupes sont créés à nouveau, et se composent généralement d'enfants du même âge. Nous avons pu l'observer avec les sous-groupes de balle américaine, qui se composaient de groupes d'amis du même niveau scolaire.

Ces groupes et ces proximités qui se construisent au sein même d'une classe d'âge se cristallisent en particulier autour des objets. Ainsi, les enfants interviewés témoignent généralement de leur agacement par rapport aux CM2 :

Enfant : C'est un CM2, c'est souvent les CM2 qui volent, qui prennent les choses interdites, parce que ils savent que dans tous les cas, c'est eux les plus grands. Et pour eux, c'est eux qui dirigent tout. (Entretien CE2)

Chercheur : Est-ce que vous jouez avec des enfants du même âge que vous ? Est-ce que vous jouez avec des plus grands ?

Enfants : Avec les plus grands ? Mais comment veux-tu qu'on joue avec les CM2 ? Et c'est des fous ! C'est des obsédés (Entretien CE1)

L'énervement des plus jeunes est focalisé sur deux aspects : les plus grands imposent leur domination dans l'utilisation des objets, en utilisant leur différence d'âge ; ils sont également considérés comme trop turbulents dans leur utilisation des objets ou leur rapport à l'autorité. Ces deux points construisent une catégorie « CM2 » perçue comme négative et responsable de certaines interdictions d'objets ou d'activités. Nous ne nous sommes pas entretenus avec les CM2, mais il aurait été intéressant d'avoir leur perception des « plus petits ».

Ici, la différence d'âge peut être analysée comme un motif de perception dévalorisante, surtout dans la période de différenciation des âges plus marquée qu'est la fin de l'école primaire. Dans un autre témoignage, une des CM1 se considère comme une star pour les plus petits, montrant qu'il n'y a pas de situation d'égalité avec les plus jeunes, mais bien un rapport d'âge qui se crée entre plus petits et plus grands.

Les groupes sont donc au cœur de la sociabilité des enfants et de leurs usages des objets. Pour autant, ces groupes ne sont pas fixes et ne sont pas perçus comme tels pour les enfants.

Limites des groupes et intégration

Cette construction « en groupe » peut être perçue à travers la primauté des amis « habituels », qui s'exprime parfois dans les entretiens avec les enfants. Ainsi, lors de l'entretien avec les CE2 :

Chercheur : C'est toujours le même groupe, toujours les mêmes personnes ?

Margot : Moi, c'est souvent que [les enfants de] ma classe.

Lilian : Il n'y a jamais d'exception ?

Enfant : Bah des fois quand je me dispute, bah voilà, on change un peu d'amis.

Chercheuse : Et entre vous, vous vous disputez ?

Manon : Oui mais ça ne dure même pas une matinée, ça ne dure même pas 100 ans hein. Même pas une journée, ça dure 3 heures et puis voilà. (Entretien CE2)

Cette digression exprime parfaitement la primauté du groupe habituel sur les potentielles autres sociabilités qui pourraient se créer. Dès que les problèmes sont résolus ou laissés de côté, les habitudes de fréquentations reviennent. Pourtant, ce témoignage illustre le fait que les groupes des enfants ne sont pas fixes, même si les observations que nous avons menées montraient une certaine constance.

Les enfants en parlent dans certains entretiens, en expliquant les motivations qui les conduisent à intégrer d'autres individus à leur groupe, ou à devenir ami avec d'autres enfants.

Chercheur : Tout à l'heure, vous nous avez dit que vous jouiez souvent ensemble aux cartes, ça vous arrive de jouer avec d'autres gens ou vous jouez entre vous ?

Enfants : On joue tout le temps entre nous.

Chercheur : Une fois que vous avez un groupe de copain, vous changez pas trop de groupe ?

Enfants : Non.

Solange : Sauf si les personnes nous le demandent.

Arthur : Et après des fois en fonction de leur caractère, bah on va les accepter ou pas les accepter.

Chercheur : Donc comme vous êtes déjà dans le groupe, c'est vous qui décidez qui peut rentrer de nouveau ?

Enfants : Oui, voilà c'est ça. (Entretien CM1)

Dans leurs explications, nous pouvons noter l'importance de la cooptation et de l'intégration par un membre déjà présent, mais aussi les relations marginales qui peuvent exister entre les personnes du groupe et les autres. Ces groupes ne sont pas fixes, puisqu'on peut simplement demander à faire partie d'un groupe. Toutefois, la perception du groupe par rapport à l'individu est aussi influencée par la perception que le groupe a des autres groupes.

L'importance de la cooptation transparaît également dans nos observations, notamment dans les pratiques de prêt d'objet. Ainsi, un enfant ayant beaucoup d'objets peut les prêter s'il juge ses pairs aptes à en prendre soin. Ces prêts d'objets sont également des instances de construction de relations entre enfants. Les objets et leur partage fonctionnent comme un langage qualifiant les relations qui peuvent exister entre enfants.

Les objets peuvent également mener à la construction de groupes de sociabilités genrés. Dans nos observations, nous avons pu voir à quel point le ballon est un objet qui conduit à la pratique du foot ou du basket, et permet la construction de groupes de garçons centrés sur cette pratique. Si l'on n'a pas pu parler beaucoup de cette activité dans les entretiens, il faut noter que sa régularité (toutes les récréations, à l'exception des jours de pluie) amène évidemment à la construction d'une sociabilité essentiellement masculine. À côté, des activités centrées autour de l'écriture dans un carnet, ou du soin de peluches ou d'objets « cute », sont généralement développées par des filles et dans des groupes essentiellement féminins. D'autres objets comme les billes ou les *Défis Nature* sont a priori utilisés par des enfants des deux sexes, mais on peut noter toutefois que les petits groupes de jeu sont généralement composés d'enfants du même genre.

Enfin, une des limites à la sociabilité est celle du milieu social. Si notre terrain nous amène à étudier des enfants d'un milieu social homogène, il apparaît que le rapport aux objets, à leur valeur économique et à la propriété peut être source de conflits. Il arrive que des enfants soient caractérisés négativement à cause de leur rapport aux objets, ce qui est notamment le cas d'un des enfants que nous avons pu observer. Cet enfant de CP participait aux activités de groupes des autres enfants, sans faire partie des groupes, généralement quand l'objet au centre de l'activité est un ballon, mais avait des difficultés à s'intégrer à des activités de groupe sans ballon. Il a été plusieurs fois caractérisé de voleur devant nous, et était rejeté de groupes constitués pour cette raison. C'est un enfant qui est en retard scolaire d'après ses camarades, et qui est une des seules personnes noires de l'école ; de plus ses vêtements semblent révéler son appartenance à une catégorie sociale plus populaire. Son intégration aux jeux construits autour d'objets permettant des pratiques collectives importantes montre que les groupes des enfants ne sont pas fixes. Ces groupes peuvent ainsi se resserrer sur leur noyau quand les objets ne permettent pas de pratiques collectives très ouvertes, ou que la confiance n'est pas acquise.

De l'autre côté de la pyramide de l'âge, des CM2 qui jouaient avec une montre avec des composants électroniques se sont moqués d'un autre CM2 qui possédait une montre connectée, en le traitant de « sale riche ».

Trois enfants jouent avec une montre. Deux manipulent, un regarde. C'est la montre de l'élève de CM2 mentionné plus haut. C'est une montre électronique, qui suscite l'intérêt de ses camarades. Il en joue en montrant la façon de l'allumer / l'éteindre. Je lui demande si elle est connectée, il me dit que non, mais que celle de son copain est une montre connectée « de riche » ensuite, il lui répète « sale riche », « sale riche », avec son autre ami. Son ami l'attaque en disant que lui au moins, ne porte pas de bague. (Observation).

Cet extrait montre qu'il n'y a pas de conflit dû à cette perception de richesse, puisqu'ils sont amis, mais que les enfants peuvent avoir une représentation de leur situation économique, et de leur position dans l'échelle sociale.

Malgré ces quelques éléments, la forte homogénéité sociale des enfants de l'école est sans doute un des facteurs de l'ouverture des groupes, de l'intégration des autres dans les jeux collectifs autour d'objets. De fait, elle réduit les tensions entre enfants, ce dont témoignent aussi les encadrants. Dans le discours des deux professionnels, on retrouve l'idée que les enfants sont extrêmement calmes et que c'est une école sans problème, ce qui justifie l'autorisation de l'utilisation des objets, et la mise en place de limites (relativement) restreintes.

Conclusion

L'école Les Iris possède des caractéristiques particulières : elle accueille des enfants d'un milieu social favorisé et plutôt homogène, ce qui conduit à une prise en compte de leur point de vue plus importante et une tolérance plus grande quant aux objets qu'ils y apportent. Au début de nos observations, nous ne nous attendions pas à ce qu'il y ait autant d'objets à observer, puisque nous avons été prévenus qu'il pouvait être difficile d'en observer. De toutes les écoles qui ont été étudiées, elle est sans doute l'école dans laquelle il y a le plus d'objets.

On pourrait analyser cette omniprésence des objets de plusieurs façons. D'abord, les enfants ont plus d'objets parce qu'ils sont les co-auteurs des règles qui prévalent dans la cour. Le projet pédagogique engagé par les adultes et qui inclut la participation des enfants permet sans doute une plus grande intériorisation des normes. Ensuite, parce que la situation sociale de leurs parents leur permet de posséder ces objets en grand nombre.

Mais il faut surtout considérer l'engouement et l'aspect intégrateur que permettent ces objets. Les enfants apportent ces objets dans la cour pour pouvoir jouer avec les autres, pour s'intégrer dans des groupes et des réseaux amicaux dans lesquels les objets ont un rôle central. Des objets comme le ballon, les billes, les *Défis Nature* et les groupes avec lesquels il est possible d'y jouer conditionnent le développement de la sociabilité ; à titre d'exemple, les garçons ont tendance à se réunir autour d'une activité qui comporte un ballon. Mais les objets conditionnent aussi la place des enfants par rapport aux autres ; ainsi l'enfant accusé de vol a tendance à jouer avec des objets en marge de groupes déjà constitués, son rapport aux objets conditionnant son rapport aux autres. Comme l'objet est au centre des activités et du temps « libre » des enfants, il devient un élément central de la construction de l'identité à la fois individuelle et collective des enfants. Aux Iris, il y a peu de détournements d'objets, peu d'ersatz, mais leur présence contribue à accentuer le fait que les sociabilités et les jeux se construisent et s'incarnent dans des objets.

On peut aussi noter la forte place de la culture enfantine à l'école. Si les objets y ont une place aussi importante, et reviennent d'année en année en fonction des engouements, c'est qu'une culture des objets existe et se transmet aux enfants, par des enfants plus grands, par des groupes de pairs, ou par des adultes qui souhaitent entretenir cette culture. Le meilleur exemple reste les billes, qui témoignent de la pérennisation de cette culture par les enfants, leurs parents ou frères et sœurs qui fournissent généralement leurs anciennes billes, et les animateurs qui se prêtent au jeu.

Enfin, on peut aussi noter l'importance du transmédia, quoi qu'assez peu visible dans cette école, mais qui s'incarne essentiellement dans les jouets. On retrouve aussi des indices de la construction de la culture enfantine en lien avec la perception de l'enfant dans la culture adulte. L'exemple des *Défis Nature* permet ici d'affirmer qu'une partie de la culture enfantine est motivée par l'engouement des enfants et leur volonté d'intégration et de participation aux groupes de pairs, mais aussi par les formes de culture enfantine la précédant (cartes Pokémon, cartes à échanger) et les attentes des adultes envers l'enfant en matière d'éducation. La force des *Défis nature* est peut-être d'avoir réussi à enclencher un processus de mobilisation sociale totale (Steinberg, 2018) en associant des éléments culturels hétérogènes associés aux enfants, d'une part des contenus ; mythologies, animaux, légendes, et d'autre part des fonctionnalités : la collection, le combat (ou du moins l'opposition), et l'aspect fun avec les cartes spéciales. Le jeu fait appel à une culture ludique largement répandue, et les enfants peuvent utiliser l'argument de l'éducation pour obtenir son achat par les adultes. Il en résulte la nécessité de prendre en compte la dimension locale de la transmission de cette culture enfantine, au-delà de ces aspects plus générationnels lié à la diffusion transmédiatiques des objets.

Chapitre 2 : Les Bleuets ou l'objet toléré

Présentation de l'école

Contexte de l'école

L'école Les Bleuets, construite en 2014, est une école qui rassemble cinq classes de maternelle et cinq classes d'élémentaire et accueille environ 230 élèves, dont 110 en élémentaire⁵. Elle accueille une population mixte comme le montre l'Indice de position sociale (IPS) de 108.5, avec cependant une population plus importante de familles aisées. L'école Les Bleuets est une école polyvalente bilingue et fait partie du dispositif Emile (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère)⁶. Celui-ci a pour spécificité d'inclure l'usage d'une langue autre que la langue d'instruction dans une matière.

Les récréations du temps scolaire durent de 15 à 20 minutes et ont lieu à 10h puis à 15h sous la surveillance des enseignantes (entre deux et quatre selon nos observations) et parfois du directeur. La pause méridienne se déroule quant à elle de 11h30 à 13h30 sous la supervision d'animateurs du service périscolaire. Les enfants ont un temps à la cantine, et un temps soit dans les préaux fermés (salle de motricité ou salle d'activité avec lecture, jeux de sociétés, dessin au choix) soit dans la cour de récréation. La cantine ne pouvant accueillir tous les enfants en même temps, ils se succèdent au restaurant scolaire et dans les autres espaces selon leur classe : les CP déjeunent les premiers, puis les CE1 et ainsi de suite. Du fait de leur nombre et de la capacité d'accueil des espaces, les enfants sont aussi divisés par groupes ; les petits sont séparés en deux ou trois groupes : quand l'un mange, les autres sont dans la cour de récréation. Pendant ce temps, les grands sont séparés en deux groupes, l'un va dans le préau de sport tandis que l'autre va dans la ludothèque. Les temps d'activités périscolaires (Tap) sont organisés le mardi et le vendredi à partir de 16h.

Règlement intérieur

L'école dispose d'un règlement intérieur (annexe 2), qui donne, entre autres informations, la « liste des matériels dont l'introduction est interdite à l'école ». Sont concernés les objets dangereux, les objets de valeur, les sucreries mais aussi « les jouets à l'exception de la liste déterminée par le conseil des enfants ». A celui-ci s'ajoute un règlement de la cour de récréation (annexe 3) dans lequel sont précisées les règles qui s'appliquent lors des temps de récréation scolaire. D'après le Rev, pour une question de cohérence, ces règles sont également appliquées lors des temps périscolaires. Certaines des règles indiquent ce qui est autorisé ou non quant à l'introduction d'objets dans la cour de récréation :

J'ai le droit d'apporter des petits jeux à l'école (qui tiennent dans la poche) [...]

Les enseignants se réservent le droit d'interdire tel ou tel objet s'ils l'estiment nécessaire. [...]

Je ne dois pas apporter du matériel scolaire sans autorisation d'un adulte. [...]

⁵ Ce chapitre a été rédigé par Jasmine Latappy, Tamara L'hostis et Alexandra Scelles et revu par Gilles Brougère et Nathalie Roucoux

⁶ <https://www.emilangues.education.fr/questions-essentielles/l-emile-un-succes-croissant-en-europe>

Je ne dois pas apporter de bonbons, gâteaux, chewing-gums, ...

L'entretien avec le Rev permet de comprendre qu'une règle a été posée sur l'accès aux ballons qui sont donc parfois absents de la cour puisqu'ils ne peuvent pas être apportés et qu'ils ne sont pas fournis par les animateurs.

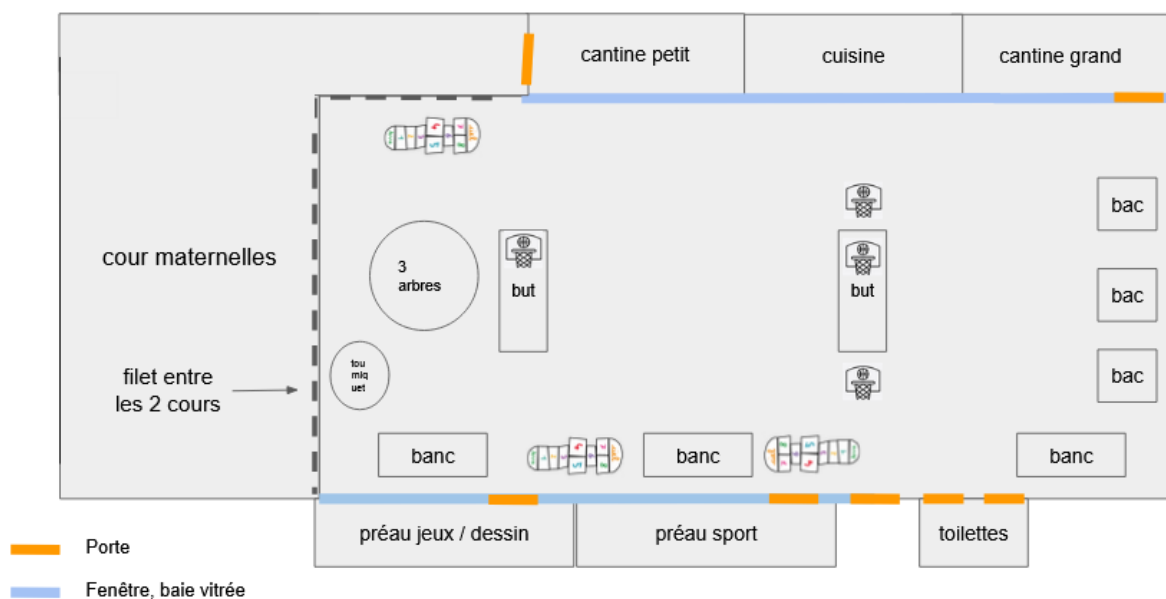
On essaie de leur mettre du matériel, en tout cas sur le temps périscolaire, du matériel collectif à disposition. [...] Il y a un jour qu'on a déterminé comme étant un jour sans ballon, c'est le vendredi. (Entretien Rev)

Organisation spatiale de la cour de récréation

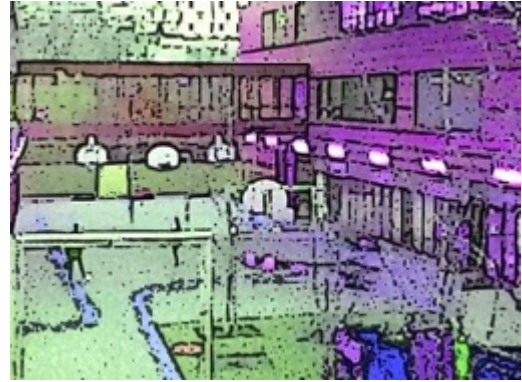
Les enfants disposent de deux cours de récréation séparées par un filet, l'une destinée aux élèves de maternelle, une seconde destinée aux élèves d'élémentaire. L'ensemble est encadré sur trois côtés par des bâtiments, et un mur donnant sur la rue pour le quatrième côté (à droite sur le plan de la cour). La présence d'une passerelle vitrée ne gêne pas le passage de la lumière, davantage bloquée par les bâtiments. Il y a donc globalement une impression d'espace dans cette cour de récréation.

Dans la cour de l'école élémentaire, plusieurs équipements sont installés en permanence : trois bancs le long du bâtiment, deux buts pour les jeux de balle, un panier de basket fixé au-dessus des buts, un tourniquet sur une surface souple. Il y a également trois arbres près du tourniquet, derrière le but de gauche. Il y a peu d'espaces à l'abri des regards dans cette cour (à l'exception des toilettes), alors même que ces espaces sont appréciés par les enfants pour leurs activités plus secrètes (Delalande, 2006).

Une salle d'activité vitrée fermée et donnant sur la cour (« préau sport » sur le plan ci-dessous) est utilisée lors de la pause méridienne mais pas lors des récréations. Il n'a pas plu suffisamment lors de nos visites pour savoir si cette salle pouvait être utilisée lors des récréations en cas de mauvais temps.



Plan de la cour de récréation de l'école Les Bleuets.



Images de la cour de récréation de l'école Les Bleuets : vue depuis le bâtiment de la cantine, et vue depuis le premier étage.

Organisation de la récréation : personnel et matériel

Lors des récréations, chaque enseignante accompagne sa classe dans la cour de récréation. La classe de CP est la première à arriver. Une partie des enseignantes a été observée dans la cour lors de la récréation. Elles s'assoient toujours sur le même banc (au milieu sur la figure 1) et discutent entre elles. Le directeur les rejoint parfois. Les élèves interagissent peu avec elles. Il arrive qu'elles interviennent en cas de mise en danger (bagarre, blessure).

A la pause méridienne, les animatrices et animateurs accompagnent les élèves à la cantine ou sur leur lieu de pause en fonction de l'heure. Chaque classe a un animateur ou une animatrice dédié. Après la pause méridienne, vers 13h30, les animateur·trice·s se réunissent avec le Rev pour faire le point sur l'organisation, les animations et les ajustements éventuels (rangement de la salle des animateur·trice·s, rôle par rapport aux enfants, etc.). En effet, l'équipe change souvent du fait des arrêts de travail et des difficultés de recrutement, ce qui rend l'organisation et les fonctionnements plus difficiles à maintenir et la mise en place de projets moins aisée.

L'équipe du périscolaire met à disposition des enfants des objets (cerceaux, frisbee, ballon...) pendant la pause méridienne. Ce matériel est rangé dans une pièce qui n'est pas accessible aux enfants. En plus de ce matériel, une classe dispose d'une « boîte à jeux » contenant du matériel pour la récréation (cartes, élastiques, cordes à sauter, etc.) et pouvant être descendu par un élève nommé « responsable ». Sur les temps d'observation, la boîte n'a été vue qu'une fois. Ce dispositif résulte d'une expérimentation menée par l'école sur une période précédente et qui a été poursuivie par une seule enseignante.

Dans le préau « ludothèque », on trouve un espace dit « scolaire » avec des tables et des chaises disposées en îlot. Dans cette salle, les enfants ont accès à du matériel de dessin, quelques livres, ainsi qu'à des jeux de société. Pour le préau « salle de sport », l'équipement accessible aux enfants est plutôt sommaire : il y a des tapis et des bancs. Pour le reste du matériel, c'est l'animateur qui doit l'apporter selon l'activité proposée.

Méthodologie

Organisation de la recherche

Notre première rencontre avec le directeur de l'école Les Bleuets a eu lieu en novembre. Nous avons également pu nous procurer le règlement intérieur et le règlement de la cour de récréation. Un second rendez-vous a eu lieu en janvier avec le responsable éducatif ville, ou Rev, et le directeur pour organiser nos observations.

Nous avons établi notre calendrier de visites avec nos interlocuteurs selon nos contraintes et celles de l'école. Du fait des grèves et du départ en classe de découverte, le calendrier initial a été légèrement modifié. Nous avons finalement effectué sept sessions d'observation, dont cinq temps de récréation et deux pauses méridiennes, entre mi-janvier et mi-mars 2023.

Organisation des entretiens

En ce qui concerne les adultes, deux entretiens ont été réalisés et enregistrés, l'un avec le directeur et l'autre avec le Rev. En complément, nous avons eu quelques échanges informels avec eux, ainsi qu'avec d'autres personnels de l'école (enseignantes, animatrices et animateurs). Les enseignantes et les animateurs ne cherchaient pas particulièrement le contact mais ne refusaient pas pour autant la discussion lorsque nous leur avons posé des questions. Les échanges étaient plus fréquents avec les responsables, que nous allions saluer en arrivant ou qui venaient nous voir dans la journée.

Trois entretiens collectifs avec les enfants des différentes classes ont été réalisés le dernier jour. Le directeur nous a autorisées à occuper une petite salle connue des enfants mais différente de leur salle de classe habituelle. Elle contenait une petite table, quatre chaises, un tableau au mur et des tapis empilés dans un coin. Ce choix a été fait pour qu'ils se sentent en confiance et pour ne pas « empêcher l'expression des enfants » comme cela aurait pu être le cas dans un bureau ou une salle de classe (Besse-Patin et Delaunay, 2022).

En amont des entretiens, nous avons eu un échange avec les enseignantes pour expliquer la démarche et valider les classes concernées. Les photos d'identité présentes dans la salle des professeurs nous ont aidées à identifier les enfants avec lesquels nous souhaitons nous entretenir parce que nous les avons vus avec des objets dans la cour de récréation. Nous sommes allées chercher les enfants dans leur classe. Après avoir indiqué le but de l'entretien, l'enseignante a alors appelé les enfants que nous avons identifiés, et parfois autorisé un autre enfant à nous suivre, parce qu'il demandait à venir ou parce qu'elle estimait intéressant qu'il vienne.

Les groupes d'entretien sont composés de la façon suivante :

- CE1, trois filles et un garçon,
- CE2, deux filles et deux garçons,
- CM1, une fille et deux garçons.

En complément quelques échanges informels ont parfois eu lieu avec les enfants en fin de récréation, notamment pour prendre les photos des objets utilisés et poser quelques rapides questions.

Inventaire des objets

Si l'école met peu ou pas d'objets à disposition, comme le stipule le règlement, elle autorise les enfants à apporter de petits objets. C'est pourquoi les objets que nous avons pu observer sont majoritairement apportés par les enfants ; seuls les ballons, les frisbees et les cerceaux sont mis à disposition par l'école.

Papeterie

Les enfants descendent parfois dans la cour avec du matériel pour écrire ou dessiner. Les objets vont de la simple feuille de papier au carnet ou cahier – mais aussi une ardoise – accompagnés souvent de stylos voire d'une trousse.



Carnet aux pages blanches

Ces supports sont plutôt utilisés par des filles qui écrivent ou dessinent dedans, mais on les voit aussi déambuler en discutant avec l'objet à la main. Activité rarement solitaire, ce sont souvent des binômes qu'on a observés mais qui s'élargissent au fil des rencontres et des interactions à d'autres enfants et parfois des animateurs.

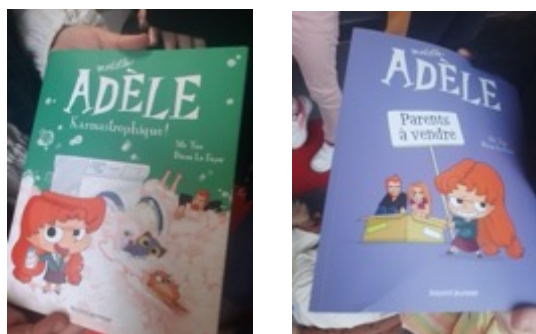
L'importance de ces supports dédiés à l'écriture apparaît particulièrement dans une scène qui sort un peu de l'ordinaire. Un garçon a un morceau de papier qu'une fille lui a donné et qu'il lit à un groupe de trois ou quatre garçons. Après cette interaction, ce garçon rejoint un groupe de quatre à cinq filles, leur montre le morceau de papier, et les interroge. Il s'isole puis repart avec les garçons.

Livres

Les objets à lire (livre, magazine) ont aussi été observés à trois occasions et les enfants de CE2 en ont évoqué plusieurs : *La Cabane magique*⁷, « des bandes dessinées comme *Le petit mouton*, *Mistinguette*⁸, des trucs comme ça. ». On peut remarquer que ces « livres » appartiennent tous à des séries qui ont une certaine notoriété au moment des observations comme « Mortelle Adèle » ou qui sont plus largement des best-sellers de la culture enfantine comme *Harry Potter et les objets magiques*.

⁷ Page Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Cabane_magique

⁸ Page de l'éditeur : <https://editions-jungle.com/recherche/?search=mistinguette>

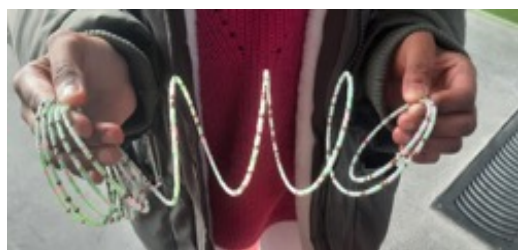


Deux volumes de la série *Mortelle Adèle*

Contrairement à une représentation commune, la lecture n'apparaît pas comme une pratique solitaire, mais de groupe avec des rassemblements qui évoluent au fil du temps, de façon similaire à la papeterie d'ailleurs. Ainsi deux filles se retrouvent autour d'un magazine de la série « Mort de Rire » qu'elles lisent et commentent. Le groupe s'est élargi jusqu'à neuf enfants au moment où l'objet a déclenché un jeu du chat. Ces livres apparaissent ainsi dans des pratiques qui dépassent la lecture pour être des supports d'échange et de partage de goûts pour tel ou tel univers.

Bijoux et montres

Les bijoux et les montres sont théoriquement interdits à l'école par le règlement intérieur. Ils apparaissent néanmoins dans la cour de récréation, comme l'ont explicitement formulé les CE2 dans l'entretien. Les trois objets observés – bande magnétique souple ; bracelet en argent composé de plusieurs chaînes ; bracelet ressort – peuvent être identifiés comme des bracelets du fait de leur manipulation par les enfants autour du poignet, mais leur forme les rapproche sensiblement d'un jouet et leur apparence ne laisse aucun doute sur leur faible valeur marchande.



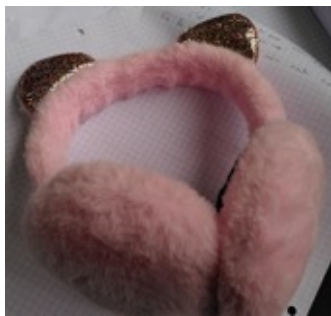
Bracelet ressort

Ces forme et matière invitent les enfants à des pratiques de manipulation au détriment de cet usage de parure habituel des bijoux « Une fille sort de sa poche un ressort bracelet constitué de perles. Elle le plie et le déplie entre ses mains. Elle joue avec l'effet ressort. ». Ces bracelets sont de ce fait souvent l'objet de monstration pour en faire découvrir les possibilités aux autres enfants. Le peu de cas que font des fillettes du bracelet plus classique montre bien que l'intérêt est d'abord dans l'usage « une fille a rejoint un groupe de deux filles près de la cantine. Elle danse en faisant tourner la chaîne qu'elle tient par une extrémité. Les autres filles la regardent, puis l'objet est rangé et elles discutent. » Un des bracelets trouve un autre usage lorsqu'il est utilisé comme une épée dans un jeu de course-poursuite qui sera parfois interrompu pour une monstration à un autre enfant.

Vêtements

Avec les températures hivernales, les enfants descendent dans la cour de récréation avec leur manteau et des accessoires tels que cache-oreilles, bonnet, gants, cache-cous qui font l'objet de pratiques au-delà de leur fonction usuelle.

Le cache-oreilles et le serre-tête font l'objet de pratiques monstratives qui sont liées manifestement à leur caractère *fun* ou au moins décalé de l'ordinaire. Le cache-oreilles est en peluche, rose et avec des oreilles de chat ; le serre-tête est doré et agrémenté de trois pompons rose, violet et blanc. Ils se retrouvent ainsi au centre de groupes de filles qui les manipulent mais qui les essaient aussi, voire qui se les prêtent puisque l'une d'elle garde le cache oreille une partie de la récréation. L'essayage est une des rares pratiques observées dans laquelle un animateur est intégré un court moment.



Cache-oreilles rose à oreilles de chat

Les autres vêtements que ce soit les gants, les cache-cous ou les bonnets sont utilisés de façon très différente puisqu'ils deviennent des substituts de balle/ballon et se retrouvent au centre de différents jeux collectifs

Sans doute du fait de leur taille, les bonnets et les cache-cous sont souvent (7 observations) utilisés pour faire des passes à la main. Ces jeux s'organisent au sein d'un petit groupe de trois ou quatre enfants souvent du même sexe, parfois avec un jeu d'interception entre deux équipes de sexe différent.

Les gants sont le support de pratiques sensiblement différentes parce que les enfants les roulent en boule permettant ainsi d'avoir un objet plus compact et plus rond (8 observations). Dans une partie des jeux, ils sont donc utilisés avec le pied pour des passes ou des tirs au but comme avec un ballon de foot. Les autres jeux consistent souvent en des pratiques de lancer/toucher qui s'apparentent à la balle aux prisonniers ou au handball mais avec repérages spatiaux qui restent beaucoup plus flous qu'avec un ballon. On remarque que ces deux types de pratiques prennent parfois place au sein de groupes plus importants en nombre – jusqu'à une dizaine – avec des pratiques plus dynamiques, voire moins coopératives.

Pour plus de la moitié d'entre elles, ces pratiques de ré-emploi ou détournement des vêtements trouvent leur place lorsque les ballons sont interdits. Alors, tout devient bon pour être transformé en ballon, même une chaussure. Cependant l'intérêt de ces usages conduit à utiliser ces objets de substitution également lors de temps où les ballons ne sont pas interdits.

Jouets

Alors même que les petits objets sont autorisés, les jouets sont très peu présents dans la cour et il s'agit uniquement d'un même type d'objet : des mini peluches sous forme de porte-clefs (5 observations). D'autres jouets ont été évoqués lors des entretiens ; des figurines Playmobil par un enfant de CE2 et des Lego par les enfants de CM1, mais ils disent ne plus en apporter sans plus d'information sur ce qui justifie cet arrêt.



Peluche porte-clefs

Le plus souvent ces peluches ne sont pas utilisées dans des pratiques de jeux symboliques. Elles restent attachées au manteau ou simplement tenus à la main au cours d'autres pratiques. Une seule observation permet de voir différentes pratiques entre deux filles où l'objet est central : Le porte-clefs avec deux peluches passe d'une fille à l'autre et elles déambulent dans la cour en le montrant ostensiblement (sans que cela interpelle les autres enfants). Puis les deux enfants s'installent derrière un banc où elles racontent une histoire avec les peluches tout en écrivant sur un carnet, les deux filles alternant les rôles.

Cartes

Nous n'avons pas observé de cartes dans la cour de récréation, à l'exception d'un jeu de Uno issu de la boîte à jeux. Il a également été évoqué dans l'entretien avec les CM1 et le directeur nous a confirmé qu'il s'agissait d'un objet fréquemment présent. Il faut souligner qu'il s'agit ici « d'un jeu de cartes » comme le précise un enfant (CM1) en faisant la distinction avec les cartes à collectionner. Celles-ci ont cependant été évoquées lors des entretiens avec les adultes et les enfants. Le directeur et le Rev ont mentionné les cartes Pokémon comme une « mode passée » sans expliciter davantage. En mentionnant les cartes Pokémon et Marvel, les propos des enfants de CM1 permettent de comprendre qu'ils n'en apportent plus parce qu'ils « se les faisaient confisquer ». Ils soulignent alors l'incohérence de cette position des adultes « Bah en fait, c'était bizarre vu que sur le règlement, y'a mis qu'on peut emmener des petits jeux qui rentrent dans la poche et quand on ramenait des cartes, on se les faisait confisquer ». (Entretien CM1)

Objets sportifs

Les objets sportifs observés appartiennent plus souvent à l'école mais ils sont à disposition des enfants uniquement lors de la pause méridienne. Ils semblent cependant peu utilisés. Les ballons sont étonnamment assez peu présents du fait qu'ils sont régulièrement perdus ou dégradés aux dires du Rev, mais aussi de leur interdiction sur un des jours de la semaine (vendredi). Les frisbees trouvent – sans doute en conséquence – une place assez importante en particulier sur une journée où ils semblent voler dans tous les sens. Ils peuvent aussi servir de substitut de ballon pour jouer au foot au même titre que les vêtements évoqués plus haut, ou encore être

utilisés comme une assiette chinoise dans un jeu de jonglerie. A l'exception de cette dernière qui est restée solitaire, les pratiques rassemblent en général des groupes souvent mixtes de trois à cinq enfants. Une seule corde à sauter et un seul élastique ont été observés, le seul jour où « la boîte à jeux » a été accessible sur le temps de récréation du matin.

Billes

Nous n'avons pas observé de billes dans la cour de l'école et les enfants ne les ont pas évoquées dans les entretiens. Seul le directeur explique avoir essayé de « lancer des jeux traditionnels aussi ... billes, osselets [...] les p'tits personnages, les soldats, les... » mais sans succès. Il constate que « ça ne prend pas » en évoquant des enfants « qui ne sont pas... », mais aussi la durée de la récréation trop courte « pour installer quelque chose vraiment dans la durée ».

Produits de beauté et de soin

A l'exception d'un stick à lèvres aperçu lors d'une récréation, aucun objet relevant des soins du corps ou du maquillage n'a été observé et ces objets n'ont pas non plus été évoqués dans les entretiens.

Objets de création

Les observations n'ont pas permis d'identifier des objets fabriqués par les enfants à l'exception d'un scoubidou qui a été observé simplement tenu à la main par une fille jouant à un tout autre jeu.

Objets « anti-stress »

Pop-it, Spinner, Slime anti-stress, ... ces objets ont été cités par les enfants dans les entretiens, notamment les CM1 qui en parlent avec beaucoup d'enthousiasme. Cependant ces objets sont totalement absents des observations, ce que les enfants confirment en expliquant le peu d'intérêt qu'ils y portent au moment de l'enquête.

- Victor : Ah oui ! Les pop it !
- Louise : C'était la folie dans l'école
- Séni : Ah ouais ! Les pop it j'en avais 7 !
- Victor : Tout, tout le monde voulait un pop it, ou tout le monde voulait un ztringz [...] Et maintenant, j'aime plus du tout. (Entretien CM1)

Le directeur a également évoqué les Pop it comme « un gros phénomène de mode pendant... un an. Puis ça s'est arrêté ».

Nourriture

Nous n'avons pas observé de nourriture en dehors de celle que les enfants emportent en sortant du restaurant scolaire.

Autres objets

D'autres objets parmi ceux observés entrent difficilement dans ces catégories communes. Une partie d'entre eux sont des objets du quotidiens qui trouvent leur place dans les mêmes types de pratiques que les autres objets : des carnets de tickets, de type tickets restaurant, observés

dans les mains d'une petite fille qui les a montrés à d'autres enfants, un mouchoir utilisé dans un jeu d'équilibre qui consiste à ne pas faire tomber l'objet par terre en maintenant sa position, ou encore une boîte à lunettes lancée comme une balle. On a aussi observé un objet moins identifié (fil élastique épais) utilisé comme un fouet par un garçon dans un jeu de faire semblant de poursuite/bagarre.

Enfin les enfants de CM1 et le Rev ont évoqué dans les entretiens les Ztringz⁹ qui est une version commerciale (multicolore) réintroduisant les jeux de ficelle qui consistent à réaliser des figures en entrecroisant la ficelle de diverses façons entre les différents doigts. Manifestement il s'agit pour les adultes et les enfants d'une pratique révolue au moment de l'enquête

Éléments naturels

Compte-tenu de l'aménagement de la cour, une seule pratique a été observée avec un élément naturel autour d'un insecte dans du papier toilette utilisé dans un jeu à faire/avoir peur qui conduit à des poursuites au travers de la cour au départ entre une fille (CM1) et deux plus jeunes puis avec d'autres enfants, filles ou garçons.

Nos observations nous conduisent à constater, dans cette école, une proportion importante d'objets du quotidien, avec 17 occurrences de vêtements, 3 d'accessoires ou bijoux, 4 de livres et magazines, 7 d'éléments de papeterie. Les livres et les éléments de papeterie sont mieux perçus par les enseignantes car liés au cadre scolaire.

Ensuite, nous retrouvons les jouets (6), principalement des peluches apportées toujours par le même groupe d'enfants, qui sont tolérés par les adultes. La majorité des objets apportés n'a que de peu de valeur marchande, mais possède parfois une valeur sentimentale pouvant être partagée avec d'autres enfants, ce que nous allons détailler maintenant.

Selon le Rev « Ici, il n'y a pas trop d'objets [apportés]. On essaie de leur mettre du matériel, en tout cas sur le temps périscolaire, du matériel collectif à disposition. » On comprend ainsi que les autorisations explicitement formulées se traduisent de fait davantage en termes de limitations tacites, voire insidieuses, qui conduisent effectivement à une présence relativement réduite des objets apportés mais aussi de ceux de l'école.

Propriété, partage et échanges

Plusieurs objets sont au cœur de nombreuses circulations entre enfants. Les modalités décrites par les enfants sont de plusieurs ordres :

- *Prêt tournant* avec des jours prédéfinis (porte-clefs peluches TY),
- *Prêt sans règle identifiée* (bracelet ressort à perles montré par une fille et qui appartient à sa copine, cache-oreille rose). Dans nos observations, nombreux étaient les objets à être manipulés par un autre enfant que le propriétaire, ce que nous avons compris suite à quelques questions posées aux enfants dans la cour (Observation du cache-oreille).
- *Don et échange*. L'entretien avec les enfants de CM1 mentionne des dons de Lego et de cartes, ainsi que des échanges de cartes

Du coup, en fait, il se cachait dans les toilettes et il ramenait ça de cartes [montre avec ses mains] et il les donnait, il les échangeait.

⁹ <https://www.ztringz.com/fr-fr/>

Une fois, il avait ramené un grand vaisseau, mais il ramenait toujours des Lego. Et une fois, en une journée, j'avais pas ramené de Lego, il m'en a donné cinq. (Entretien CM1)

Les objets que nous avons inventoriés plus haut appartiennent pour la plupart aux enfants. Certains objets sont mis à disposition par l'école pour un usage dans la cour de récréation. Dans tous les cas, les objets utilisés peuvent être détériorés, perdus ou volés, ce qui porte préjudice à son propriétaire, qui peut alors reconsidérer le prêt de l'objet ou le fait d'apporter d'autres objets. Si nous n'avons pas de données concernant la détérioration des objets appartenant aux enfants contrairement à ceux appartenant à l'école, la question du vol est très présente dans les discours.

Un enfant de CE2 évoque la peur du vol, préoccupation qui témoigne de son attachement à certains objets qui génèrent de la convoitise chez d'autres enfants. Cette peur peut conduire certains enfants à ne pas apporter l'objet à l'école.

Moi, dans mon ancienne école, j'ai perdu des cartes Pokémon que quelqu'un m'avait volées. Je les avais posées dans ma case et après, ben... il est venu et il a fouillé dans ma case. Dès que je l'ai vu, il était en train de fouiller, il est parti en courant en train de prendre mes... (Entretien CE2)

Le vol peut également advenir par inadvertance, un enfant emprunte un objet et oublie de le remettre à sa place ou de le rendre. L'effet reste le même et l'enfant n'a plus envie d'apporter un objet qui risque de disparaître.

- Emma : Des fois il faut pas vraiment ramener des choses à l'école parce que une fois moi j'ai amené un *Mortelle Adèle*, me suis fait voler mais heureusement je l'ai retrouvé.

- Maya : C'était Isaac en CE2 et on peut dire qu'il fait un peu n'importe quoi. Il a pris le livre, il l'a mis dans la poche de son manteau. Heureusement qu'elle l'a retrouvé avant qu'on parte parce que sinon il l'aurait emmené chez lui et voilà. (Entretien CE1)

Le vol, également évoqué par le directeur, semble néanmoins peu présent dans cette école. Il nuance la notion de vol du fait des pratiques d'échange des enfants, et de notions assez floues de la valeur marchande et de propriété des objets.

Après, ils savent que, quand, si y'a un souci de... de... d'échange ou de... de perte ou de vol entre guillemets. C'est souvent pas des vols, c'est plutôt je te l'échange contre ça... et puis le gamin dit oui et puis finalement il se dit « Ah non mais je crois que je me suis fait avoir ». Donc il va dire « On me l'a volé ». Mais non « en fait, t'as accepté l'échange donc euh... Donc maintenant est ce que tu penses que... tu peux te dédire sur ton échange ? » Donc on discute sur ce sujet-là. Mais euh... Y'a... C'est très rare hein. Franchement les vols euh... j'en n'ai pas vu beaucoup donc euh..., depuis euh..., depuis que je suis là. Et euh... Et globalement ça fonctionne bien, ça aussi, ça... ça s'auto-régule assez facilement. (Entretien directeur)

La perte de ballons appartenant à l'école a été mentionnée plusieurs fois par les adultes et les enfants, du fait de la configuration du lieu. Le passage d'un ballon hors de la zone de jeu devient une perte définitive. La maladresse des enfants a alors des conséquences importantes, et décourage les adultes.

Les ballons, ils sont vite abîmés ou perchés ou euh... On a un endroit particulier dans la cour où les ballons peuvent facilement passer de l'autre côté d'une espèce de mur et du coup, c'est compliqué d'aller les récupérer. Donc régulièrement, bah ouais, y'a plus de ballons. (Entretien Rev)

Au cours de notre entretien avec le Rev, celui-ci nous a rapporté un manque de soin des enfants vis-à-vis des objets mis à disposition par l'école, aussi bien pendant les temps scolaires que périscolaires : « Sur la manière dont ils utilisent le matériel collectif ? Mon analyse, c'est qu'ils n'en prennent pas trop soin. » Il admet une part de responsabilité des adultes sur l'aspect éducatif en relation avec le soin à apporter aux objets mis à disposition des enfants.

Malheureusement, c'est un travail à faire, je pense. De les responsabiliser, que ce soit sur les jeux de société... Les jeux de société, c'est facile à voir puisque du coup le placard est rangé de telle manière avant qu'on commence et puis de telle autre manière après. C'est tout un travail de l'adulte pour sensibiliser les enfants au rangement et au soin qu'ils prennent par rapport aux jeux de société... Et souvent, c'est un peu compliqué de garder des jeux de société en bon état pendant un long moment. Les feutres, c'est un peu le même truc. Pareil, reboucher les feutres, tout ça, ce serait compliqué. Les ballons, ils sont vite abîmés ou perchés ou euh... (Entretien Rev)

Les règles et leur application

Comme nous l'avons vu plus haut, il existe plusieurs règlements au sein de l'école, dont un spécifique à la cour de récréation. Nous avons cherché à comprendre comment ils étaient appliqués. Selon le Rev, les règles du scolaire et du périscolaire sont similaires. Il émet cependant un doute sur l'homogénéité de l'application de ces règles.

C'est les mêmes règles dans les grandes lignes. Après, peut-être que les manières de les appliquer sont peut-être un peu différentes. Je ne peux pas trop dire parce que comme je ne vois pas exactement comment les maîtresses appliquent ces règles-là, je ne peux pas trop comparer. Mais dans l'idée, oui, on essaie d'être cohérent. (Entretien Rev)

Le règlement de la cour de récréation stipule que l'enfant a le droit d'apporter un objet qui rentre dans la poche ; le Rev et le directeur confirment ce point du règlement : « Ce qui est autorisé à l'école, c'est les petits objets qui entrent dans la poche, c'est le critère qu'on a choisi dans le règlement » (Entretien Rev). Cependant, au cours de notre entretien avec le directeur, nous apprenons que cette règle sur les objets de petite taille est complétée par une autre règle concernant la valeur des objets : les objets autorisés sont donc des objets qui entrent dans la poche et qui n'ont pas une grande valeur.

C'est bien marqué qu'ils peuvent apporter à l'école des petits objets sans grande valeur, sans trop de valeur et qui tiennent dans la poche. Et c'est vrai que quelquefois on me dit, « Ouais mais moi ça tient dans ma poche. » Et euh... donc euh..., on, on met l'accent sur la valeur ou sur la taille. [...] En général, ils amènent euh... des petits jouets. C'est vraiment des petits jouets heu, en plastique. Des choses... euh... qu'ont très peu de valeur. (Entretien directeur)

Ce critère permet de ne pas avoir à s'immiscer dans les usages de l'objet (échange, don, détérioration suite à un usage inapproprié) ce qui permet aussi de se prémunir contre les éventuels reproches des parents. « Et qui ne nécessitent pas qu'on... qu'on... Qu'on dise quoi que ce soit parce que c'est, c'est, ça, ça gêne pas. [...] On est... très rarement confronté à des objets où on dit "non, là c'est pas possible" ». (Entretien directeur)

Lorsqu'un objet pose problème et que les parents interviennent, une précision peut être ajoutée dans le règlement intérieur, comme ce fût le cas pour les montres connectées.

C'est... une montre euh... une montre connectée. Donc ça, ça, ça a fait l'objet d'un... d'un alinéa dans le règlement intérieur cette année où on... A la demande aussi des parents, euh..., euh... Qu'on écrive bien noir sur blanc que les objets électroniques et, entre parenthèses, montres connectées comme ça c'est bien clair pour tout le monde, soient pas autorisés à l'école parce que euh..., bah parce que il... C'est un objet qui est cher, même s'il y en a des pas très chers, mais c'est un objet qui est cher et euh... qui suscite la convoitise. (Entretien directeur).

Si certaines règles sont explicites, le fait que le règlement stipule que « les enseignants se réservent le droit d'interdire tel ou tel objet s'ils l'estiment nécessaire » contribue manifestement à la variété des interprétations et applications du règlement en fonction des professionnels. Cette règle laisse la possibilité aux adultes de s'adapter à une situation inédite mais entraîne un sentiment d'incompréhension et d'arbitraire de la part des enfants.

En effet, selon les enfants, les professionnels appliquent différemment le règlement,

Bah en fait, c'était bizarre vu que sur le règlement, y'a mis qu'on peut emmener des petits jeux qui rentrent dans la poche et quand on ramenait des cartes, on se les faisait confisquer. (Entretien CM1)

Mais une fois c'était bizarre parce que, avec Igor, c'est celui qui ramène tout le temps des Lego, et bah en fait, on jouait au Lego et madame X, elle nous a vus et elle nous a dit : « C'est interdit. Le règlement, sur le règlement, y'a mis que c'est interdit » alors que je suis allé voir le règlement, il y avait mis « Les jeux qui rentrent dans la poche, c'est autorisé ». (Entretien CM1)

- Séni : Ouais... Une fois Kais, il voulait nous donner des cartes. La maîtresse, elle a vu et... et elle les a tous pris.

- Victor : Ouais... En plus y'en avait plein...

- Louise : Elle a tout jeté dans la poubelle. (Entretien CM1)

Et puis quand même, la maîtresse elle dit qu'on a pas le droit de ramener beaucoup, beaucoup de jeux, des jeux qui peuvent se mettre dans la poche. (Entretien CE1)

Au centre, si quelqu'un a des cartes, les animateurs, ils disent rien. (Entretien CM1)

De ces entretiens, il ressort que les enfants connaissent le règlement intérieur et lui accordent de l'importance mais, dans la pratique, ils ont l'impression d'une application arbitraire par les adultes. Les règles appliquées ne sont pas celles qui sont écrites, ce qui renforce le sentiment d'incertitude des enfants et peut-être le renoncement à apporter des objets à l'école.

Les enfants précisent que le règlement a été modifié lors du changement de directeur. « On a le droit de ramener des objets qui entrent dans la poche, mais pas des objets... Avant, on n'avait pas le droit de ramener des objets tout court. » (Entretien CE2) Ce changement de règlement pourrait expliquer la sévérité des décisions de certaines enseignantes, qui continuent d'appliquer les anciennes règles. Cette application pas toujours cohérente du règlement explique aussi pourquoi certains enfants cachent des objets pourtant théoriquement autorisés par le règlement : « Et Kais... Et, du coup, en fait, il se cachait dans les toilettes et il ramenait ça de cartes [montre avec ses mains] et il les donnait, il les échangeait. » (Entretien CM1)

Ces incertitudes n'aident sûrement pas les enfants à apporter les objets de leur choix à l'école, par crainte d'une sanction. C'est du moins ce qui semble transparaître dans les échanges que nous avons eus avec les enfants.

- Chercheuse : Pourquoi est-ce que vous le cachez ?
- Nina : Parce que si ça se trouve, les maîtresses, elles vont nous le confisquer et j'ai pas envie que tout le monde sache que... (Entretien CE2)

Il peut également s'expliquer par la peur de ne pas pouvoir récupérer son objet après confiscation. « Elle l'a pris, mais après, elle a oublié de le lui rendre. » (Entretien CE2)

L'école n'est pas la seule source de règles concernant les objets apportés puisque les parents posent aussi les leurs. Les règles édictées par les parents, ainsi que leurs justifications, sont différentes selon les enfants, allant de l'interdiction simple à une position de responsabilisation de l'enfant :

Moi, elle m'interdit de ramener des jouets à l'école, sinon après, je vais me faire confisquer et elle ne sera pas contente. (Entretien CE2)

Et moi, je n'ai pas le droit de ramener un des livres de mes préférés. (Entretien CE2)

Par exemple les Lego, j'avais le droit d'en ramener. Fin, j'avais le droit d'échanger que ceux que j'avais en double. Par exemple, je pouvais pas échanger ceux que j'ai qu'en une fois, mais sinon le reste, par exemple les livres, j'avais le droit, mais par exemple, si c'est un objet de valeur, j'avais pas trop... J'avais pas le droit. (Entretien CM1)

Ma mère, elle me dit si tu les perds, c'est ton problème. (Entretien CE2)

Si je ramène par exemple un livre que j'adore et que je le perds, bah je serais déçu et mes parents m'auraient prévenu. Donc euh... (Entretien CM1)

Ces différentes règles et leurs applications variables peuvent influencer la décision des enfants d'apporter des objets à l'école sans pour autant faire disparaître cette pratique.

Que fait-on avec les objets ?

Les enfants apportent des objets dans la cour et les associent à diverses activités qui se succèdent ou se s'imbriquent parfois :

- du jeu sous des formes variées et évolutives pendant un même temps de récréation,
- des interactions autour de l'objet qui créent ou entretiennent des relations préexistantes,
- des activités solitaires, souvent de courte durée, au milieu d'autres activités collectives.

Les objets au centre du jeu

Le jeu tient une part importante dans les pratiques des enfants dans la cour de récréation, à côté des usages plus calmes et plus tournés vers la relation sociale.

Les objets observés dans la cour de récréation servent souvent lors de jeux en équipe, en particulier des jeux de passes, réalisés avec des objets de sport disponibles à l'école (ballons, frisbees) ou d'autres objets. A toutes les récréations (et pas uniquement lorsque les ballons sont interdits), nous avons observé des groupes d'enfants jouant avec des vêtements comme substitut de ballon : jeux de lancer à la main entre enfants, lancer à la main entre équipiers avec tentative d'interception par une équipe adverse, passes au pied avec ou sans zone de but et son gardien. Les vêtements utilisés sont surtout des paires de gants mis en boule et des bonnets. L'utilisation d'autres vêtements a pu être également observée, de manière moins fréquente (cache-cou,

chaussures). D'autres utilisations détournées ont été observées, celle du frisbee comme objet de passe au pied avec zone de but, puis de tir au but, ou pour imiter la rotation de l'assiette chinoise. Delalande (2006) avait déjà mis en évidence les tentatives pour contourner les interdits liés aux jeux de ballon. D'ailleurs, il semblerait que l'utilisation des vêtements comme substitut de balle soit encouragée, au moins par une enseignante : « C'est la maîtresse, des fois elle leur dit "jouez avec vos gants." Parce qu'ils n'ont pas droit au ballon le vendredi ». (Entretien CE2)

L'objet peut aussi être au centre des pratiques dans les courses poursuites. Il est alors tenu soit par le poursuivant comme objet à fuir (fil épais en plastique), soit par le poursuivi comme objet à protéger comme c'est souvent le cas dans les jeux avec les bonnets.

Des jeux de faire semblant, impliquant plusieurs enfants, accompagnent parfois l'utilisation d'objets. Lors de l'entretien avec les CE2, les enfants ont expliqué ce qui peut se faire avec le cache-oreilles : « Elle fait comme si c'était il y avait de la musique. » Avec le même cache-oreilles, nous avons observé une forme de jeu symbolique de remise de l'objet à une autre personne, principalement par sa propriétaire. Le cache-oreilles est alors posé sur la tête, ce qui peut être compris comme un essayage ou un adoubement.

L'élastique et les jeux associés ont été cités par les adultes et les enfants. Les règles du jeu sont alors décidées par le propriétaire de l'objet : « On décide ensemble en groupe ou alors c'est la personne à qui c'est l'élastique parce que on doit quand même nous remercier comme elle a emmené l'élastique. Et du coup c'est elle qui choisit le jeu. » (Entretien CE2)

Les objets au centre des interactions

Les pratiques des enfants avec les objets sont assez variées et ne consistent pas exclusivement à jouer. Que ce soit des porte-clefs peluche, des bracelets magnétiques ou encore des tickets restaurant, les objets sont souvent simplement tenus à la main lors d'une autre activité telle une discussion ou encore une déambulation.

Mais, l'usage le plus fréquemment observé en dehors du jeu consiste à donner à voir aux autres. Plusieurs objets sont sortis des poches des manteaux pour être montrés à d'autres enfants, comme les cache-oreilles, les carnets de tickets restaurant, le bracelet ressort à perles. Ces objets sont peu communs dans la cour, ce qui pourrait expliquer l'envie des enfants d'être vus avec ces objets pour que leur notoriété bénéficie de l'effet de curiosité généré chez leurs camarades. Certains objets peuvent être portés par le propriétaire de l'objet ou d'autres personnes, parfois alternativement (cache-oreilles rose), enfants ou adulte (animateur et cache-oreilles), garçons ou filles. L'initiative de faire porter le cache-oreilles à d'autres personnes est de l'initiative des filles.

Ces (dé)monstrations sont souvent l'occasion de discussions qui occupent une place importante si on en croit les enfants. Lors de discussions, l'enfant porteur de l'objet a plusieurs fois été observé en position physique centrale par rapport aux autres enfants et/ou comme meneur ou meneuse de la discussion. Dans le cas du porte-clefs et du cache-oreilles, l'objet semble contribuer au prestige de l'enfant, à la reconnaissance d'une spécificité par les pairs, et alimente ainsi les sociabilités. Cette activité est importante selon les enfants de CE2 interrogés :

- Chercheuse : Est-ce que vous en discutez de ces objets là aussi ?
- Enfant 1 : Euh oui, parfois c'est même eux qu'on utilise le plus dans la journée.

Plusieurs usages peuvent se succéder avec un objet, comme montrer et jouer avec : « Bah, on joue avec. Et Nina les montre et dit et elle montre à quoi ça sert. » (Entretien CE2)

Les cahiers et carnets, supports d'écriture (exercice scolaire, écriture personnelle) ou de dessin, ne sont pas des activités systématiquement solitaires. Lorsqu'un enfant écrit ou dessine, ses activités peuvent être observées ou commentées par d'autres enfants. Une activité partagée d'écriture et de dessin sur un même support a également été observée.

Les objets pour des activités solitaires

Les objets peuvent aussi donner lieu à des pratiques plus individuelles, voire solitaires. Une de ces pratiques consiste à manipuler un objet, par exemple un vêtement, en particulier le faire tourner. Dans des situations observées avec un fil en caoutchouc ou un bonnet, l'enfant tient l'objet en main par une extrémité, et avec une rotation du poignet, le fait tourner devant lui. Dans un autre cas, l'enfant fait tourner une gourde par terre sur lui-même. Cette activité est souvent un préambule à une autre activité du type poursuite pour le fil épais en caoutchouc ou passe au pied avec le bonnet. On peut penser que l'enfant manipule l'objet en attendant de trouver une idée d'activité à faire avec l'objet, ou afin d'attirer l'attention d'autres enfants pour réaliser ensuite une activité collective.

Cette dimension de manipulation est particulièrement présente pour les objets anti-stress : « Ça me détend » nous dit un enfant lors de l'entretien CE2. De leur côté les activités d'écriture ou de dessin sont parfois effectuées de manière isolée, et dans ce cas ne durent pas pendant toute la récréation.

Les différents types d'usage des objets impliquent le plus souvent des interactions entre enfants. Ces activités sont rarement statiques et peuvent conduire à des déplacements importants.

Mobilité et usage des espaces

Lors des temps dans la cour de récréation, les enfants se déplacent tous, seuls ou en groupe, de manière plus ou moins dynamique. Pour un des CM1 interrogés, c'est l'essence même de la cour de récréation : « Que souvent la cour, quand tu vas dans la cour, c'est plus pour te dépenser que pour dessiner ». Lorsque les activités mobiles impliquent des objets, ceux-ci accompagnent les déplacements. Pour une course-poursuite, ces déplacements couvrent une grande partie de l'espace de la cour.

L'espace de la cour réservé aux élèves d'élémentaire est assez dégagé, et comprend quelques équipements dont l'affordance se vérifie : les bancs servent pour les activités statiques (repos, dessin, écriture, discussion), les buts pour les jeux de balle (avec ou sans balle). L'espace central (entre les deux buts) est majoritairement occupé par les enfants jouant au football, l'entretien avec le Rev confirmant nos observations sur ce point.

Souvent dans la cour, il y a une partie où il y a très souvent du foot, puisque c'est un terrain de foot. Et juste derrière le terrain de foot, il y a un endroit où les enfants jouent plus à la balle aux prisonniers ou à des jeux de ballons à la main. C'est comme ça qu'elle est découpée un peu.

Continuité et ruptures entre la classe et la cour

Si les temporalités des récréations et des pauses méridiennes sont très précisément fixées, le cloisonnement entre ces deux temps sociaux et le temps scolaire n'est pas si strict qu'il y paraît. De fait, des objets circulent entre classe et cour introduisant ainsi des continuités. Lors des récréations, les enfants apportent parfois des objets plutôt utilisés dans la classe pour faire ce qui s'apparente à un travail scolaire : dessins sur une pochette ou des feuilles, ou encore écriture dans un cahier d'exercices. Dans certains cas l'objet est utilisé dans des pratiques plus éloignées de sa fonction initiale comme dans le cas de l'étui à lunettes lancé comme une balle. Les livres personnels observés (*Mort de lire, Mortelle Adèle*) sont également un dérivé de l'activité scolaire, l'activité étant mise en scène dans le temps libre de la récréation. Une des enseignantes nous a rapporté, lors d'un entretien informel, que l'apparition de livres dans la cour de récréation dans les mains de ses élèves débute vers février ou mars car les enfants de CP deviennent plus à l'aise avec la lecture en classe.

Sociabilités

Les jeux de lancer ou les courses poursuites sont toujours collectifs, avec des groupes plus ou moins importants (entre deux et une quinzaine d'enfants), souvent fluctuants. En effet, il est fréquent d'observer l'entrée et/ou la sortie d'enfants du groupe initialement constitué. Par exemple, un petit groupe d'enfants se faisant des passes avec un bonnet est rejoint par deux autres enfants. Au bout d'un moment, le nouveau groupe se scinde pour continuer la même activité chacun de son côté. Dans un autre cas, une dizaine d'enfants jouent avec un frisbee (jeu proche du football), puis le groupe se scinde en deux pour passer à un autre jeu (tir au but).

Le genre des enfants semble être un critère central pour partager des activités. Certains petits groupes sont constitués exclusivement de garçons ou de filles, les enfants étant la plupart du temps d'âges proches donc probablement de la même classe. Cela nous est confirmé par les CM1, avec une petite nuance.

- Chercheuse : Et euh.. Est-ce que vous jouez avec d'autres élèves d'autres classes ou est-ce que vous jouez beaucoup avec la même classe ?
- Louise : Je joue souvent avec euh... (Séni : Souvent avec la même classe) la même classe ouais.
- Victor : Mais parfois, les autres classes, ils veulent jouer avec nous du coup...
- Louise : En fait, y'a deux classes de CM1/CM2. Et du coup, des fois, euh bah euh... vu qu'il y a des copains et copines qui ont été séparés, on se retrouve à la récréation et on peut jouer ensemble. (Entretien CM1)

La monstration est importante chez les filles, on ne la retrouve quasiment pas chez les garçons. Dans l'entretien mené avec trois enfants de CE2, la fille porteuse de l'objet décide de le montrer à d'autres filles qu'elle a *a priori* choisies, ses « copines ».

- Myriam : Moi, si je ramène un truc, je suis obligée de le dire à mes copines.
- Nina : Elle est toujours obligée de dire : « Ah ! Regardez ! J'ai ramené ça ». Mais quand tu nous montres, mais tu le caches. Quand tu nous le montres et tu nous dis « Hé regardez ! ».
- Chercheuse : Elle le montre, mais elle le cache. Et toi, tu montres ce que tu ramènes des fois ?
- Nina : Euh... des fois, mais pas à tout le monde, hein.
- Chercheuse : Pas à tout le monde ? Aux copines ?
- Nina : Oui, par exemple. À ma famille ?
- Myriam : Non. Elle ne savait pas que j'avais dans ma poche. Par contre, Aminata et Mariama,

elles le savaient. (Entretien CE2)

Elle peut se déplacer dans la cour pour le montrer spécifiquement à tel ou tel autre enfant (ou animateur) si ceux-ci ne sont pas à ses côtés lorsque l'objet est montré.

Les activités d'écriture ou de dessin sont parfois solitaires mais elles peuvent aussi donner lieu à des interactions, entre filles la plupart du temps. Elles prennent la forme d'activités similaires côte à côte avec plus ou moins d'interactions verbales, ou encore de partage plus direct avec des rôles interchangeable comme lorsque les enfants interagissent autour d'un carnet partagé. D'autres filles peuvent se joindre au groupe en tant qu'observatrices ou commentatrices.

L'âge est un autre critère important de formation des groupes. Dans cet extrait d'entretien avec les CM1, ces derniers expliquent leur regard réprobateur sur les pratiques d'enfants plus jeunes. Ils parlent de la manière dont les autres enfants jouent au foot lorsqu'ils n'ont pas de ballons, ce qui leur semble sale et inapproprié. Avec cet exemple, nous voyons les évolutions des pratiques liées à l'âge du point de vue des enfants. Ils se distinguent pour montrer qu'ils ont grandi et sont plus matures en ayant presque des préoccupations d'adultes sur l'hygiène et la préservation de leurs vêtements.

- Chercheuse : Moi, j'ai observé dans la cour de récré que vous jouiez quand même un peu au foot, mais pas avec des ballons quand même. Est-ce que vous vous faites ça ou pas trop ?
- Louise : euh... C'est les CE2, ils prennent une paire de gants (Séni : Ah oui !) et euh... Ils jouent.
- Victor : Ils prennent des paires de gants, c'est carrément débile.
- Louise : Y'a même des CP qui... Nan, des... des maternelles qui jouent sans ballon... au foot.
- Victor : Comment ? Comment ils jouent sans ballon au foot ?
- Louise : Bah sans rien.
- Séni : Bah ils tirent dans le vide. Ils font comme ça [mime, puis rit]
- Victor : Ils font genre, ils... ils ont une balle... une balle.
- Chercheuse : Et vous, vous jouez pas du coup avec des gants, avec des bonnets ?
- Les trois enfants : Non, nan, non.
- Séni : En fait c'est, en fait c'est des gants qu'ils ont trouvés. Je sais pas si c'est à eux, mais moi, si j'ai des gants, je joue pas au foot avec. [rire]
- Victor : Moi aussi...
- Louise : Si c'est pour retrouver un chewing-gum collé...
- Séni : Après ils vont être tout sale.
- Victor : Ouais bah.. Et aussi, ils jouent avec des cache-cou. (Entretien CM1)

Ces éléments illustrent le fait que la culture enfantine évolue avec l'âge, tout comme les sociabilités (Delalande, 2003). On les retrouve également dans l'entretien avec les CE1, qui ne jouent pas avec les plus grands en expliquant qu'ils jouent de manière différente.

- Chercheuse : Et donc, vous disiez que vous étiez amis avec des personnes plus âgées ? Est-ce que les grands, ils ont des peluches par exemple ?
- Tous : Non.
- Alice : Souvent, ils jouent à des jeux... euh... souvent à la marelle, soit les garçons, ils jouent au foot, soit les filles sont toujours à côté en train de faire des acrobaties sur les bancs et la vitre.
- Emma : Eux, ils sont plus fans de Harry Potter. Donc ils amènent des cartes d'Harry Potter.
- Maya : Mais nous ce qu'on adore faire avec nos peluches... c'est faire le manège... on accroche trois peluches, on les coince entre nos doigts. Et hop là, on fait le manège. (Entretien CE1)

Les sociabilités prennent également appui sur la culture enfantine et des licences comme les Winx chez les CE1 ; les plus âgés se référeront plutôt à l'univers d'Harry Potter. : « On joue à

des jeux de dessin animé comme par exemple dans les Winx. On recopie les Winx, on choisit un personnage et on joue aux Winx comme dans les dessins animés ». (Entretien CE1)

Par ailleurs on retrouve, chez les CE1, davantage de jeux de faire semblant avec ces univers alors que les plus âgés sont davantage sur une dynamique de collections avec des cartes, des figurines ou accessoires. On retrouve également chez les plus grands des pratiques de faire semblant au cours d'une discussion informelle avec des CM2 qui nous racontent jouer à défiler, dans le sens défilé de mode, donc en se référant à une culture plus adulte.

Les interactions entre enfants ne se font pas toujours sur un mode positif, et peuvent déboucher sur des disputes voire des bagarres. Les interactions avec des objets ne font pas exception. Certaines comme les jeux de balle sans balle ou les échanges du cache-oreilles, donnent lieu à des altercations. Ces moments de tension ont été observés avant une activité de jeu par exemple avec un lancer de bonnet, ou en cours d'activité au sujet de l'interprétation d'une règle implicite. Ils marquent aussi parfois la fin de l'activité lorsque les désaccords deviennent trop importants. Les règles implicites semblent alors ne pas avoir été intégrées, ou ne sont pas connues, par tous les enfants impliqués dans l'activité, ce qui déclenche le conflit dans le groupe.

D'autres objets sont présents lors de moments de discussion entre enfants, au centre de celle-ci lorsque l'objet est montré ou manipulé au cours de la discussion, ou de façon plus périphérique lorsque l'objet est tenu à la main sans être apparemment le sujet de la discussion.

De plus, dans une discussion informelle, les enfants nous ont aussi raconté que le foot était très répandu à la récréation, car plusieurs garçons jouaient au foot en dehors de l'école. Cette position de joueur de foot plus expérimenté leur permettait de prendre les décisions concernant le choix des participants et la constitution des équipes.

Le petit nombre d'élèves dans cette école a permis de repérer quelques petits groupes récurrents lors d'observations espacées dans le temps, en partie confirmées par des entretiens. La permanence de ces groupes est à mettre en parallèle avec d'autres constats réalisés suite à des observations d'enfants plus jeunes sur un temps plus long : « ce rapprochement, motivé en partie par le désir de jouer ensemble, fait naître une identité collective qui grandit par des pratiques et des valeurs partagées » (Delalande, 2002, p. 30).

Arrivée, diffusion et disparition des objets

Peu d'effets de mode ont été relevés dans cette école d'après les professionnels interrogés mais ils confirment qu'il y avait un effet de mode dans les objets rapportés dans les écoles qu'ils ont fréquentées lors de leurs précédents postes.

Pas depuis que je suis là, la mode des cartes Pokémon, j'ai l'impression que c'est un peu passé. Je vois pas trop d'enfants avec des billes. [...] Il n'y a pas trop trop d'objets dans cette école, finalement. En tout cas, je crois que les modes sont un peu... C'est vraiment des effets de mode aussi. À une époque-là, c'était les Pop it, là, les espèces de trucs où il faut appuyer. Ils ont eu les élastiques aussi, les Ztringz, les fameux. Il y avait plein de modes. Chaque mode apporte son lot de soucis ou pas dans les écoles. (Entretien Rev)

Bah y'a eu les... les pop up là, les... les espèces de plaques euh... Vous voyez ce que c'est ? Les, les plaques. [...] La coupe du monde, là on se disait qu'on allait avoir quelques... cartes de foot et tout, mais en fait y'en a eu assez peu (Entretien directeur)

Ce constat du Rev et du Directeur est cependant à nuancer par le point de vue des enfants, notamment avec l'entretien des CM1 qui nous confirment ne plus trop apporter d'objets en ce moment, mais se rappellent de périodes d'engouement fort dans l'école.

- Séni : Si ! (Louise : Les jeux de cartes) C'est juste que personne n'en ramène. Bah en fait, c'était surtout l'année dernière que tout le monde ramenait des choses (Louise : Ouais), mais maintenant, cette année, personne ne ramène.
- Louise : Avant, vers CE2, CE1, on ramenait des Ztringz, des Pop it, des... (Séni : Ah ouais)
- Victor : Ah oui ! Les Pop it !
- Louise : C'était la folie dans l'école.
- Séni : Ah ouais ! Les pop it j'en avais 7 !
- Victor : Tout, tout le monde voulait un Pop it, ou tout le monde voulait un Ztringz.

Dans cette école, il y a peu d'interactions entre les classes. L'hypothèse selon laquelle la transmission et la diffusion des pratiques liées aux objets se ferait entre niveaux ne semble pas pouvoir être confirmée. Cependant, les enfants ont évoqué des activités extra-scolaires comme point de rencontre et point d'origine de certaines activités et sociabilités, notamment au club de foot du quartier ou les ateliers (jeu, cuisine, informatique, etc.) proposés par le périscolaire les samedis matin à l'école.

Conclusion

Les observations dans la cour de récréation et les entretiens ont abouti à une liste assez restreinte d'objets apportés par les enfants qu'on peut mettre en lien avec un règlement assez strict et appliqué avec zèle par certains adultes. Cependant ce nombre assez faible d'objets nous a permis de comprendre leur rôle dans la sociabilité des enfants. Les objets sont au centre des interactions des enfants, principalement au cours de jeux, puis en second lieu à travers la monstration d'objets qui suscite alors l'échange entre les enfants. L'utilisation des espaces dans la cour de récréation est d'ailleurs en partie conditionnée par la présence de certains objets.

Les objets peuvent être partagés ou échangés selon des règles plus ou moins établies par le propriétaire ou dans un climat de confiance qui règne entre camarades, dans des contextes de jeu ou de discussions.

Cependant les interactions permises par les objets se cantonnent très souvent au groupe classe, ce qui limite les potentielles diffusions de culture enfantine entre les groupes d'âges qui sont seulement induites par l'observation et l'imitation.

L'adaptation des enfants au contexte est manifeste dans ces pratiques d'utilisation des vêtements comme substitut de ballon pour continuer à jouer à des jeux de ballon à chaque passage dans la cour de récréation, malgré les contraintes. La saison hivernale a favorisé cette adaptation en fournissant aux enfants des vêtements qui pouvaient être détournés pour cet usage (gants, bonnets, cache cou). Les enfants se sont alors saisis d'un espace de liberté laissé par les adultes et moins soumis aux règles tacites ou explicites, et aux diverses interprétations du règlement intérieur liées aux objets/jouets.

Chapitre 3 : Les Lilas ou l'économie de la rareté

Présentation de l'école

Contexte de l'école

Notre terrain d'observation, l'école élémentaire Les Lilas, est situé dans le 15^e arrondissement de Paris¹⁰. Il s'agit d'une école en REP dont l'IPS est de 87,4. L'établissement est composé de deux classes par niveaux d'une vingtaine d'élèves chacune environ. Les enfants ont cours de 8h30 à 11h30, puis de 13h30 à 16h30 les lundis et jeudis et de 13h30 à 15h30 les mardis et vendredis. Les temps périscolaires ont lieu sur la pause méridienne, de 11h30 à 13h30, ainsi que le soir, jusqu'à 18h. Des temps d'activités périscolaires (Tap), sont proposés les mardis et vendredis.

Règlement intérieur

Le règlement qui nous a été transmis par la directrice énonce les règles de l'établissement pour les enfants et non des responsables légaux (annexe 4). Il se décompose en « droits de l'élève » et « devoirs de l'élève ». Bien qu'il nous ait été répété de nombreuses fois que les objets extérieurs sont interdits au sein de l'établissement, on remarque qu'il n'en est pas fait mention dans ce règlement.

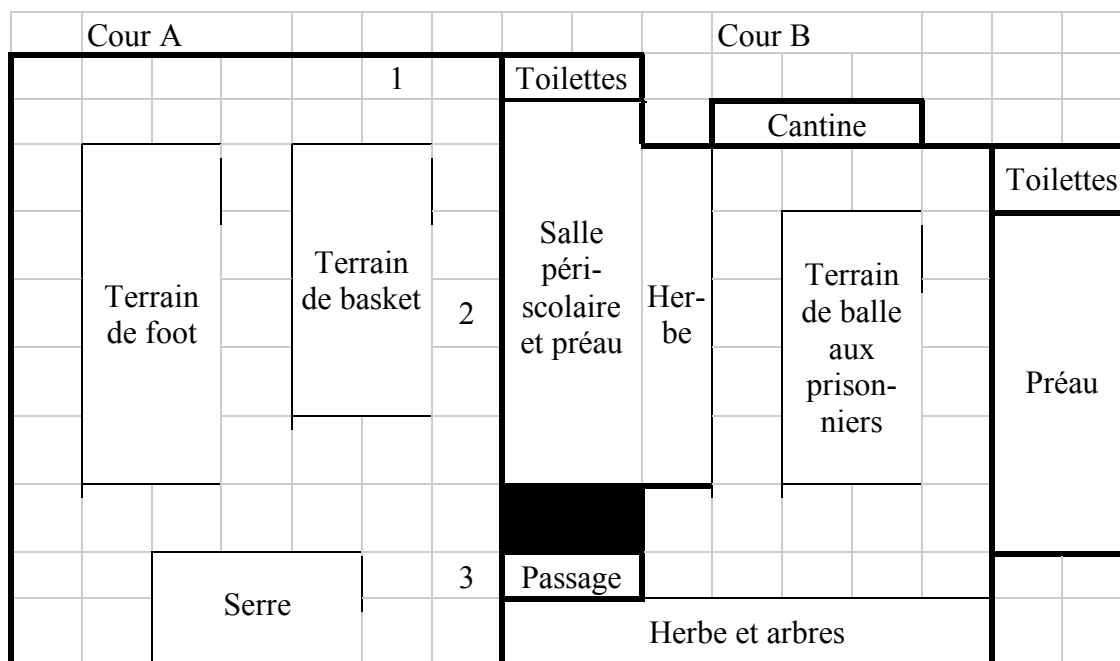
En effet, avant même de nous rendre sur le terrain d'observation, l'enseignant qui nous a permis d'accéder à l'école, nous a précisé que tous les objets extérieurs y étaient interdits. Cela nous a été rappelé par la directrice lors de notre entretien et par la responsable éducative ville (Rev) de l'établissement avec cependant plus de nuances. En effet, pendant nos entretiens, il est apparu que la Rev et le temps périscolaire semblaient plus souples que les enseignants et le temps scolaire. Les enfants savent très bien que les objets extérieurs sont interdits. Ils ont pu nous le dire à plusieurs reprises pendant nos entretiens, ainsi que dans la cour de récréation.

Organisation spatiale de la cour de récréation

L'espace de récréation est composé de deux cours : la cour A et la cour B. La cour A, plus grande, comprend un terrain de football et un terrain de basket. Le rez-de-chaussée du bâtiment central sert de préau pendant les récréations et est aussi ouvert lors de la pause méridienne pour certaines activités encadrées par l'équipe du périscolaire. La cour B présente des tracés délimitant un terrain de balle aux prisonniers et dispose aussi d'un préau.

Les enfants sont répartis entre les deux cours par niveau. Sur les temps de pause du matin, du midi et de l'après-midi, les « petites » classes (CP et CE1) sont dans la cour B et les « grandes » (CE2, CM1, CM2) sont dans la cour A. Lors des temps périscolaires de fin de journée, les enfants sont tous réunis dans la cour A.

¹⁰ Ce chapitre a été rédigé par Louise Carron de la Morinais, Simon Le Roux et Jessica Roser et revu par Gilles Brougère et Nathalie Roucoux



1- Marelle, 2- Bancs et table, 3- Zone de corde à sauté
Plan de l'espace de récréation de l'école Les Lilas

Organisation du personnel

La Rev dirige une équipe d'animateurs présente le midi et après les heures scolaires (Tap et goûter). Les enseignants sont chargés de la surveillance des récréations des demi-journées, avec un système de roulement : ils ne surveillent pas tous en même temps la cour. La directrice et la Rev ont parfois pris part aux surveillances avec leur équipe respective, peut-être pour pallier des manques de personnels liés au contexte de grève lors des jours d'observations.

Méthodologie

Nous avons initialement pris contact avec la directrice et la responsable du périscolaire. Le travail préparatoire au terrain nous a incité à mettre en place des conventions de stage, suite à divers échanges téléphoniques et électroniques. De plus, nous avons distribué des autorisations parentales afin d'obtenir leur accord pour interviewer les enfants. Nous avons réalisé des observations pendant les divers temps sur les cours de récréation des enfants sur trois journées, de mi-janvier à mi-mars 2023. Sans participer à leurs activités, nous avons pu avoir des échanges plus informels avec différents enfants. Nous avons aussi réalisé deux entretiens individuels : un avec la directrice et un autre avec la Rev. Mais aussi trois entretiens collectifs avec 4 à 5 enfants d'une classe de CE2, puis de CE1 et enfin de CM1.

L'enquête de terrain s'est déroulée de la façon suivante :

- 1^{er} jour : Prise de connaissance du terrain d'enquête et entretiens avec la directrice et la responsable du périscolaire.
- 2^e jour : Journée d'observation, soit trois temps de récréation couverts par les trois membres de l'équipe.
- 3^e jour : Journée d'observation, soit à nouveau trois temps de récréation. Un premier entretien avec les CE2 a également été réalisé.
- 4^e jour : Journée d'observation, soit trois temps de récréation couverts par l'ensemble de l'équipe. Deux entretiens ont également été réalisés avec les CE1 et CM1.

Nous avons insisté pour ne prendre que des élèves volontaires en entretien, en demandant à en avoir quatre dans chaque groupe. Lorsque qu'il y avait plus de volontaires (avec autorisation parentale) que nécessaire, nous tentions d'avoir autant de filles que de garçons, avec en priorité des enfants dont nous avons déjà observé les comportements en cour de récréation ou avec lesquels nous avons échangé ponctuellement.

Organisation des observations

Lors de nos journées d'observation, il y eut trois temps dans la cour le jeudi : celui de la récréation du matin de 10h à 10h15, celui de la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et celui de la récréation de l'après-midi de 15h à 15h15. Les surveillances des deux récréations de 15 minutes sont assurées par les enseignants et enseignantes. La surveillance de la pause méridienne est assurée par les animateurs et animatrices du périscolaire. Le vendredi s'est déroulé de la même manière, à la différence qu'il n'y eut pas de récréation l'après-midi, les Tap commençant à 15h30 dès la fin des cours.

Lors de ces temps, les enfants ne peuvent pas passer d'une cour à l'autre sans adulte (en dehors du moment où ils vont à la cantine qui se trouve dans la cour B). Lors de la première journée d'observation, les CP/CE1 étaient dans la cour B le matin et le midi puis dans la cour A l'après-midi et inversement pour les autres classes. Nous nous sommes répartis lors de ces pauses : un observateur dans la cour des CP/CE1, un dans l'autre cour et le dernier passait de l'une à l'autre selon les événements. De plus, il pleuvait lors de cette journée : les ballons étaient limités aux espaces secs et l'accès au préau de la cour A ouvert pour les CE2, CM1 et CM2. La deuxième journée étant une journée de grève, plusieurs enseignants étaient absents ainsi que la majorité de leurs élèves. Tous les enfants se sont retrouvés sur la cour A à chaque pause, et le préau a été ouvert le midi pour une activité.

Les deux cours ne proposant pas de réels espaces à l'écart ou un peu cachés, nous étions donc au milieu des enfants pendant les temps d'observation. Cela a entraîné de nombreuses interactions avec ces derniers et beaucoup d'échanges.

Le discours des différents professionnels souligne qu'il est interdit aux enfants d'apporter des objets, des jouets de chez eux au risque de se les voir confisquer. En revanche, de nombreux objets sont à leur disposition :

- un « sac de cour » pour chaque classe composé de ballons, de cordes à sauter et parfois d'autres petits jeux tels que des grenouilles sauteuses ou un *Dobble plage* ;
- des ballons en mousse ;
- des ballons de basket ;
- au moins un ballon de foot ;
- des jeux de société dans le préau ;
- des craies (ponctuellement).

Il est à noter que les enfants jouent beaucoup avec les objets mis à leur disposition et notamment ceux du sac à jouets de leur classe. Les enfants endossent le rôle de responsable du sac, ce qui donne lieu à des interactions en lien avec la distribution et la responsabilité de ce que le sac contient. Nous avons appris pendant les entretiens avec les enfants que si le même jouet est demandé, c'est le responsable qui est chargé de décider qui l'aura sur le temps de récréation à venir.

Organisation des entretiens

Dans le cadre de cette recherche, nous avons réalisé deux entretiens individuels d'adultes : l'un avec la directrice de l'école et l'autre avec la Rev. L'objectif était de disposer d'informations sur la vision des professionnelles quant à l'organisation des temps de récréation et des règles qui les cadrent. Il était aussi nécessaire de pouvoir, à travers la question de la réglementation sur les objets apportés, prendre en compte de possibles divergences et dissonances d'opinions et de pratiques entre scolaire (enseignants) et périscolaire (animateur) comme la littérature sociologique en souligne régulièrement la présence lorsque des groupes d'agents extérieurs à l'école sont mobilisés afin d'assurer la prise en charge d'actions à la périphérie de l'institution scolaire (Thin, 1994). Les visions pédagogiques peuvent être différentes ce qui amène des discussions et parfois des tensions entre ces deux mondes professionnels au sein d'une même école, mais aussi des différences de pratiques. Ici, la Rev souligne un contrôle sur les objets plus permissif de la part du groupe d'animateurs et d'animatrices périscolaires que celui exercé par les enseignants.

Nous avons également mené trois entretiens collectifs avec des enfants de trois classes (CE1, CE2, CM1). Ces entretiens ont été précédés et complétés par des discussions plus informelles pendant les temps de récréation et de pause méridienne. L'objectif était de pouvoir recueillir la parole des enfants dans une démarche compréhensive que l'on retrouve régulièrement au sein des enquêtes de sociologie de l'enfance. La parole de ces derniers a donc été stimulée afin de pouvoir la constituer en matériaux de recherche. Les prises de paroles de chacun étaient parfois approfondies, discutées ou accentuées par les autres, ce qui nous a permis de recueillir des discours plus complets et détaillés qu'avec un seul enfant, en faisant travailler leur mémoire collectivement sur les événements qu'ils ont pu nous décrire.

Le fait de réaliser des entretiens collectifs a permis de limiter les éléments pouvant impressionner les enfants et les brider dans leurs prises de parole (Besse-Patin & Delaunay, 2022) notamment du fait de ne pas se retrouver seul face à un adulte qu'ils ne connaissent pas en étant en groupe et en prenant confiance au fur et à mesure de la prise de parole de chacun. De plus, le fait d'avoir réalisé ces entretiens lors de journées de grève, nous a permis de le faire dans les salles de classe de professeurs absents. Les élèves se retrouvaient donc dans un espace familier pour eux. Il est à noter qu'un entretien a été plus difficile pour nous. En effet, par un manque de communication avec les enseignants, nous avons dû faire un entretien avec cinq enfants, dont un enfant difficile à encadrer. De fait, bien que l'entretien soit intéressant, il a été particulièrement difficile à retranscrire.

Inventaire des objets

Papeterie (écrire/dessiner)

Lors des observations, nous avons pu voir dans la cour divers carnets ou objets en papier, notamment des pliages origamis. A chaque fois que nous prenions connaissance de la présence de ces objets, nous allions questionner leur propriétaire afin de savoir à quoi l'objet servait et d'où il venait. Cela pouvait être des cahiers de classe lorsque les enseignants demandaient aux enfants de terminer certaines activités dans la cour mais aussi des cahiers et carnets plus intimes comme un carnet tenu par deux amies dans lequel elles partageaient des mots, des « secrets » et toutes autres choses sous la forme d'écrit ou de dessin à l'abri des regards.

Deux autres filles discutant autour d'une feuille en papier, à l'abri des regards encore une fois, disaient fabriquer un jeu de société dans lequel il fallait habiller un personnage féminin. Les feuilles formaient une sorte de carnet, dans lequel l'enfant avait découpé des pages pour former une silhouette de fille et dans lequel elle avait rangé des vêtements découpés en papier et qui servaient à habiller le personnage.

Les enfants avaient parfois aussi des origamis, comme des cocottes en papier, « une bombe à eau » ou un shuriken.



La cocotte



La bombe à eau



Le shuriken

Les enfants soulignent régulièrement que ces objets ont été faits en classe. Si les deux premiers objets, plus discrets dans leur utilisation, ne paraissent pas proscrits, bien que l'un d'eux serve à viser les autres, le shuriken ne l'est pas non plus, sans doute du fait de son caractère inoffensif contrairement à sa version commerciale. Après avoir échangé avec les enfants et les enseignants de manière informelle, nous avons compris que de tels objets auraient été interdits s'ils n'avaient pas été en papier. En effet, les adultes n'auraient pas laissé les enfants se lancer l'objet par souci de sécurité.

Livres

Nous avons observé la présence de livres mais en nombre assez réduit. Cependant lors de la dernière journée d'observation, deux garçons avaient chacun un manga. Pendant les récréations du matin et de l'après-midi, les camarades d'un des deux garçons semblaient s'amuser à lui prendre son livre des mains, avant de se mettre à courir. L'enfant les poursuivait ensuite en riant, vraisemblablement pour récupérer son livre. A la pause méridienne, les deux garçons n'étant pas dans la même classe et n'ayant pas le même âge se sont retrouvés sur un banc à lire leur manga respectif. Cela a entraîné de courtes interactions autour de leur lecture : « Tu lis quoi ? », « Moi j'aime bien. », etc. Le livre, bien qu'apporté pour lire seul (comme un des deux garçons nous le souligne), est l'occasion d'interactions entre les enfants que ce soit dans un détournement de son usage dans le cas de la « course-poursuite », ou dans le commencement d'une activité partagée qui pourra ensuite être porteuse de sociabilité entre individus ayant les mêmes centres d'intérêts.

Bien que nous n'ayons observé que ces mangas, nous avons eu confirmation durant les entretiens que certains enfants apportent des livres à l'école. Certains livres restent dans les cartables en classe, tandis que d'autres sont apportés dans la cour de récréation. Ces livres parfois utilisés à plusieurs peuvent aussi rester des pratiques solitaires dans la cour de récréation.

Bijoux et montres

Nous avons pu observer également des bijoux et des montres. Sous le préau de la cour A, plusieurs filles discutent en se montrant des bracelets à leurs poignets. Interrogées à ce sujet, elles expliquent qu'il s'agit de bracelets d'amitié et que c'est l'un de leur camarade qui les leur a offerts. Des garçons se joignent à la discussion. Ils expliquent que tous les élèves de la classe ont reçu un bracelet car leur camarade va déménager et qu'il a donc souhaité en offrir à tous ses camarades. D'après les enfants, les bracelets sont tous différents.

Le matin de la première observation, dans la cour des CP/CE1, un garçon joue avec un bracelet « qui claque ». ¹¹ Il s'en sert pour imiter une épée pendant qu'il joue à la balle aux prisonniers avec ses camarades. Il s'en sert occasionnellement pour frapper ou feindre de frapper ses camarades et pour taper dans la balle. Il utilise également la gravité pour le faire se claquer/fermer dans les airs et faire du bruit de cette façon. Il joue avec son bracelet, seul.



Dans une partie de la cour B, près de la cantine, des enfants semblent faire la course. En s'approchant, on peut voir que l'un d'eux tient une montre dans ses mains. Interrogés pour savoir ce qu'ils font, ils répondent qu'ils utilisent la montre pour chronométrer leur course et savoir qui est le plus rapide. Il s'agit d'une montre chronomètre semblable à la photo ci-dessous.



Un enfant a une montre numérique : elle a le design des montres connectées mais moins de fonctionnalités. Parfois ses camarades lui demandent l'heure pour regarder l'écran avec lui. Il nous explique que ce genre de montre peut être interdit : il faut la faire valider en amont par l'enseignant « afin d'éviter la triche ». Les montres ne doivent pas avoir d'autres options

¹¹ Il s'agit d'une bande de plastique semi-rigide et aimantée qui s'enroule autour du poignet comme un bracelet

qu'afficher l'heure (pas de messages, de notes, etc. pouvant permettre de tricher durant des évaluations). Après notre discussion les autres enfants lui posent des questions.

Vêtements

Les vêtements présents dans la cour sont parfois des supports de culture enfantine par ailleurs peu présente du fait de l'interdiction des objets mais ils sont aussi supports d'interactions, voire de jeu. On observe ainsi plusieurs vêtements en lien avec la culture footballistique chez les garçons. La journée d'observation où il faisait plus froid, un enfant portait un bonnet du PSG (CM2). Sur la journée plus chaude, on note la présence d'un maillot de la sélection d'Argentine (CM1/CM2), un survêtement de la sélection du Maroc (CM2), un T-shirt du PSG (CM1), un survêtement du club du quartier (dont on aperçoit le terrain de la cour A) (CM2). Lors d'un échange informel avec un garçon de CM2, il nous explique que beaucoup de garçons de l'école jouent dans ce club, notamment la majorité des garçons qui jouent au football pendant les récréations. L'enfant de CM2 souligne l'importance du football dans les sociabilités des garçons : ils parlent du club mais aussi du football professionnel.

Nous avons vu également des vêtements en référence à d'autres supports de la culture enfantine à travers de nombreuses licences.

- Pour les garçons :
 - un sweat *Naruto* (CM2);
 - un sweat *Yoshi*, personnage de l'univers des jeux vidéo et de *Nintendo* ;
 - un sweat *Black Panther* (le comics) et un sweat *Captain America*, de l'univers *Marvel* (CM2) ;
 - un T-shirt *Among US*, le jeu vidéo (un CE1 qui dit y avoir déjà joué) ;
 - un T-shirt *Batman*, de l'univers DC Comics (CP/CE1 qui ne regarde pas).
- Pour les filles
 - une tenue de basketteuse (short et débardeur) (CE2/CM1) ;
 - un T-shirt du père Noël (CP/CE1) ;
 - des gants et un bonnet *Harry Potter*, une autre a une écharpe de la même franchise ;
 - un T-shirt se référant à l'équitation ;
 - une écharpe *Hello Kitty*.

Même si ces produits prennent une place importante dans la culture enfantine, nous n'avons vu que très peu d'interactions autour de ces vêtements à l'effigie de productions culturelles.

Le premier jour d'observation, nous avons pu remarquer des discussions autour de vêtements. En effet, les températures basses ont favorisé l'utilisation de cache-oreilles et de bandeaux en laine couvrant les oreilles et encerclant la tête chez plusieurs filles. Leur design différent ont permis des discussions et des comparaisons entre les enfants.



Nous avons également remarqué que certains vêtements peuvent aussi avoir un aspect ludique. Par exemple, une fille portait un T-shirt représentant un animal en sequin. Elle s'amusa à passer la main sur son T-shirt pour changer les sequins de sens.

Enfin, nous avons remarqué que les vêtements pouvaient faire l'objet de détournements et s'insérer dans l'activité ludique des enfants. En effet, nous avons observé à plusieurs reprises des jeux de course-poursuite entre enfants où l'objectif était de détenir le vêtement sans se faire rattraper par les autres. Autre usage, pendant les pauses méridiennes, un groupe de filles de CE2 se servaient de leurs manteaux pour en faire des « lits » ou des zones plus confortables afin de discuter, au milieu d'autres objets détournés symbolisant leur « maison » (cf. photo ci-dessous).



Jouets

Du fait de l'interdiction d'apporter des objets extérieurs à l'école, nous avons observé peu de jouets. Nous avons pu en discuter de manière informelle avec les enfants et au cours des entretiens collectifs. Les enfants nous ont souvent parlé de jouets qui ont été apportés à l'école à travers des histoires de confiscation.

En entretien, les CE2 nous ont fait le récit de deux élèves qui ont voulu s'échanger un Bakugan et un pistolet à billes. L'échange avait été programmé la veille et devait se dérouler dans les toilettes à la récréation. Cela s'est déroulé comme prévu mais un des garçons s'est vu confisqué le pistolet après l'échange car son enseignant l'a vu avec en classe.

Cartes

Nous n'avons pas vu de cartes à collectionner (JCC). Cependant les enfants nous ont confié dans des entretiens informels en apporter parfois. Deux filles possédant des vêtements Harry Potter ont profité d'un moment informel dans le préau, le midi de la première observation, pour confier à l'un des observateurs posséder et parfois amener un JCC *Harry Potter* à l'école. Elles disent apporter de temps en temps des cartes pour se les montrer à l'abri des regards.

Dans la cour, nous avons pu observer un objet de collection appelé *TOP*. Il s'agit de petits disques circulaires en carton à l'effigie de différents personnages du manga *Naruto*. Ces *Top* sont distribués par Quick avec leurs repas pour enfants « Magic Box »¹².

¹² Site internet : www.quick.fr, consulté le 06 février 2023



Pendant le dernier jour d'observation, une fille jouait avec des cartes dans la cour. Lorsque nous nous y sommes intéressés, elle nous a expliqué d'où venaient ces cartes et ce qu'elle avait prévu d'en faire. Il s'agissait de cartes « Cuisinons en Famille », distribuées par l'enseigne de grande distribution *Carrefour*, provenant d'un jeu de 96 cartes à collectionner et à scanner avec son téléphone pour avoir accès à des recettes sur le thème de *Disney*. L'enfant nous a dit qu'elle attendait son ami pour pouvoir faire des échanges avec lui. Ils s'étaient donné rendez-vous et elle espérait pouvoir voir d'autres enfants avec ces cartes pour les échanger. Cependant, son ami est venu les mains vides. Ils ont donc commencé à jouer avec les cartes de la fille en créant leurs propres règles. Ainsi, l'attrait esthétique des dessins sur les cartes et l'affection portée à tel ou tel personnage est devenu le critère de valeur des cartes. Telle ou telle carte était plus forte qu'une autre puisqu'elle était considérée comme « mieux » (visuellement, en terme présence ou non de recette, du personnage *Disney* associé, du nombre d'exemplaires possédés par l'enfant, etc.) Dans leur duel, l'un tenait les cartes en main, pendant que l'autre devait y piocher un maximum de cartes sans les voir et sans tomber sur la carte « nulle ».



Objets sportifs

Les objets les plus présents ou plus exactement qui sont les principaux supports des pratiques sont les objets sportifs. Cette présence est due aux équipements mis à disposition mais aussi sans doute à la présence réduite des autres objets.

Les cordes à sauter sont omniprésentes et utilisées à toutes les récréations et dans les deux cours. Lorsque les deux groupes de niveaux sont séparés dans les cours (CP/CE1 d'un côté et CE2/CM1/CM2, de l'autre), on observe que cette pratique est essentiellement féminine du côté des plus jeunes, mais pas exclusivement. Puisque les cordes proviennent des sacs de cour, on remarque que lorsqu'elle est collective, l'activité est souvent déclenchée par des enfants de la même classe, avant qu'ils ne soient rejoints par d'autres. Lors de notre seconde observation, nous avons pu constater davantage de mixité au sein d'un groupe de CM1 composé de filles et de garçons et jouant ensemble à la corde à sauter. Les garçons semblaient avoir du mal à s'organiser pour décider qui tient la corde, tandis que les filles insistaient pour que les garçons prennent une décision pour commencer à jouer. Il a été décidé par le groupe que tous sauteraient à tour de rôle et que les passages manqués seraient éliminatoires.

La pratique du football est présente à toutes les récréations lors de nos observations (sauf lors d'une récréation où il a plu). Si lors des pauses du matin et de l'après-midi, elle semble uniquement masculine (d'une dizaine à une trentaine de garçons), lors de la pause méridienne elle est plus mixte (15 à 20 enfants la deuxième journée dont 4 à 5 filles). La pratique n'est plus alors à l'initiative des enfants, mais est devenue une pratique encadrée et organisée par les animateurs. Ils y organisent la constitution des équipes, distribuent des chasubles pour les différencier et jouent avec les enfants. Cette présence et cet encadrement conduisent à plus d'inclusion entre les genres. Pendant les entretiens notamment, les filles estiment que « les garçons ne veulent pas leur faire de passes » et, pour cette raison, elles ne jouent pas avec eux sur les autres temps de pause.

Sur les temps du matin et du midi, on peut observer plusieurs parties de football sur le même terrain que cela soit dans les cours A ou B, voire en dehors du terrain et sur une grande partie de la cour (jusqu'à trois ballons et donc trois parties en même temps sur le terrain et une quatrième sur le reste de la cour). Les groupes d'enfants se forment par classe et par niveau, ce qui revient régulièrement dans la constitution des groupes des diverses activités.

Cependant, le football n'est pas la seule activité avec des ballons présente dans la cour. Les autres jeux de ballons peuvent aussi faciliter le partage notamment entre enfants de différentes classes que ce soit à travers le basketball, la balle aux prisonniers (à l'initiative des animateurs avec les CP et CE1) ou encore des jeux de passe avec des balles en mousse. Lors d'une pause méridienne, un enfant de CE1 est venu nous parler avec un ballon de basket-ball. Une fille qui connaissait son prénom est venue l'interpeller : « Tu peux me donner ton ballon ? ». Le garçon a répondu : « Non, on joue ensemble ! ». La fille a répondu « D'accord ! ». Puis ils sont allés jouer au basket sous un des paniers.

Billes

Durant nos observations, nous n'avons pas observé de billes. Ces objets ne sont pas particulièrement interdits dans la cour de récréation puisque, selon les enfants, il y en a eu par le passé dans les sacs de cour. Cependant, ces petits objets peuvent être la cible de vols ou de pertes.

Naïm : Avant dans le sac de cours, y'avait des billes.

Chercheuse : Maintenant y en a plus ?

Naïm : Non, soit elles ont été volées, soit elles ont été perdues. (Entretien CM1)

Produits de beauté et de soin

Nous avons pu observer plusieurs objets liés au soin et à la beauté comme des sticks à lèvres et du gel hydroalcoolique. Il s'agit d'objets principalement détenus par des filles. L'usage des sticks à lèvres a été remarqué lors de la première journée d'observation, aussi bien chez les « petits » que chez les « grands ». Dans la majorité des cas, il semble que les enfants « jouent » avec la limite entre beauté et soin pour avoir le droit d'utiliser ces produits. Par exemple, il est interdit de se maquiller, mais un *Labello* teinté reste un produit de soin. On observe différents comportements autour de ces objets. On peut observer des négociations entre les enfants pour s'en mettre mutuellement ou encore de simples regards intéressés sans interactions verbales. Lorsque les objets sont prêtés, il est difficile de savoir s'ils le sont pour le soin ou la coquetterie. On peut imaginer que certains produits comme le *Labello* teinté permettent aux filles de se teinter délibérément les lèvres comme avec un rouge à lèvres classique. De plus, les produits du soin comme ces *Labello*, peuvent aussi être utilisés de manière détournée. Ainsi, l'objet peut devenir un contenant pour jouer avec de l'eau. Dans leur usage primaire, ces produits sont régulièrement partagés entre amies.



Objets de création

Nous avons vu un scoubidou durant une récréation : un élève l'a sorti de sa poche, l'a montré à son camarade puis l'a rangé dans sa poche. Il n'a pas été fait mention d'interdiction particulière à l'encontre de cet objet, mais l'on peut imaginer que l'élève est prudent et ne veut pas se le faire confisquer.

Objets « anti-stress »

Chez les CP, nous avons pu observer un objet dit « dé-stressant » par sa propriétaire. Il s'agit d'un cœur rose sur lequel figure le slogan : « A little bit dramatic » (*un peu dramatique*). Lorsque cet objet est écrasé, il revient en quelques secondes à sa forme initiale. Plusieurs enfants sont autour d'elle et disent vouloir appuyer sur l'objet. Sa propriétaire semble apprécier qu'un des observateurs s'intéresse à l'objet. Au moment où nous demandons à l'enfant si une photo de l'objet peut être prise, un garçon se saisit de l'objet et part avec en courant. La fille lui court après en criant que l'objet lui appartient et qu'elle en a besoin pour le faire prendre en photo. Après quelques secondes, le garçon revient avec l'objet. C'est lui qui le présente à l'appareil photo. La fille nous dit qu'elle a eu cet objet au marché, dans un endroit où il y a plein de jouets et que c'est la première fois qu'elle le ramène à l'école. Puisqu'il ne s'agit pas

directement d'un jouet, il semblerait que l'interdiction concernant le fait d'apporter ce genre d'objet soit un peu floue pour les enfants. Le groupe ne semblait pas chercher particulièrement à se cacher, mais cette observation a été faite sur le temps du périscolaire dont les principes semblent moins stricts de ce point de vue.



Éléments naturels

Plusieurs fois, nous avons pu observer les enfants jouer avec des éléments naturels. Cela n'était pas aussi présent que nous aurions pu l'imaginer au vu des interdictions de rapporter des objets à l'école. Les éléments naturels (fleurs, branches de bois, cailloux) étaient utilisés de différentes manières : les marguerites présentes sur l'herbe au début de l'automne étaient ramassées pour en faire des bouquets et des colliers ; les branches de bois étaient récoltées et rassemblées pour réaliser un feu imaginaire ; et les cailloux devenaient des ballons de football.

Il faut tout de même souligner que la cour A est presque totalement bétonnée et ne présente que peu d'arbres. Il en est quasiment de même dans la cour B qui a cependant un espace d'herbe plus important. Il n'y a donc que peu d'éléments naturels disponibles pour les enfants.

Propriété

La propriété des objets peut prendre différentes formes. Tout d'abord, il y a les objets appartenant aux enfants et qui sont apportés de la maison. Il y a ensuite les objets de la classe et du sac de classe dont la propriété revient principalement aux élèves de la classe correspondante. Enfin, il y a les objets communs à tous les enfants comme ceux fournis par le périscolaire.

Durant nos observations, nous avons remarqué différents rapports à la propriété. Le changement de propriété non consensuel en est un aspect. Nous avons pu observer cela lors de disputes autour d'objets de l'école lorsque, par exemple, une corde à sauter utilisée par des enfants est subtilisée par d'autres enfants. Il y a aussi le changement d'utilisateurs, potentiellement non voulu par les premiers utilisateurs mais sans heurt : ici on ne parle pas de propriété car la corde appartient à la classe, mais elle est censée être à la disposition des enfants de cette classe. Chaque classe possède plusieurs cordes à sauter dans son sac de cour. Lors de nos observations nous avons pu remarquer un groupe de filles plus âgées se mêler au jeu de filles plus jeunes, et partager une corde à sauter. Petit à petit, les grandes sont devenues les seules à jouer et les petites étaient devenues spectatrices. Bien que ce ne soit pas leur possession, les plus jeunes se

sont fait dérober la corde avec laquelle elles jouaient. Il n'y a pas eu de marqueur clair (verbalisation, gestes) encadrant ce glissement.

Lorsqu'un objet appartient à un enfant (objets divers, vêtements), on peut constater un jeu autour de sa propriété. En effet, nous avons observé à plusieurs reprises ce qui semble être un jeu pour certains – d'autres ne semblant pas y être en situation de jeu – dans lequel le propriétaire se fait subtiliser son objet. Cela s'observe aussi avec des objets de l'école que les enfants s'approprient momentanément. S'en suit parfois des jeux de course-poursuite.

Enfin, pendant les entretiens, nous avons pu aborder le sujet du vol. De fait, il semblerait que les enfants essaient d'apporter le moins possible d'objets personnels à cause de la crainte du vol. En effet, ils savent qu'ils risquent de les perdre, de se les faire voler. Il y a également une notion de valeur qui entre ici en considération. Les propriétaires d'objets de valeur sont conscients des risques encourus en les apportant à l'école.

Chercheuse 1 : Est-ce que vous aussi, vous avez peur du vol ? Si ? Vous ramenez des objets à l'école ?

(Les enfants acquiescent)

Chercheuse 2 : Ouais, ça, ça arrive souvent ?

Eulalia : Moi j'en ramène jamais du coup non.

Chercheur : Mais les autres, tu vois les autres se faire voler des objets.

Eulalia : Oui, beaucoup.

Chercheuse 2 : Et quel genre d'objets ?

Mehdi : Et y en a plein qui font du chantage.

Chercheur : Ah bon, c'est-à-dire ?

Mehdi : Parfois, ils disent : « Donne-moi ça, après je t'achète quelque chose à 5 €, alors donne-moi un billet de 5 € pour que j'aille acheter ». (Entretien CE2)

Evodie : Après, c'est un petit peu normal pour pas qu'on se fasse voler les objets qu'on aime bien. Après, je comprends qu'on n'a pas le droit de ramener les objets à l'école, mais aussi je suis un peu du côté de Naïm : que oui, ça se fait pas. (Entretien CM1)

Les CE2 nous disent ramener peu d'objets à cause de cette crainte, ce qui nous est fréquemment confirmé lors d'échanges informels. C'était entre autres une des raisons mentionnées par la directrice, pour ne pas autoriser les objets à l'école. Les vols peuvent être effectués dans le but de prendre possession de l'objet mais également pour servir de monnaie d'échange contre une rançon monétaire, l'argent obligeant généralement l'enfant à se confronter à ses parents. Un élève de CE1 expliquait ne plus apporter d'objets car sinon sa mère ne les remplace plus et le réprimande.

Jaden : Et on n'a pas le droit de ramener des jouets, c'est interdit. Parce qu'après tu vas te faire prendre et après... Tu vas rentrer chez toi et tu vas dire à ta mère : « Maman, j'ai perdu » et après ta mère elle va plus te le racheter. (Entretien CE1)

Se faire voler un objet n'est plus seulement une question de perte personnelle mais devient une source de conflit familial. Cette dimension sociale est revenue dans le discours de la directrice en soulignant le budget que ces objets pouvaient représenter pour des familles parfois précaires.

Outre le rapport conflictuel direct à la propriété, les élèves nous ont parlé d'échanges d'objets qui peuvent également parfois susciter des conflits.

Sofiane : Parfois je ramène des Bakugan.
 Mehdi : Hier, il a ramené un Bakugan et il a échangé avec Issen contre un Bakugan.
 Sofiane : Non, pas un Bakugan : un pistolet.
 Mehdi : Ah oui, un petit pistolet.
 Eulalia : Oui un pistolet et le maître il te l'a pris et il te l'a pas rendu.
 Mehdi : Non. Après il l'avait dans les mains le maître. Et il a dit c'est quoi ça ? Tu le mets dans ton cartable et il veut plus le revoir. Et après dans la classe tu l'as sorti.
 Sofiane : Je l'ai mis dans ma poche.
 Eulalia : Oui mais après tu l'as sorti. Et après le maître...
 Chercheur : Du coup, t'as échangé ton Bakugan et tu t'es fait confisquer ton pistolet ?
 Chercheuse : Et du coup, le pistolet il est où là ?
 Sofiane : C'est le maître qu'il l'a.
 Oumayma : Il a dit qu'il va plus jamais le revoir.
 Eulalia : Il a dit il fait la collection.
 Sofiane : Il va le redonner à Issen.
 Chercheuse : Et toi ton Bakugan ?
 Sofiane : Elle va me le rendre, elle va me le redonner. (Entretien CE2)

Les enfants s'étaient coordonnés pour échanger deux objets qui semblaient à leurs yeux équivalents. Cependant, ils n'ont pas fait cela de la manière tolérée, comme le prêt, en prévenant l'enseignant où en dehors de l'école, mais secrètement. L'enseignant a surpris un des élèves et confisqué l'objet. La confiscation a alors déclenché une discussion pour savoir si l'objet non confisqué devait revenir à son propriétaire d'origine ou pas. Dans cette situation il devait y avoir un transfert de propriété illégal selon les règles de l'école puisque les objets extérieurs sont interdits. Cependant l'enseignant a perturbé les règles d'échange sur lesquelles les enfants s'étaient mis d'accord, puisque l'un d'eux s'est vu confisquer l'objet, créant ainsi une tension là où initialement il n'y en avait apparemment pas.

On peut également mentionner les cartes à collectionner *Carrefour* qui étaient censées être échangées. Cet échange ne s'est pas fait, mais ce n'était pas lié à un conflit. Il a d'ailleurs permis un prêt consenti sur le temps scolaire pour jouer ensemble. En effet, puisque le second enfant n'a pas apporté ses cartes pour les échanger, les deux enfants ont joué ensemble avec les cartes de la fille.

Nous avons également pu observer d'autres aspects relatifs à la propriété plus consensuels, comme le système du prêt de différents objets (voiture, baumes à lèvres).

Chercheuse : Une énorme voiture ? Wow.
 Naïm : Il me l'a prêté pendant une semaine.
 Chercheuse : Ah, trop bien ! Du coup, tu l'as ramené chez toi ou tu l'as laissé à l'école ?
 Naïm : Je l'ai ramené chez moi. Je lui ai rendu, mais il se l'ai fait confisquer par le centre.
 Chercheur : Le jour où tu lui as ramené ?
 Naïm : Je sais pas.
 Chercheuse : Tu sais pas, ok. D'accord, donc, du coup il t'a prêté un jouet ? Et c'est lui qui t'a proposé de te prêter un jouet ou c'est toi qui lui a demandé ?
 Naïm : Il m'a proposé. (Entretien CM1)

Dans cette situation, le prêt a plusieurs fonctions. Tout d'abord il permet la circulation d'objets entre les enfants sans confiscation. Ainsi les enfants peuvent jouer avec les affaires des autres sans risquer de perdre l'objet : ils réalisent le prêt dans le cadre scolaire (à l'école) mais jouent avec à leur domicile. Il permet également de témoigner d'une confiance accordée de l'un à l'autre : l'objet est bien rendu, en bon état. L'évocation de ce souvenir commun constitue une

marque supplémentaire d'amitié déjà existante avant le prêt. On peut retrouver ce marqueur d'amitié dans la bi-propriété, avec l'exemple des deux filles qui possèdent un carnet à deux. Ces deux formes de relation à la propriété marquent une confiance en l'autre mais aussi une organisation préalable afin de régir les conditions liées à cette bi-propriété (qui garde l'objet, quand, etc.). On peut s'interroger sur ce qu'il se passerait si une fille ne respectait pas l'organisation convenue autour du carnet. Ce n'est pas sans rappeler aussi les deux filles qui partageaient un jeu qu'elles créaient, habillant des poupées de papier avec des habits de papier. Elles empêchaient les autres enfants de regarder et fuyaient en riant, comme pour préserver leur espace partagé. Le fait d'être propriétaires de l'objet, ce qui est peu courant parmi tous les objets présents dans la cour, leur donnait des droits sur l'objet (ici, qui peut s'en approcher ou le regarder), ce qui semblait les amuser et devenir alors un jeu en lui-même.

Enfin, nous avons pu observer un autre rapport à la propriété, celui du don comme dans le cas des bracelets et des *TOP*.

Chercheuse 1 : Et ce que vous rapportez parfois, je sais pas des bracelets, ce genre de choses, on a vu. Bah je crois les filles dans la classe d'à côté, elles ont... enfin dans votre classe d'ailleurs. Elles ont des bracelets d'amitié ou ce genre de choses, non ?

Mehdi : Et en fait, oui c'est Thiago. En fait c'est... Il est dans notre classe et notre ami, dès qu'on est arrivé dans le rond en bas, il nous avait donné des bracelets d'amitié parce que...

Eulalia : C'était son anniversaire.

Mehdi : Oui, et parce que après les vacances, il va déménager.

Eulalia : Et du coup, on va faire un goûter dans la classe, on va regarder, on va regarder un film, un film, on va prendre des jus, on va faire comme un petit déjeuner là-bas.

Chercheuse 2 : Vous les portez pas les bracelets ?

Mehdi : Moi j'ai laissé chez moi pour pas que ça se perde.

Eulalia : Moi, je l'ai mis dans ma poche très profond dans mon manteau.

Chercheuse 1 : Et vous ? Du coup, les bracelets vous en avez ?

Mehdi : Oui tout le monde en a eu même le maître. (Entretien CE2)

Ils nous ont tout de même souligné avoir été marqués par le cadeau que leur a fait un camarade : un bracelet d'amitié avant de déménager. Ils l'ont gardé et ont fait en sorte de ne pas le perdre. Ils semblaient tous assez touchés par cet acte, qui sortait de l'ordinaire. Ici, on peut imaginer que le don sert de pérennisation de la relation, un marqueur d'amitié fort qui ne semble rien appeler en retour. Les dons de consommables, comme les bonbons, sont plus courants mais restent peu fréquents selon les dires avec les enfants.

Il existe dans la cour de récréation différentes pratiques qui sont liées à la question de la propriété des objets. Bien que les adultes interviennent en cas de conflits, on observe que les enfants restent tout de même à l'initiative de ces pratiques tant que cela n'engendre pas de dissension.

Interdiction/Permission

Tous les types d'objets apportés de l'extérieur sont tous interdits par le règlement. La directrice, plus ferme sur le sujet que la responsable périscolaire, admet tout de même que certains objets sont tolérés.

Directrice : Donc il y a aussi... Alors je pense que c'est pas tout à fait vrai qu'ils n'amènent rien parce qu'il y a quand même beaucoup de filles qui amènent des petits carnets, des choses comme ça... où on peut... où elles peuvent écrire pendant la récréation ou dessiner ou...

Chercheuse 1 : Ok.

Chercheuse 2 : Et ça, c'est toléré ou elles doivent se cacher ?

Directrice : Non, c'est... voilà, ça fait partie des objets.

Ces objets proches du matériel scolaire peuvent ne pas être concernés par l'interdiction. En effet, ils ne semblent pas particulièrement favoriser le vol ou la convoitise et sont rarement des objets de valeur. Les enfants comprennent qu'ils peuvent les apporter à l'école et jouer avec puisqu'ils ne se cachent pas en les utilisant dans la cour de récréation. Les enfants savent d'ailleurs profiter de ces tolérances. Ainsi pour contourner une interdiction, deux filles qui voulaient descendre des ciseaux dans la cour pour couper des herbes, ont emporté leur trousse pour les dissimuler. Elles profitent du fait que la trousse est autorisée dans la cour de récréation et que les ciseaux font partie du matériel s'y trouvant généralement, tandis que les ciseaux seuls ne sont pas autorisés car dangereux.

L'enfant qui a apporté les *TOP* dans la cour de récréation en avait une grosse quantité dans sa poche. Des interactions ont commencé à se créer autour de l'objet pour l'aider à les sortir de sa poche. Puis, le propriétaire les a montrés à ses camarades avant que ces derniers lui demandent de leur en donner. Ce dernier accepte et leur donne un *Top* chacun dans la précipitation pour rester, semble-t-il, le plus discret possible. Les enfants savent qu'il s'agit d'objets interdits à l'école.

Nous avons également pu observer des pratiques dans la cour de récréation qui ne relèvent pas d'interdits clairs ou qui contournent les règles. De fait, quand les enfants descendent avec leurs trousse dans la cour pour avoir accès à leurs ciseaux elles contournent les règles. Il en est de même pour les baumes à lèvres teintés. Ceux-ci se rapprochent fortement de produits de maquillage, mais n'en sont pas vraiment bien qu'ils teintent les lèvres. Les enfants peuvent toujours justifier leur utilisation par les bienfaits du baume. Dans ces cas, et dans les cas où les objets ne relèvent pas de règles claires ou ayant déjà été soumises à l'approbation des adultes, il ressort du discours des responsables que si l'objet ne met pas l'enfant en danger, il peut être utilisé librement. L'objet est alors toléré.

Que fait-on avec les objets ?

Puisque les objets disponibles sont principalement ceux de l'école et sont faits pour jouer, les enfants utilisent ces objets dans leur fonction première. On remarque également des détournements de leur utilisation principale comme des cordes à sauter utilisées pour symboliser des murs de maisons et des ballons transformés en projectiles pour faire fuir les personnes non invitées à entrer dans la maison.



Ici les cordes figurent des murs et un âtre

Les interactions verbales concernant ces objets apportés sont rares mais permettent parfois de favoriser d'autres discussions pas forcément en lien avec les objets. Ces objets sont souvent montrés aux autres et parfois utilisés en solitaire. De façon générale, les objets sont échangés, prêtés, donnés et peuvent être utilisés seuls ou à plusieurs. Dans le cas de la montre par exemple, on observe que l'objet est utilisé pour jouer, même si l'objet n'a pas été conçu dans ce but. Mais le jeu n'est pas toujours présent et l'on trouve une diversité d'usages tels que l'écriture (carnet), la lecture (livre), la (dé)monstration (montre, bracelet, Labelo), la manipulation (bracelet qui claque), la discussion (vêtement). Cela construit des interactions entre enfants à partir des objets qui peuvent parfois connaître diverses formes de circulation.

L'usage différencié des espaces

Les cours de récréation sont accessibles en fonction de l'âge des enfants, sauf à l'occasion d'événements particuliers réduisant les effectifs d'enfants, dans notre cas une grève. Les enfants n'ont donc pas accès aux mêmes espaces, aux mêmes moments. Il y a plusieurs terrains marqués au sol dans la cour des grands, mais un seul dans celle des petits. Dans la cour des grands, il y a un accès au préau (dans lequel se trouvent divers jeux de société) tandis que la cour des petits accueille un espace arts plastiques durant la pause méridienne. De plus, la profusion d'objets fournis par l'école permet aux enfants de jouer avec plusieurs objets pendant une même récréation. Nous avons plusieurs fois remarqué que les enfants semblent changer régulièrement d'activités. Cependant, plusieurs espaces paraissent avoir une utilité précise : sur les terrains on joue principalement au football, dans les toilettes et les recoins de la cour de récréation on peut se cacher du regard des adultes, dans les autres espaces restants on peut faire ce que l'on veut comme discuter ou jouer à la corde à sauter.

Sociabilités

Comme nous l'avons vu ci-dessus, les objets sont au cœur des interactions entre les enfants. Il n'y a que très peu de groupes d'enfants qui ne se retrouvent pas autour d'objets que ceux-ci soient au centre de leur activité ou dans une position plus périphérique. On remarque tout de même deux manières pour ces objets de s'insérer dans ces sociabilités : celle d'être le fruit d'occupation au sein de sociabilités déjà instituées ou celle d'être à l'origine de nouvelles sociabilités.

Dans la cour de récréation, les enfants sont souvent regroupés par affinité. Ces affinités renvoient aux classes mais aussi au genre. Lors de nos observations, les groupes se composaient de garçons ou de filles de la même classe ou du moins du même niveau, pour les enfants ayant connu des changements lors des années précédentes. Ce regroupement fort entre les enfants du même âge peut en partie renvoyer aux contraintes et interdictions liées à la crise sanitaire telle qu'elle fut gérée au sein de l'école. Dans les entretiens et dans les échanges plus informels, les enfants nous ont souvent rappelé qu'ils ne jouaient qu'entre enfants de la même classe durant cette période. Dans les faits, les enfants suivent encore cette logique dans les activités qui ne sont pas à l'initiative des professionnels du périscolaire.

L'objet peut marquer les sociabilités préexistantes, devenant un moyen de vivre la sociabilité et de partager des activités. On retrouve aux Lilas, beaucoup d'enfants qui font partie du même club de football extra-scolaire, ce qui d'ailleurs, est revendiqué par le port de vêtements floqués avec le logo du club. Ces enfants sont en permanence ensemble que ce soit lors des temps de jeu de football ou en dehors. Dans ce cas, l'objet marque une appartenance à un groupe social ; il informe de l'équipe préférée tout en marquant l'appartenance au groupe des joueurs de foot. De même dans cette logique, on peut reprendre l'exemple des filles qui disent ne pas jouer et se contenter de parler pendant les temps de récréation mais qui, à l'aide des différents objets disponibles dans la cour, se construisent et matérialisent des espaces pour pouvoir discuter en étant installées dans un cadre symbolique qui mobilise le faire semblant.

De plus, nous avons également pu constater que l'objet peut être un marqueur d'amitiés et de liens privilégiés. En effet, certains enfants, ayant déjà un lien amical, développaient des interactions autour d'objets auxquels ils attachaient une signification particulière. On a pu retrouver par exemple, sur les diverses journées d'observation, deux filles qui lisaient et écrivaient dans un carnet à l'écart des autres enfants. Sur le carnet on retrouvait leur deux prénoms à côté d'un cœur : elles nous ont souligné que c'était un carnet « intime » qu'elles partagent et dans lequel elles écrivent leurs secrets, des mots ou divers éléments qui restent entre elles. L'objet ici est à la fois un marqueur d'une relation privilégiée mais aussi une forme d'engagement, une responsabilité que ces filles prennent ensemble pour garder leur intimité et construire leur amitié. Elles doivent alimenter l'objet, en prendre soin, veiller à le ramener. Le nom écrit dessus semble proclamer leur lien. « Entre ami(e)s, la transmission devient un moment de complicité, semblable aux scènes de confidences et de secrets partagés. » (Delalande, 2003, §24) Si l'autrice évoque ici la transmission de savoirs, l'on peut faire un parallèle avec la transmission de l'objet. L'objet marque non seulement leur amitié mais permet également de l'alimenter.

Dans cette construction de la sociabilité autour de l'objet, nous avons également pu observer deux filles créant un jeu. À l'aide de papiers, elles créaient des formes de poupées à habiller. Tout était fait en papier. Lorsqu'un autre enfant s'approchait d'elles, elles partaient en courant. Ici, l'objet n'est destiné qu'à elles deux. Il leur appartient. Elles en discutent, l'améliorent, jouent avec et le ramènent dans la cour. Il est probable qu'elles savent que l'objet, puisqu'il sort de l'ordinaire, risque d'attirer le regard des autres enfants. Cela peut être volontaire, ou tout simplement être une façon de créer un lien en protégeant ensemble leur intimité. Un intérêt ludique peut être ajouté à cet objet puisqu'il leur permet de fuir ensemble face aux curieux. La relation d'intimité et de partage développe un « secret » qu'il devient alors important de protéger des autres. Le fait de courir invite le ou les curieux à continuer de les poursuivre à la manière d'un chat. On peut se demander alors, si en quelque sorte, la matérialisation de ce secret par le fait de s'enfuir n'inciterait pas indirectement les autres enfants à poursuivre les filles, créant alors de réelles situations de jeu.

En parallèle, on peut souligner que certaines activités autour des objets peuvent développer des sociabilités entre enfants qui n'auraient pas eu lieu sans la présence de cet objet. Bien que plus rares, ces situations ont souvent développé des interactions dépassant cette habitude de jouer entre enfants du même genre et de la même classe. En dehors des propositions faites par le périscolaire où la mixité d'âge et de genre est plus importante que dans les jeux initiés par les enfants, la corde à sauter semble être l'activité la plus favorable à des sociabilités qui ne préexistent pas. On y remarque beaucoup plus de mixité de genre, notamment chez les plus jeunes.

La pratique du football souligne la tendance qu'ont les enfants à rester entre personnes du même genre dans leurs activités, à travers des attitudes et des manières de pratiquer différentes entre filles et garçons. En effet, les filles soulignent régulièrement ne plus jouer au football en dehors des temps périscolaires car les garçons « poussent trop les filles » ou « ne font pas de passes aux filles ».

Eulalia : Et ils prennent les filles en dernier parce que ils disent que les filles...

Mehdi : Elles sont nulles au foot.

Eulalia : Voilà, ils disent que c'est moins fort que les garçons. (Entretien CE2)

Arrivée et diffusion des objets

Nous n'avons pas relevé beaucoup de temporalités ou d'effets de mode dans les divers objets observés. Nous avons seulement perçu des objets liés aux saisons et à la météo : cache-oreilles, sticks à lèvres, qui n'étaient présents que le jour d'observation où il faisait froid. On nous a également dit que pendant la coupe du monde de football, les enfants s'échangeaient des cartes Panini et que cela s'est arrêté en même temps que la fin de la compétition.

En dehors de cela, les objets présents et qui ne sont pas soumis d'une manière ou d'une autre aux interdictions (que ce soit du fait de l'accord des professionnels ou de dissimulations), semblent s'y inscrire dans la durée. Pendant les entretiens, différents enfants ont tout de même souligné qu'ils apportaient moins d'objets que lorsqu'ils étaient plus jeunes. Ces derniers mettaient en avant le fait qu'ils ont grandi et qu'ils ont moins besoin et l'envie d'apporter des objets de chez eux, comme le souligne Mehdi :

Mehdi : Moi, moi, parfois, moi, parfois. Avant en CP, j'ai ramené un peu mais maintenant je ne ramène plus.[...]

Chercheuse : Et pourquoi il y a plein de choses que tu faisais en CE1. Pourquoi tu les fais pas cette année ?

Mehdi : Parce que j'ai plus d'amis que avant. (Entretien CE2)

On peut tout de même se demander si le fait que les enfants apportent moins d'objets au fur et à mesure des années au sein de l'établissement, ne se révèle pas être un effet de l'intériorisation des règles d'interdiction. Cela ne renverrait alors à aucun effet d'âge concernant le désir d'apporter des objets à l'école de la part des enfants plus « grands ».

Conclusion

Ce travail de recherche au sein de l'école Les Lilas, nous permet d'approfondir la réflexion sur la manière dont les objets présents dans la cour de récréation participent à la construction des sociabilités enfantines. Bien que les objets provenant de l'extérieur soient globalement interdits dans cette école, ceux qui échappent à ces règles ou au contrôle des adultes apportent un certain nombre d'éléments pour éclairer notre questionnement.

Que ce soit des objets utilisés dans leur fonction première ou détournés de leur usage pour être utilisés dans diverses activités ludiques, les objets présents dans la cour de récréation sont au centre des interactions entre enfants. En effet, peu d'enfants ne font « rien » ou « sans objets ». L'omniprésence des objets proposés par l'école et le périscolaire est assez frappante au sein des temps de récréation. Les groupes d'enfants ont tous un ou plusieurs objets avec eux et certains objets restent au sol, témoignant de cette abondance. Même les groupes de filles, disant dans les entretiens ne pas jouer et préférer discuter, détournent certains objets de la cour de récréation pour construire et symboliser ces espaces de discussion.

Les objets remplissent deux rôles au sein de ces sociabilités. D'une part, on observe des objets s'insérant au sein des sociabilités déjà existantes comme support de pratiques permettant de développer ces dernières. Et d'autre part, des objets utilisés dans certaines pratiques sont à l'origine de sociabilités et de liens qui ne se seraient pas forcément créés dans un autre contexte. On peut mettre en lien ces deux façons dont les objets sont support de sociabilité avec les deux types de sociabilités que distinguent Vincent Berry (2016) dans les pratiques de jeu vidéo en ligne. En effet, cette caractérisation met en évidence deux formes d'attachements et de relations sociales entre les joueurs. Dans le premier cas une logique de communalisation prime ; le type de liens alors partagés par les individus relève du sentiment d'appartenir à un groupe d'amis ou de personnes avec qui on partage une activité – ludique ou non – et l'intérêt porté directement à l'activité n'en est que secondaire. On peut voir dans ce cas, les diverses activités réalisées par les groupes d'amis en parallèle à leurs discussions – sur notre terrain il s'agit du détournement d'objet pour créer une « maison » pour discuter. Dans le second cas on parle de logique de sociation où les liens entre les individus se font alors « sur un compromis d'intérêt motivé rationnellement (Weber 1995) » (Berry, 2016), c'est-à-dire de pouvoir réaliser une activité particulière, sans que les sociabilités qui s'y développent ne soient au centre de l'intérêt de l'individu. C'est ce que l'on peut voir pendant les pauses méridiennes lors des matchs de football ou encore dans le partage de la lecture de manga. On remarque que cette deuxième forme de sociabilité est moins présente et souvent développée à l'initiative des animateurs au sein des activités qu'ils proposent et encadrent, même si certains objets apportés par les enfants peuvent faire exception.

Les objets stimulent donc les interactions entre les enfants mais ces dernières sont encore limitées et cadrées par diverses normes. On peut penser – mais sans en avoir de preuve – que les réglementations liées à la distanciation pendant la période de pandémie, les enfants ne pouvant jouer pendant cette période de la pandémie, ont laissé des traces en favorisant les relations au sein de la même classe. De plus, bien que certaines activités comme la corde à sauter apparaissent comme mixtes, les sociabilités présentes dans la cour sont aussi marquées par une différenciation genrée : les garçons restent et jouent plus entre garçons, notamment au football et de même pour les filles, qui se retrouvent par exemple pour discuter.

Chapitre 4 : Les objets de poche vont dans la cour

A partir de cette enquête nous pouvons poser la question suivante : Pourquoi apporter des objets de chez soi à l'école ? Sous son extrême banalité cette question renvoie d'une part à la place de la culture matérielle dans la vie des enfants, d'autre part à la tension entre culture d'enfance (celle qui est consommée entre autres dans l'espace domestique) et culture d'élève (celle que produit l'école), mais aussi à la sociabilité enfantine et à la place que les objets tiennent dans cette sociabilité.

Le cadre

Il importe de revenir sur le cadre, à savoir la façon dont en France et pour certains aspects à Paris, l'école primaire et les temps périscolaires sont organisés. Il est d'abord frappant que l'organisation du temps scolaire soit stricte et identique dans les trois écoles parisiennes (et bien au-delà) avec deux courtes récréations de 15 minutes selon la réglementation. Seule la suppression de la récréation un après-midi de la semaine en raison d'ateliers périscolaires autorise les enseignants d'une des écoles à prolonger la récréation du matin de cinq minutes. Cependant nos interlocuteurs ont évoqué à plusieurs reprises l'existence de débordements temporels tant il est difficile d'organiser en 15 minutes déplacements vers la cour puis retours en classe et temps de récréation. Les directeurs et directrices soulignent que leur responsabilité concerne – uniquement – la durée et la sécurité. Aucune activité n'est donc organisée pendant ce temps, les enseignants assumant un rôle de surveillance plus ou moins rigoureuse. Le reste relève de la liberté laissée à l'enfant, mais comme on le verra la question de la sécurité telle qu'entendue par certaines équipes pédagogiques implique des règlements qui ont une forte incidence sur ce que peuvent faire et surtout ne pas faire les enfants durant ces temps.

Ainsi l'école fonctionne sur une opposition entre classe et cour, avec l'idée énoncée à plusieurs reprises que le jeu n'a sa place que dans la cour. Les objets s'ils sont autorisés dans la cour ne peuvent être rendus visibles dans la classe où ils seront systématiquement confisqués par les enseignants : « Quand c'est supprimé par l'enseignant, c'est souvent que l'enfant jouait dans la classe avec son truc, son jeu, donc c'est pas... c'est pas la même situation non plus hein » (Directrice, Les Iris). Les enfants traduisent et confirment : « Le maître il a dit : si on ramène des jeux, on les laisse dans le cartable. Mais on les met pas dans les poches ou on le sort pas, sinon c'est confisqué » (Les Lilas). On retrouve de façon étonnement solide la division entre le travail (scolaire) et le jeu (la récréation) : « Ils jouent pas dedans. C'est pour l'apprentissage. » (Directrice, Les Lilas). Que l'on puisse jouer en classe, que l'on puisse utiliser en classe des objets apportés par les enfants n'est jamais évoqué, si ce n'est pour le condamner.

Cependant si la classe doit être préservée du jeu, le scolaire est admis dans la cour et les objets qui ont une place dans la classe y sont plus facilement acceptés y compris dans l'école où tout objet extérieur est récusé. « Alors je pense que c'est pas tout à fait vrai qu'ils n'amènent rien parce qu'il y a quand même beaucoup de filles qui amènent des petits carnets, des choses comme ça... où on peut... où elles peuvent écrire pendant la récréation ou dessiner ou... » (Directrice, Les Lilas). On peut ainsi parler d'une exception pour des objets à la rhétorique éducative évidente et qui supposent des pratiques qui sont au centre de l'activité scolaire : lire, écrire,

dessiner. La directrice des Lilas l'énonce clairement, plus les objets sont proches du scolaire (petits carnets où l'on peut écrire) plus ils sont acceptés. Il s'agit de ne pas freiner, voire de favoriser la culture scolaire.

Si la récréation est le temps du jeu, celui-ci est limité du fait de la durée réduite, de l'absence d'équipement, et surtout de multiples interdits entre autres pour des raisons de sécurité. Le jeu idéal reste celui sans objets qui a généré une tradition ludique toujours présente au travers des jeux de chat ou de courses poursuite par exemple.

Mais le jeu ne se réduit pas à ces courtes récréations imbriquées dans le temps scolaire. Il faut prendre en compte les accueils périscolaires avec une pause méridienne (cantine comprise) de près de deux heures qui pourrait être le temps du jeu libre, ce qu'il est en partie. Mais il est marqué par la tradition d'organisation des activités ludiques par les animateurs, une culture de l'animation en rupture avec la culture enfantine, ce qui est affirmé à plusieurs reprises : « mais on ne va pas s'adapter à leurs jouets à eux. On met en place, des animations, on s'occupe pas des objets quoi. » (Rev, Les Iris). Il s'agit non pas de s'adapter aux enfants et à leurs jeux mais de demander à ceux-ci, pour des raisons éducatives, de s'adapter aux propositions des animateurs. « Mais voilà ce qui compte pour eux c'est un petit jeu et tout. Mais après ce qui, voilà, nous, notre boulot, c'est aussi d'organiser justement du coup, *des vraies animations, des vraies activités* » (Rev, Les Iris). Les animateurs de l'école Les Lilas organisent également des jeux encadrés. Les enfants y perçoivent bien la spécificité d'une logique de l'animation qui limite leur initiative : « Si c'est... si c'est à la cour de récréation, c'est nous qui décide[ons]. Mais si c'est le temps de la cantine et le soir pour les activités [...] c'est les adultes qui décident. » (Enfant, Les Lilas). Le jeu apparaît donc largement contraint au sein de l'école, interdit dans la classe, sans expansion possible sur les temps de récréation et contrarié pas des vellétés d'organisation des adultes pendant la pause méridienne.

Les limitations à l'introduction d'objets personnels

C'est dans ce cadre que l'on trouve les nombreuses limitations concernant l'introduction d'objets extérieurs. Chaque école dispose de règlements qui interdisent ou limitent la présence de ces objets : ils doivent entrer dans la poche, tenir dans la main, être sans danger, sans valeur marchande, ne pas produire des conflits, etc.

La maîtresse elle dit qu'on a pas le droit de ramener beaucoup, beaucoup de jeux, des jeux qui peuvent se mettre dans la poche. (Enfant, Les Bleuets)

Dans une école précédente, on disait « Tu peux amener un objet qui tient dans la paume de ta main » (Directrice, Les Lilas)

Si les règlements précisent ce qui est interdit versus ce qui est accepté, c'est toujours avec des formules qui marquent l'adaptation des critères « Les enseignants se réservent le droit d'interdire tel ou tel objet s'ils l'estiment nécessaire. [...] » (règlement Les Bleuets). Ainsi des objets qui semblent être acceptables selon le règlement apparaissent puis sont frappés d'interdits, car considérés comme dangereux ou générant des conflits entre les enfants : « oui, si ça n'est pas dangereux, oui, si ça ne suscite pas de conflits » (Directrice, Les Iris). Même lorsque les règles sont discutées avec eux au sein d'un conseil, les enfants pointent souvent les limites de cette concertation : « Y'a des élèves mais c'est plus souvent la directrice ; en fait on donne des propositions et c'est la directrice qui dit oui ou non » (Enfant, Les Iris)

Si les entretiens montrent que les enfants connaissent les règlements, ils relèvent cependant un certain flou sur ceux-ci et leurs transformations qui consistent à ajouter des interdits qui ne sont pas écrits.

Mais une fois c'était bizarre parce que, avec Igor, c'est celui qui ramène tout le temps des Lego, et bah en fait, on jouait aux Lego et madame X, elle nous a vus et elle nous a dit : « C'est interdit. Le règlement, sur le règlement, y'a mis que c'est interdit » alors que je suis allé voir le règlement, il y avait mis : « Les jeux qui rentrent dans la poche, c'est autorisé » (Enfant, Les Bleuets)

Les variations entre le règlement écrit et son interprétation mettent les enfants dans l'incertitude et peuvent les conduire à renoncer à apporter des objets. Le sentiment de l'arbitraire des adultes apparaît nettement. Ces objets révèlent ainsi un rapport de pouvoir générationnel qui n'est pas seulement celui d'interdire mais de définir la situation de façon à justifier l'interdiction. On peut cependant percevoir une zone de tolérance par rapport à certains interdits : accepter de fait des objets sans valeur tels des objets publicitaires ou un jeu de carte pédagogique ce qui renvoie à la valorisation d'une rhétorique de l'éducation. Et nous verrons chez les enfants une pratique de contournement des règles tant il est difficile de se passer d'objets.

Cependant, les règles varient selon les écoles avec un facteur essentiel qui est celui du milieu social des enfants. Les écoles qui accueillent des élèves peu favorisés du point de vue économique (dans notre échantillon et au-delà selon les propos entendus) optent plus souvent et plus rapidement pour l'interdiction des objets extérieurs.

Ils en ramènent beaucoup dans cette école parce que ça se passe bien. En fait, il y a des écoles où on préfère tout de suite arrêter. Enfin, ils ramènent rien comme ça s'est réglé parce qu'après y a des dérives, des vols et des pertes, de la casse et tout (Rev, Les Iris).

Alors ici, alors on a une politique où ils n'amènent rien, on n'apporte rien à l'école pour éviter toutes tractations qui deviendraient un peu... frauduleuses (Directrice, Les Lilas).

On notera l'absence de réflexion pédagogique : l'interdit est supposé être le meilleur moyen de résoudre un problème, qu'il s'agisse de l'interdiction totale dans les « écoles difficiles » (entendues comme fréquentées par des enfants défavorisés), ou d'interdictions partielles quand des objets génèrent des conflits ou des vols.

On perçoit ici l'intervention des adultes (responsables, enseignants, animateurs) pour régler le problème. Selon les écoles mais aussi selon les objets et les périodes, cette gestion adulte varie entre trois modalités qui se succèdent ou se combinent : soit une interdiction massive ou partielle ; soit une intervention directe ou par les parents pour gérer les tensions ou les conflits qui émergent à propos des objets (vol, perte, échange, etc.) :

C'est interdit parce que souvent ça crée trop d'histoires. Les adultes, ils en ont marre et ils ne disent pas stop. Ils disent, ils disent à la directrice et la directrice elle voit si on les enlève ou pas. Parfois elle les enlève car certaines classes à un moment ça se dispute trop. C'est souvent « ciao ». (Enfant, Les Iris)

Soit encore une autonomie laissée aux enfants pour régler leurs affaires en refusant toute responsabilité sur ces objets. Cette apparente posture de liberté dissimule de fait une restriction forte en amont pour se prémunir des plaintes des enfants et des parents.

C'est bien marqué qu'ils peuvent apporter à l'école des petits objets sans grande valeur, sans trop de valeur et qui tiennent dans la poche. Et c'est vrai que quelques fois on me dit, « Ouais mais

moi ça tient dans ma poche. » Et euh... donc euh..., on, on met l'accent sur la valeur ou sur la taille. [...] En général, ils amènent euh... des petits jouets. C'est vraiment des petits jouets euh, en plastique. Des choses... euh... qu'ont très peu de valeur. (Directeur, Les Bleuets)

Une autre façon de gérer cette question consiste à fournir des objets aux enfants sur les temps de récréation. Cependant ce matériel qui renvoie au jeu plutôt physique, au jeu traditionnel des cours de récréation n'est pas identique au matériel que les enfants souhaitent apporter. Il s'agit tout au plus de matériel complémentaire. Différents dispositifs ont été mis en place, dont un sac à jouets ou une boîte à jeux dans chaque classe.

Au départ, on a, on a fait une petite dotation pour chaque classe pour que dans chaque classe il y ait corde à sauter, ballon et élastique à sauter. Après ce genre de matériel, ça se perd, ça se casse, etc. Donc. Certaines classes l'ont remplacé d'autres non. Mais au départ, chacun a la même chose en tout cas. (Directrice, Les Iris)

Aux Lilas les billes du sac de cour ont disparu. Ainsi après la première dotation, la disparition et la détérioration du matériel, l'absence de renouvellement et la baisse d'intérêt des enfants conduisent à ce que ce matériel ne soit plus utilisé dans la majorité des cas. Par ailleurs ce matériel, même neuf, n'est pas considéré comme très performant : « Oui, mais elles sont pas ouf, il y en a qui sont cassées, il y en a qui sont petites » (Enfant, Les Iris).

On peut ainsi opposer deux visions de la cour, celle traditionnelle du jeu physique propre à la culture scolaire et celle de la culture d'enfance contemporaine avec sa dimension de consommation. Les objets fournis par certaines écoles correspondent à des jeux valorisés par les éducateurs et/ou conformes à la tradition du jeu de cour de récréation, qu'il s'agisse de ballons, de cordes à sauter ou de jeux de société. Cependant les enfants aspirent également à partager d'autres aspects de la culture matérielle ludique, dans un sens élargi, des objets qui font sens sans que le jeu soit au centre. Il y a donc une vision concernant ce qui est légitime dans l'activité récréative des enfants. On peut également évoquer une critique du consumérisme, du marketing qui viserait les enfants, ainsi que celle des logiques de différenciation en particulier en fonction des moyens financiers dont disposent les parents.

Les objets extérieurs présents dans les cours de récréation observés

Avant d'analyser la logique sous-jacente à la présence d'objets personnels dans la cour de récréation nous allons évoquer les objets rencontrés dans l'enquête : les monographies ont montré leur grande variété dans les trois écoles, en particulier du fait de réglementations différentes.

On a donc trouvé des objets de papèterie sous la forme de divers supports permettant d'écrire ou de dessiner ; des livres (littérature jeunesse, bandes dessinées ou manga) ; des bijoux (en particulier des bracelets fantaisie) et des montres ; des vêtements, ceux qui portent la culture enfantine de masse ou ceux qui sont détournés de leur usage habituel ; des petits jouets, en particulier des petites peluches et des figurines ; des cartes à collectionner et/ou à jouer ; des objets pour des jeux sportifs ou physiques (balles, ballons, cordes à sauter) différents de ceux mis à disposition des enfants le cas échéant ; des billes ; des produits de beauté et de soin ; des objets créés par les enfants comme un origami ou un scoubidou ; des objets anti-stress ; de la nourriture de type *fun food*.

Cette liste, sans doute non exhaustive, s'appuie sur ce qui a pu être aperçu à une ou plusieurs reprises au cours des temps limités d'observation dans les trois écoles. L'ensemble des catégories a été observé dans une seule des écoles (Les Iris), les autres étant marquées par un contrôle fort accompagné d'une tolérance limitée voire ce que l'on pourrait appeler une économie de la rareté ce qui n'est pas pour autant absence.

On notera la grande variété de ces objets. On peut cependant remarquer qu'une faible partie d'entre eux sont destinés directement au jeu. La différence avec les objets parfois fournis par l'école est flagrante même si certaines catégories se recoupent. Il s'agit d'objets choisis par les enfants (ce qui est explicité par ceux-ci pour les livres qui diffèrent de ceux proposés par l'école), auxquels ils sont souvent attachés et qui permettent, nous allons le voir, une grande variété d'actions.

Mobilité et portabilité

Ainsi, que les règles le permettent ou qu'elles soient transgressées, les objets sont là et ces objets ont une caractéristique essentielle, leur portabilité qui permet de les inscrire dans une logique de mobilité : de la maison à l'école, mais aussi au sein de l'école et dans la cour elle-même. La cour peut être définie comme un espace de mobilité et les observations montrent combien les enfants sont en mouvement y compris quand ils sont porteurs d'objets¹³.

Ce qui est défini dans les règles comme des objets qui tiennent dans la main ou dans la poche, conduit à viser des objets qui se meuvent facilement avec l'enfant. Leur portabilité est donc leur première caractéristique, ce qui explique le succès des cartes ou des billes. Il s'agit d'objets compatibles avec le format et les contraintes de la cour de récréation : transportables aisément, entrant dans la poche, permettant des échanges rapides et des parties courtes. Marc Steinberg (2012) a pu mettre en évidence le succès des stickers dans le contexte du media mix des anime japonais de l'après-guerre : celui-ci est lié à leur portabilité. Il semble que l'objet de poche soit une norme trans-écoles.

Dans cette même logique le porte-clefs (sous forme de petite peluche par exemple) est particulièrement adapté. Solidaire du vêtement auquel il peut être attaché, il se déplace avec l'enfant sans risque de perte. Il s'agit d'un mini objet ludique, compatible avec la situation, qui représente bien le sort fait aux objets dans ce lieu. Il doit être mobile, discret, réduit.

Ou qui peuvent s'accrocher. Elle dit qu'on peut les accrocher comme ça [accrocher à la fermeture éclair du pull/manteau], à condition qu'on ne joue pas en classe, parce que ça peut s'accrocher là, et ça peut pas se perdre. (Enfant, Les Bleuets)

Il s'agit bien d'objets de taille réduite, d'objets que rapportent les enfants, « dans mes poches » (Enfant, Les Bleuets), ce que l'on peut appeler *les objets de poche*, ce qui n'est pas sans évoquer les monstres de poche, Pocket Monster ou Pokémon. Il n'est pas étonnant que les cartes Pokémon aient connu, à plusieurs époques, un grand succès dans les cours de récréation, ce qui a conduit à leur interdiction dans les écoles visitées suite à des conflits et des vols. Les cartes Pokémon sont tellement (bien) faites pour la cour d'école qu'elles y sont interdites !

¹³ Une recherche antérieure sur un dispositif mettant à disposition des enfants des objets recyclés, parfois de grande taille, a montré comment les enfants pouvaient se mouvoir, y compris quand cela impliquait de déménager des objets de taille importante. Cela rend parfois difficile l'observation, les enfants étant souvent « perdus » dans le mouvement de la cour de récréation (Brougère et al., 2016).

On peut également évoquer les objets antistress et le succès des Pop It¹⁴ dans une période antérieure mais qui restent cependant présents dans une moindre mesure. Ils peuvent même être utilisés tout en restant dans la poche constituant ainsi l'objet de poche par excellence.

Dans cette « culture de la poche », on peut évoquer les « doudous » ou petites peluches apportés par les enfants dont certains nous ont dit qu'il s'agissait de la version réduite de plus grosses peluches possédées à la maison, en somme la version portable d'un personnage. Il est alors intéressant de noter qu'une des activités consiste à s'accompagner d'une peluche en laisse pour parcourir la cour. Promener la peluche correspond bien à la spécificité de la cour de récréation comme espace de déambulation, comme lieu qui appelle voire impose la mobilité. Parcourir l'espace avec un objet est un moyen de s'approprier l'espace.

Par ailleurs des objets sont apportés mais pas nécessairement utilisés : « oui c'est pour ça aussi qu'on a toujours... Les garçons, ils ont souvent un ballon dans leur sac qu'ils laissent s'il pleut ou pas sur un porte manteau. Et par exemple les *Défis Nature*, on les garde dans nos poches pour au cas où ... » (Enfant, Les Iris). L'objet est là, dans la poche ou dans le sac, prêt à être utilisé si nécessaire. Il peut ainsi être transporté sans être utilisé.

Que fait-on avec les objets ?

Bien entendu, logique de la récréation oblige, les objets apportés permettent de jouer : « Bah, on joue avec. Et Nina les montre et dit... et elle montre à quoi ça sert » (Enfant, Les Bleuets). Mais le jeu est limité par les caractéristiques même de certains objets et laisse largement la place à d'autres pratiques : les montrer, les échanger, les prêter, les donner et ainsi développer, affermir, construire des relations entre enfants.

La monstration

La première activité avec un objet apporté, surtout si c'est la première fois, est de le donner à voir, de le montrer, ce que nous avons appelé la monstration. Cette activité fondamentale permet au possesseur de se mettre en avant, de jouer un rôle. Ces (dé)monstrations sont souvent l'occasion de discussions qui occupent une place importante : « Léa appelle la propriétaire du livre violet et une autre petite fille pour lui montrer quelque chose dans le livre vert. D'autres enfants viennent regarder. » (Observation, Les Bleuets). Il est intéressant de noter comment des objets qui renvoient plutôt à un usage solitaire (comme un livre) s'inscrivent dans une pratique collective (telle que la discussion). Ainsi l'observation de l'usage de l'ouvrage *Mortelle Adèle* aux Bleuets révèle de multiples regroupements et interactions. A travers la monstration, une activité solitaire devient collective et peut créer un agrégat social.

Les objets apportés n'ont de sens que s'ils sont montrés. Cela conduit les enfants à braver l'interdit : ne pas sortir les objets du cartable ou de la poche fait perdre toute valeur aux objets. La cour de récréation est l'espace idéal pour montrer aux autres ce que l'on possède. Cela conduit à enfreindre des règles parfaitement connues et maîtrisées, par exemple en apportant des cartes à collectionner pour les montrer.

¹⁴ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Pop_it_\(jouet\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pop_it_(jouet))

Ces monstrations s'articulent souvent mais pas toujours avec le jeu. On montre et présente l'objet avant de choisir avec qui jouer.

Jeux de cour classiques et jeux de faire semblant

Nombre de jeux, aussi bien avec le matériel de l'école qu'avec le matériel apporté quand il est autorisé, permettent de développer les jeux classiques de la cour : billes, jeux de ballon dont le football mais aussi balle au prisonnier, jeux de cordes à sauter et d'élastique.

Si une partie de ce matériel apporté se situe dans le cadre de ces jeux traditionnels de cour de récréation, une partie est constituée d'objets différents (et jamais proposés par l'école) qui permettent d'enrichir singulièrement le répertoire ludique des enfants. On observe en particulier des jeux de faire semblant différents de ceux qui se contentent du corps, par exemple pour imiter des personnages souvent issus de la culture enfantine de masse.

En effet les jeux de faire semblant n'ont pas besoin d'objets pour se développer. Nous avons évoqué dans l'introduction des recherches qui montrent comment la télévision est une source de jeu dans la cour. Bien que cela ne soit pas notre objet, nous en avons observé et les enfants nous en ont parlé : « Des fois, on joue à des jeux de dessin animé comme par exemple dans les Winx. On recopie les Winx, on choisit un personnage et on joue aux Winx comme dans les dessins animés. » (Enfant, Les Bleuets). L'expression « on recopie » rappelle l'importance dans la dimension de construction du jeu du dessin animé comme modèle à « recopier » (Brougère, 2003)

Les objets sont cependant des supports pour développer d'autres jeux de ce type : « Mais nous ce qu'on adore faire avec nos peluches... c'est faire le manège... on accroche trois peluches, on les coince entre nos doigts. Et hop là, on fait le manège. » (Enfant, Les Bleuets). Il s'agit de petits et rapides jeux de faire semblant, adaptés à des récréations courtes :

Deux des petites filles avec leurs peluches de ce matin, viennent voir l'enquêtrice. Elles arrivent en lui disant que leurs peluches sont malades. Elles lui disent que pour savoir si leurs peluches sont malades ou non, elles appuient avec un stylo sur la tête des peluches et que si le stylo laisse une trace profonde alors cela signifie que leurs peluches sont malades. L'enquêtrice leur demande ce qu'elles vont faire, elles répondent qu'il faut bien couvrir les peluches. Elles les enroulent dans leur écharpe puis repartent. (Observation, Les Iris).

On peut alors parler d'un jeu symbolique de poche. « Nous on fait des histoires avec, on fait *The voice*, on fait le mariage aussi » (Enfant, Les Iris). On voit comment la peluche est un objet suffisamment ouvert pour recevoir des rôles différents et être inclus dans une grande diversité de scènes. On a pu observer d'autres jeux symboliques de poche ou mini jeux de faire-semblant comme utiliser un cache oreille comme s'il s'agissait d'un casque pour écouter de la musique.

Faute de pouvoir jouer à un jeu vidéo, on s'y prépare collectivement :

Moi, c'est plutôt des jeux avec des copines, parfois on se dit nos pseudos et tout ça et après on les écrit sur des bouts de papier et après on se les donne et après parfois le soir on joue. Le jeu, c'est *Roblox*¹⁵. Et après du coup on se dit, c'est quoi nos skins et tout ça. Après on choisit des jeux auxquels jouer (Enfant, Les Lilas).

¹⁵ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Roblox>

Échanges, don et prêts

Une dimension importante de l'objet est de pouvoir s'insérer dans un système d'échange, de don ou de prêt. Mais ces types de pratiques sont rendus difficiles par les interdits posés par les adultes de l'école qui estiment qu'elles seraient porteuses de conflit. Les parents vont aussi parfois dans ce sens en veillant à éviter les échanges inégaux.

Cette question des échanges et des risques qui y sont liés est régulièrement abordée par les enfants en particulier pour évoquer les regrets lors d'un échange qui peut se révéler après coup insatisfaisant :

Moi, je les échange jamais, parce que je sais que c'est de l'arnaque [...] Ouais, parce que je trouve que c'est de l'arnaque à chaque fois parce que à chaque fois, parce que au début on se dit « Oh mais c'est trop bien ! » puis après on se dit « non pourquoi j'ai fait ça ! Ouin ! » (Enfant, Les Iris)

L'échange est aussi parfois évoqué par les enfants comme un rapport de force en particulier lorsqu'il se déroule entre des enfants d'âges différents. « C'est les grands ; ils nous obligent à faire des échanges. Ils utilisent le fait qu'ils aient soi-disant plus d'expérience que nous soit pour nous... Et parfois, ils prennent des fausses cartes » (Enfant, Les Iris). On perçoit une peur de perdre, comme dans un jeu de pari, rappelant ainsi les situations de gambling.

Un échange particulier est celui de la circulation des billes dans les parties à enjeu qui peuvent générer des conflits et donc des interdits. Quelle est la valeur d'une bille ? N'y a-t-il pas de tricherie ? Perdre ses billes dans ce que les enfants appellent un « pari » ne semble pas une expérience toujours agréable. On peut souligner que le caractère traditionnel de ce type de jeu lui permet de perdurer malgré les tensions régulières entre enfants, contrairement aux jeux de cartes à collectionner qui peuvent fonctionner sur ce même principe de mise en jeu des cartes.

Les objets sont également prêtés au moment même et pour la durée du jeu pour rendre possible une pratique à plusieurs dans laquelle chacun puisse participer. On trouve aussi des prêts à long terme qui conduisent à emporter chez soi un objet appartenant à son ami. Pour certains objets qui se prêtent davantage au jeu symbolique, ces prêts peuvent être intégrés dans des narrations : « Ah oui, oui. Pour des nuits ou des week-ends aussi parfois. Ou des vacances aussi. Moi j'ai gardé pour le voyage de nocces le doudou de Louise et Margaux, je les ai gardés pendant deux semaines, parce que c'était leur voyage de nocces ». (Enfants, Les Iris)

Les risques : perte, vol et confiscation

Ainsi apporter des objets à l'école comporte des risques qui conduisent certains enfants à y renoncer. Les trois risques principaux sont la perte, le vol et la confiscation. Les enfants sont intarissables sur les histoires d'objets confisqués, oubliés par l'enseignant et jamais rendus. Cela est d'autant plus présent qu'ils ont un sentiment d'arbitraire dans l'application des règles, ce qui rend la confiscation toujours possible. « Et aussi il y en a qui en perdent des *Défis Nature*, des cartes de *Défis Nature*, alors on ne les échange pas sinon, après, ce sera ce sera interdit aussi [comme les cartes Pokémon] ». (Enfant, les Iris)

On trouve également la peur de « perdre » ce qui est apporté à l'école (comme des cartes Pokémon ou Harry Potter), ce qui apparait souvent comme un euphémisme pour parler de vol.

L'objet substitut

La rareté des objets légitimes et les interdictions récurrentes conduisent à la recherche de substituts, en particulier à même de remplacer balles et ballons quand ceux-ci sont en nombre insuffisant ou interdits durant certaines périodes. A plusieurs reprises des pièces de vêtement, plutôt des accessoires de petite taille tels des gants ou des bonnets, sont utilisés comme substitut de balle. Cette pratique peut être même encouragée par les adultes. On a pu voir également un « foot bille ». Les enfants remplacent le ballon interdit par des billes qu'ils ont apportées.

On trouve également des substituts fabriqués en papier par les enfants, par exemple un shuriken¹⁶. La double caractéristique de l'absence de danger car en papier et d'une auto-fabrication rend un tel objet acceptable, ce qu'il ne serait pas sous forme de jouet en plastique.

Il a été également question d'inventer des jeux de cartes – « on aime aussi inventer des jeux » – en particulier des *Défis Nature*, jeu de carte qui connaît un engouement important comme nous le verrons plus bas : « Ahh et moi j'ai déjà créé un *Défis Nature* enfin il est en cours » « Moi j'ai créé un *Défis Nature* sur les joueurs de foot. Avec deux amis parce que je vais pas le faire tout seul ». (Enfants, Les Iris)

On ne peut imaginer un monde sans objet : on attrape ce que l'on trouve ou l'on en fabrique.

Les engouements

Dans le discours ordinaire sur les cours de récréation comme dans celui des adultes et des enfants rencontrés, il est question de modes qui arrivent très vite pour disparaître tout aussi vite. Ainsi selon la directrice des Iris : « A un moment, ils ont tous la même chose. » Ces « modes » concerneraient aussi bien des objets nouveaux qui ont une présence médiatique intense mais parfois brève que des jeux traditionnels qui supposent des objets (comme les billes) remettant ainsi en cause l'idée qu'elles seraient portées par le marketing.

La notion de mode n'apparaît pas adaptée à un phénomène complexe qui concerne une diversité d'objets dont tous ne sont pas le support d'un marketing ciblant les cours de récréation (mais certains le sont), qui peuvent se développer sur une seule école, revenir régulièrement, dont la raison d'être peut renvoyer à des phénomènes médiatiques plus larges (comme les cartes de footballeurs au moment de la coupe du monde). Nous préférons parler d'engouement qui peut être limité à une école ou renvoyer à un phénomène plus large soutenu par les médias ou des formes différentes de marketing (tel celui qui s'appuie sur les réseaux sociaux). Ainsi le Rev des Iris souligne la dimension locale du phénomène même s'il est soutenu par des éléments externes : « il y a peut-être un effet de mode et de la pub aussi. Et ensuite y a une ambiance, je pense ; y a un effet de groupe quoi ».

Si au moment de l'enquête il peut y avoir absence d'engouement, on nous parle des engouements passés qui restent très présents dans la mémoire des enfants et des adultes : « Nous en CP c'étaient les cartes Pokémon, après ça a été les Pop it et après et après, ça a été les toupies, les doudous, les billes et tout. Et maintenant, c'est un peu tout, hein, et surtout doudou et les *Défis Nature* ». (Enfant, Les Iris)

¹⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Shuriken>

Cependant l'enquête a permis de découvrir un engouement pour un jeu de cartes : *Défis Nature*. Cet engouement a été observé dans l'école marquée par le niveau social le plus favorisé et, en conséquence pourrait-on dire, par une forte acceptation des divers objets (de poche) apportés par les enfants. Il renvoie à un phénomène de diffusion porté par une stratégie de marketing qui vise les cours de récréation, mais il reste totalement absent dans les deux autres écoles. On voit à la fois comment l'engouement dans une école s'articule à un phénomène national, mais également comment les conditions ne sont pas réunies dans toutes les écoles pour rendre cet engouement possible. Il faut donc une rencontre, des règlements, un contexte local pour qu'un produit porté par une logique commerciale visant les cours d'école, rentre effectivement dans une cour précise et y fasse l'objet d'un engouement collectif.

Le site internet¹⁷ présente le jeu comme un phénomène de récréation, oubliant de dire qu'il a été conçu pour cela :

Un jeu de bataille simple qui sensibilise durablement petits et grands à la beauté du monde vivant

Un principe simple devenu un phénomène de cour de récré qui permet aux petits comme aux grands de mieux connaître l'étonnante (bio)diversité de notre planète.

L'habileté des concepteurs/éditeurs est sans doute de présenter un thème-prétexte autour de la biodiversité permettant aux adultes (parents, enseignants, animateurs) d'accepter le jeu. Il apparaît comme éducatif, mais les règles proposées et la façon dont il est joué – sous forme de jeu de bataille sans qu'il soit nécessaire de lire les informations figurant sur chaque carte pour jouer – l'éloignent de toute logique d'apprentissage autre que liée à la volonté de l'enfant d'aller au-delà du jeu (ce que confirme une étude en cours commandée à un centre de recherche indépendant). On peut penser que ce caractère « éducatif » et socialement engagé sur la protection de la nature a favorisé l'intérêt des parents dans ce milieu social aisé de l'école Les Iris. A ceci s'ajoute le fait que le milieu aisé facilite l'achat des cartes et ceci sans délai, ce qui permet de nourrir l'engouement. Et du côté des enfants sa vraie valeur est d'en faire un ersatz des jeux de cartes interdits.

On trouve ainsi tous les ingrédients qui rendent possible cet engouement. Une logique complexe entre autorisation/interdit, éducatif/divertissement, milieu social, et marketing du fabricant, va permettre de développer un engouement à partir d'une logique de participation et en développant une dimension d'interaction sociale forte. La notion de mode utilisée par les acteurs ne permet pas de rendre compte de cette logique qui relève d'une mobilisation ponctuelle autour du jeu.

Les enfants décident, les parents achètent ou les enfants utilisent leur argent de poche (ou encore volent). Dans les deux cas, la possession par d'autres enfants de ces objets alimente le désir et suscite l'achat de l'objet par les enfants. Se développe une logique mimétique au sein de l'école qui structure l'engouement. Mais il ne s'agit pas seulement d'une question de désir du même, il s'agit peut-être avant tout de pouvoir participer : avoir des billes pour jouer sans dépendre du prêt ou du don des autres, avoir un paquet de *Défis Nature* pour initier un jeu et choisir ses partenaires. C'est avec l'objet que l'enfant peut soit entrer dans un groupe, soit en constituer un. On peut imaginer un effet tâche d'huile ou boule de neige. Un groupe montre de l'intérêt pour des objets et l'activité qu'il permet, suscitant l'intérêt d'autres enfants, la possession du même objet donnant plus de chances de participation.

¹⁷ <https://www.bioviva.com/fr/>

Pour revenir à *Défis Nature*, l'usage est avant tout ludique même si l'intérêt renvoie également à l'image des cartes et la rareté de certaines. Quant à la dimension éducative, elle peut être évoquée par les enfants, mais cela souligne tout autant sa dimension marginale dans une pratique de pur divertissement :

Bah c'est en fait t'as une carte ou tu as par exemple poids, longueur et tout en bas tu as un petit texte qui t'apprend quelque chose sur l'animal et moi je le lis [...] bah souvent les personnes, elle ne lit pas et je trouve ça un peu dommage, mais je fais comme eux et c'est plutôt chez moi que je lis. (Enfant, Les Iris)

Derrière l'engouement on peut voir une logique de participation et donc de sociabilité. Comme l'a montré Steinberg (2012) à propos des franchises, l'objet apporté permet de participer à l'activité de la cour en montrant ou échangeant, en possédant ou empruntant l'objet qui permet d'entrer dans un jeu. Ceci est particulièrement vrai dans le cadre des engouements : participer à ce mouvement passe par la possession d'un ou plusieurs jeux.

La sociabilité

C'est ainsi la sociabilité qui est au centre de l'usage des objets apportés de chez soi, qu'il s'agisse de jeu ou d'autres activités, à commencer par la première montrer, démontrer l'objet que l'on apporte ce qui nécessite au moins une tierce personne.

Myriam : Moi, si je ramène un truc, je suis obligée de le dire à mes copines.

Nina : Elle est toujours obligée de dire : « Ah ! Regardez ! J'ai ramené ça ! ». (Enfants, Les Bleuets).

La forme de participation à distance des enfants dans une simple posture d'observation des autres témoigne de l'intérêt que les enfants portent aux objets : « Nous observons dans la cour la partie de billes au pied d'un arbre. Quatre garçons jouent, dont l'animateur. Jusqu'à neuf personnes non-joueuses ont observé simultanément la partie dont deux filles. » (Observation, Les Iris). Les objets suscitent des regroupements et des discussions, y compris autour de leur usage solitaire telle la lecture. La circulation des objets (prêt, échange, don) est essentielle à la construction des sociabilités, même si elle se trouve souvent entravée par les règles (im)posées par les adultes.

Le jeu a une part importante dans ces usages d'autant plus que la cour de récréation a une caractéristique essentielle : celle d'être une réserve de partenaires du même âge, permettant de partager les mêmes goûts pour les mêmes jeux. Ainsi les enfants évoquent-ils l'absence de partenaire à domicile pour jouer par exemple à *Défis Nature* ou à un autre jeu : « Ma mère a trop de travail » ; « Moi, je joue tout seul, mon frère, il veut pas et mes parents ils ont trop de travail. » (Enfants, Les Iris) Il s'agit donc d'apporter des objets avec lesquels il n'est pas si facile de jouer chez soi faute de partenaire de même âge.

Le Rev des Bleuets souligne le rôle important des objets apportés dans la structuration des relations amicales :

C'est que souvent, ces objets-là, ils servent à se les donner entre eux et que ça détermine si tel ou tel enfant est mon ami ou pas. Si je te donne un objet, t'es mon ami [...] J'ai l'impression qu'ils essaient d'acheter l'amitié des uns des autres avec ces petits objets et qu'ils vont se donner des trucs.

Ces objets peuvent soit développer de nouvelles relations, enrichir la sociabilité, soit s'inscrire dans des sociabilités préexistantes qu'elles nourrissent ainsi. Mais on peut contester l'idée « d'acheter l'amitié » qui méconnaît la logique du don dans la construction de relations (aussi bien chez les adultes que chez les enfants). La réciprocité n'étant pas immédiate elle peut ne pas se voir. Le prêt, le don, l'échange, le partage de la propriété sont autant de moyens pour créer des relations entre enfants, ou de rendre visible une amitié.

L'enfant et ses objets

L'objet est un médiateur essentiel de relations ce qui peut être étendu, hors de la cour de récréation, à nombre de jouets. La réflexion sur ces objets de poche nous permet aussi de comprendre le jouet et son caractère fondamentalement social.

Chaque objet a des usages ou permet des performances « légitimes », qui correspondent à son script, et d'autres sont détournés, en particulier pour servir à jouer. Cependant chaque objet, choisi par l'enfant pour être apporté à l'école, est potentiellement un objet qui construit l'identité de son possesseur, et permet de développer des relations.

Montrer un objet c'est se montrer comme possesseur de l'objet, c'est se mettre en valeur et se mettre en scène quand il s'agit d'utiliser l'objet : « Du coup, nous, les filles, on est toutes tranquilles parce qu'on prend nos livres, on les emmène à la cantine, on prend nos livres, on enlève nos manteaux, on les fait comme un tapis, on se l'allonge dessus et on lit notre livre au soleil. » (Enfant, *Les Bleuets*) L'objet dit quelque chose de soi, souvent genré (peluches du côté des filles, carte de footballeur du côté des garçons), mais pas toujours, des objets pouvant s'avérer mixtes (comme *Défis Nature*). Cette dimension est renforcée par la valeur affective attachée à certains objets. Il en résulte un dilemme, ces objets ne jouent leur rôle que s'ils sont montrés, mais le risque est de les voir disparaître (détruits, perdus, volés) à cette occasion.

Face à l'objet qui n'est pas nécessairement conçu pour jouer, les enfants (ou son possesseur seul) peuvent rechercher des affordances : que pouvons-nous faire avec cet objet ? Ainsi lors de cette observation : « On peut penser que l'enfant manipule l'objet en attendant de trouver une idée d'activité à faire avec l'objet, ou afin d'attirer l'attention d'autres enfants pour réaliser ensuite une activité collective (poursuite ou tir au pied). » (*Les Bleuets*)

Il s'agit de développer des activités compatibles avec la courte durée de la récréation. Mais ce qui caractérise la cour est la pénurie de matériel. Les objets peuvent alors être détournés et devenir des substituts, des ersatz par rapport à des objets absents, comme les ballons le vendredi dans une des écoles. Les vêtements, nous l'avons vu, sont alors mis à contribution.

Dans la cour de récréation tout objet peut être support de jeu (par exemple une gourde), mais le plus important est sans doute avec qui on joue plus que ce à quoi ou avec quoi on joue. L'objet est un outil pour la sociabilité ce qui est également vrai des jeux traditionnels de la cour de récréation. Mais ces objets portent une logique différente de celle proposée par les adultes qui régulent les récréations. Ces objets dans leurs différents usages constituent une proposition des enfants mais souvent contrés par des règlements qui ne témoignent jamais d'une réflexion éducative. On interdit pour s'éviter d'inventer d'autres solutions. L'agency des enfants s'exprime alors dans le contournement des interdits.

Bibliographie

- Ariès P. (1975). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Le Seuil.
- Berry V. (2016). Des groupes de joueurs aux groupes « de potes » dans les jeux en ligne. In O. Martin et E. Dagiral (dir.) *L'ordinaire d'internet : Le web dans nos pratiques et relations sociales* (p. 58-82). Armand Colin.
- Besse-Patin B., Brougère G. et Roucoux N. (2017). Losing the “monopoly”: A French experience of playwork practice. *Journal of Playwork Practice*, 4(1), 23-38.
- Besse-Patin B., Delaunay F. (2022). « Penser les scènes de l'enquête depuis les territoires des enfants ». *ethnographiques.org*, 43. https://www.ethnographiques.org/2022/Besse-Patin_Delaunay
- Brougère G. (1995). *Jeu et éducation*. L'Harmattan.
- Brougère G. (2003). *Jouets et compagnie*. Stock.
- Brougère G. (2010). Fun food et culture matérielle enfantine, communication au colloque international *Alimentation, cultures enfantines et éducation* Angoulême, 1^{er} et 2 avril 2010. <https://sorbonne-paris-nord.hal.science/hal-03634529>
- Brougère G., Roucoux N., Besse-Patin B. et Claude V. (2016). *Une boîte pour jouer : pratiques et discours autour d'objets recyclés* [Rapport concernant l'accompagnement scientifique de l'implantation de la boîte à jouer sur deux sites en région parisienne]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01361254/document>
- Burn A. et Richards C. (eds) (2014). *Children's Games in the New Media Age. Childlore, Media and the Playground*. Ashgate.
- Corsaro W. (1997). *Sociology of Childhood*. Pine Forge Press.
- Corsaro W. (2010). Reproduction interprétative et culture enfantine. Universalité et diversité de l'expression. In A. Arleo et J. Delalande (dir.), *Culture enfantine. Université et diversité* p.59-75). Presses Universitaires de Rennes.
- Delalande J. (2001). *La Cour de récréation. Pour une anthropologie de l'enfance*. Presses Universitaires de Rennes.
- Delalande, J. (2002). Comment le groupe s'impose aux enfants. *Empan*, 48, 27-31.
- Delalande, J. (2003). Culture enfantine et règles de vie. *Terrain*, 40, 99-114.
- Delalande, J. (2006). La cour d'école : Un espace à conquérir par les enfants. *Enfances & Psy*, 33, 15-19.
- Hart C. H. (ed) (1993). *Children on Playgrounds. Research Perspectives and Applications*, Suny Press.
- Lignier, W. (2008). La barrière de l'âge. Conditions de l'observation participante avec des enfants, *Genèses*, 73, 20-36.
- Marsh J. et Richards C. (2013). Play, Media and Children's Playground Cultures. In R. Willett, C. Richards, J. Marsh, A. Burn et J. C. Bishop, *Children Media and Playground Cultures. Ethnographic Studies of School Playtimes* (p. 1-20). Palgrave Macmillan.
- Pellegrini A.D. (2011 [2005]). *Recess. Its Role in Education and Development*. Routledge.
- Steinberg M. (2012). *Anime's Media Mix. Franchising Toys and Characters in Japan*. University of Minnesota Press.
- Steinberg, M. (2018). La mobilisation de l'enfant dans le media mix Yo-Kai Watch. In G. Brougère et S. François (dir.) *L'enfance en conception(s). Comment les industries culturelles s'adressent-elles aux enfants ?* (p. 153-178). Peter Lang.
- Sutton-Smith B. (1959). *The games of New Zealand children*. University of California Press.

- Thin, D. (1994). Travail social et travail pédagogique une mise en cause paradoxale de l'école. In G. Vincent (dir.) *L'Éducation prisonnière de la forme scolaire ? Scolarisation et socialisation dans les sociétés industrielles* (p. 51-71). Presses universitaires de Lyon.
- Thorne B. (1993). *Gender Play, Girls and Boys in School*, Open University Press.
- Willett R. (2014). Remixing Children's Cultures: Media-Referenced Play on the Playground. In A. Burn et C. Richards (eds) *Children's Games in the New Media Age. Childlore, Media and the Playground* (p. 133-151). Ashgate.
- Willett R., Richards C., Marsh J., Burn A. et Bishop J. C. (2013). *Children Media and Playground Cultures. Ethnographic Studies of School Playtimes*. Palgrave Macmillan.

Annexes

Annexe 1 Règlement intérieur des Iris – version élève

Règlement intérieur de l'école Version élèves



Horaires de l'école

	Lundi-Jeudi	Mardi-Vendredi	Mercredi	
8h20	Ouverture des portes / Accueil dans les classes			
8h30-10h	CLASSE	CLASSE	CLASSE	
9h50-10h05	Récréation CE2 -CM	Récréation CE2 -CM	Récréation CE2 -CM	
10h10-10h25	Récréation CP – CE1	Récréation CP – CE1	Récréation CP – CE1	
10h10-10h40	Récréation PS-MS-GS	Récréation PS-MS-GS	Récréation PS-MS-GS	
10h20-11h30	CLASSE	CLASSE	CLASSE	
11h30	Déjeuner	Déjeuner	Fin des cours	
13h20	Ouverture des portes	Ouverture des portes		
13h30-15h	CLASSE	CLASSE	Centre De loisirs	
14h50-15h05	Récréation CE2 -CM	Fin des cours à 15h		
15h10-15h25	Récréation CP – CE1			
15h10-15h40	Récréation PS-MS-GS			
15h20-16h30	CLASSE	TAP		
16h30	Fin des cours	Sortie ateliers		
16h30-18h	Goûter/Étude/Atelier	Goûter/Étude/Atelier		

Présence à l'école

- Je dois arriver à l'heure à l'école.
- Quand je suis absent ou en retard, mes parents doivent toujours écrire un mot justifiant mon absence ou mon retard dans le cahier de correspondance. Ils peuvent aussi téléphoner à l'école (01 46 27 29 40) ou envoyer un mail (ce.0751138E@ac-paris.fr).
- Si je dois quitter l'école pendant la classe, mes parents préviennent l'école par écrit et doivent venir me chercher. Je ne peux pas quitter seul l'école pendant la classe, sauf si mes parents ont signé une décharge de responsabilité à l'école.
- Si je suis en retard, je dois aller chercher un billet de retard. Au bout de cinq retards, mes parents recevront un courrier de la directrice.

Vie scolaire

- Je dois prendre soin de mes affaires de classe (cartable, trousse, cahiers) et des livres prêtés par les maîtres ou la bibliothèque.
- Je dois faire signer les mots dans le cahier de correspondance ou les cahiers.
- Je dois respecter les bâtiments de l'école et le matériel. Je dois jeter mes papiers ou mes déchets dans une poubelle.
- Je ne dois pas apporter d'argent à l'école sauf sur demande du maître.
- **J'ai le droit d'apporter des balles en mousse (sauf en cas de pluie), des cordes à sauter, des élastiques ou de petites billes. Les billes mammouths ne sont pas autorisées.** Je n'ai pas le droit d'apporter des bijoux, des jeux électroniques, des téléphones portables, des cartes à échanger et des objets dangereux. Chacun est responsable des jeux qu'il apporte à l'école. Les aliments ne sont pas autorisés à l'école sauf pour le goûter de 16h30. Les bonbons, les chewing-gums, les chips et les canettes ne sont pas autorisés.

- Je dois jeter le papier et les tubes de colle dans la poubelle jaune. Je jette les autres déchets dans les corbeilles de classe.
- Je dois respecter tous les adultes et tous les élèves de l'école. Je n'ai pas le droit de faire mal aux autres et de prendre ce qui ne m'appartient pas. Je ne dois pas me moquer des autres.
- Si je ne respecte pas le règlement scolaire, on me fera des remarques et mes parents seront informés. Si je continue, je peux être mis à l'écart de ma classe, dans une autre classe ou dans le bureau de la directrice. Si mon comportement ne s'améliore pas, la directrice organisera une réunion avec mes parents et le maître de la classe.
- Je ne peux pas être privé(e) de la totalité de la récréation.
- Je ne dois pas claquer les portes dans les couloirs. Cela dérange les classes.

Utilisation des cours

- Pendant les récréations et le temps de cantine, tous les enfants ont le droit de jouer aux jeux qu'ils souhaitent : **les filles et les garçons ont les mêmes droits.**
- Les jeux de ballons ne sont pas autorisés durant le temps de cantine.

Cantine/TAP/étude

- Je dois respecter les salles occupées pendant les TAP ou l'étude : je n'ai pas le droit de prendre ou d'abîmer le matériel de la classe ou de dessiner sur les tables. Je ne dois pas cacher les cartables ou les trousse.
- Je m'inscris à la cantine, au goûter, à l'étude et aux ateliers en début d'année, pour le trimestre, et je ne peux pas changer de jour.
- Je ne dois pas prendre le goûter de mes camarades.

Sécurité

- Il est interdit de courir dans les escaliers ou dans les couloirs et de pousser les autres. Il est interdit de toucher aux affichages.
- Il est interdit de remonter tout seul en classe pendant les récréations.
- Un enfant ne peut pas rester seul dans la classe ou dans le couloir.
- Je ne dois pas jouer dans les toilettes et y enfermer mes camarades. Les filles n'ont pas le droit de rentrer dans les toilettes des garçons, les garçons n'ont pas le droit de rentrer dans les toilettes des filles.
- Je dois avertir un adulte si un de mes camarades est blessé ou malade.
- Les enfants doivent faire attention aux uns et aux autres.

Vêtements

- Mes vêtements doivent être marqués à mon nom afin de pouvoir les retrouver plus facilement en cas de perte.
- Je ne laisse pas mes vêtements par terre. Je ne déplace pas les affaires des autres et ne joue pas avec.
- Pour le cours de sport, la tenue et les chaussures de sport sont obligatoires.

Hygiène et santé

- Je dois me laver les mains régulièrement, avant et après les repas, avant de monter en classe et après chaque passage aux toilettes.
- Je ne dois pas apporter de médicaments à l'école sauf si mes parents ont signé un document avec le médecin scolaire (en cas d'asthme par exemple).
- Je dois laisser les toilettes propres après mon passage.
- Je ne dois pas gaspiller ou jouer avec l'eau et le papier dans les toilettes. Les toilettes ne sont pas un lieu de jeux.

Aide aux élèves en difficulté

- Si j'ai des difficultés en classe, le maître peut me proposer un soutien 30 minutes le mardi et le vendredi en plus de l'aide habituelle dans la classe.
- Les élèves peuvent s'aider entre eux.

Coopérative scolaire

- L'argent de la coopérative nous permet d'acheter du matériel collectif ou des livres pour les classes, ou d'organiser des sorties scolaires.

Annexe 2 : Règlement intérieur des Bleuets

« Le service public de l'éducation repose sur des valeurs et des principes dont le respect s'impose à tous dans l'école : principes de gratuité de l'enseignement, de neutralité et de laïcité. Chacun est également tenu au devoir d'assiduité et de ponctualité, de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et sa sensibilité, au respect de l'égalité des droits entre filles et garçons, à la protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale. En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbale ne saurait être toléré. Le respect mutuel entre adultes et élèves et entre élèves constitue également un des fondements de la vie collective. »

1. Admission et scolarisation

« L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans. » (Article L 131-1 du code de l'éducation modifié par la Loi n° 2019-791 du 26.07.19)

Il en ressort que tous les enfants concernés par l'obligation scolaire doivent pouvoir être accueilli dès le début de leur scolarité dans une école maternelle.

L'admission de l'enfant est prononcée par le directeur d'école sur présentation d'un certificat d'inscription délivré par le maire de l'arrondissement

2. Horaires et aménagement du temps scolaire

Les horaires des écoles maternelles parisiennes sont fixés comme suit par le règlement type départemental des écoles publiques élaboré par le directeur des services départementaux de l'éducation nationale (DASEN)

- **lundi et jeudi : 8h30- 11h30 et 13h30 -16h30**
- **mardi et vendredi : 8h30 -11h30 et 13h30 -15h00**
- **mercredi matin : 8h30 -11h30**
- **accueil : 8h20-8h30 et 13h20-13h30**

Dans l'intérêt des enfants, pour le bon fonctionnement de l'école et pour des raisons de sécurité, **il est impératif que les parents respectent ces horaires**. Ces horaires sont susceptibles de modifications dans le cadre de mesures exceptionnelles de sécurité.

3. Fréquentation de l'école

Les obligations des élèves définies à l'article L. 511-1 du code de l'éducation incluent l'assiduité. Les parents ou responsables légaux de l'élève sont fortement impliqués dans le respect de ces obligations.

Il appartient au directeur d'école de contrôler le respect de l'obligation d'assiduité conformément à l'article R. 131-6 du code de l'éducation.

Toute inscription à l'école implique une fréquentation régulière. Il est tenu un registre d'appel sur lequel sont mentionnées, pour chaque classe, les absences des élèves inscrits. Tout personnel responsable d'une activité organisée pendant le temps scolaire signale les élèves absents au directeur. Lorsqu'un enfant manque momentanément la classe, les parents ou les personnes responsables doivent, sans délai, faire connaître au

demande d'autorisation d'absence, qu'il transmet au DASEN sous couvert de l'IEN de circonscription.

Lors de l'inscription de l'élève dans un établissement scolaire, il convient de rappeler aux parents que celui-ci est tenu d'y être présent, compte tenu de l'extension de l'instruction obligatoire aux enfants âgés de trois ans (cf. supra, 1.1.2).

L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et pour le préparer à devenir élève.

4. Remise des élèves à leurs familles

Maternelle :

Les élèves ne peuvent jamais quitter l'école seuls, (voir horaires école maternelle). Ils sont remis à leurs responsables légaux à l'issue des temps scolaires et/ou périscolaires. Dans les temps pour lesquels ils sont inscrits par leurs parents, les élèves peuvent aussi être remis à toute personne préalablement présentée au directeur et à l'enseignante et désignée par écrit.

Ces autorisations « permanentes » de décharge de responsabilité ne valent que pour les horaires de sortie habituelle de l'élève : toute sortie en dehors de ces horaires, régulière ou exceptionnelle, doit également être signalée par écrit. Les personnes doivent compléter une fiche dans un dossier à l'entrée. Les fiches de renseignement doivent être rigoureusement tenues à jour. Tout changement de situation doit être signalé immédiatement (adresse, téléphone) afin de pouvoir joindre les parents en cas d'urgence (maladie, accident)

Elémentaire

Les élèves ne sont plus sous la responsabilité de l'école à partir de l'heure de sortie notifiée : 18h00 heure de fermeture de l'école élémentaire.

Maternelle et élémentaire

Les enfants peuvent quitter l'école pendant les heures de classe si un des parents ou adulte, dûment mandaté par eux, vient les chercher en classe. Les parents doivent compléter la feuille sortie exceptionnelle.

5. Surveillance, encadrement et organisation des sorties scolaires

Durant les heures d'activités scolaires, la sécurité est assurée par l'équipe enseignante et la surveillance des élèves doit

Les sorties scolaires régulières, durant le temps scolaire, sont gratuites et obligatoires. Toute sortie dépassant les horaires scolaires est facultative.

Pour ces sorties, l'élève devra être couvert par une assurance « responsabilité individuelle » et « accidents corporels ». L'enfant non assuré ne pourra donc pas participer à la sortie.

L'assurance scolaire (responsabilité civile et individuelle accident) est obligatoire pour les activités facultatives, organisées hors temps scolaire, et couvrant l'interclasse et la garderie du soir. L'assurance doit garantir les dommages dont l'enfant serait l'auteur mais également ceux qu'il pourrait subir.

Le droit à l'image : la diffusion de toute prise de vue doit être autorisée par les parents. Toute mise en ligne ou diffusion d'images en dehors du cadre prévu est proscrite pour l'école comme pour les parents (fêtes à l'école par exemple).

6. Les goûters

L'inscription préalable à jours fixes auprès du directeur est obligatoire (cantine = inscription à l'année, sauf modification exceptionnelle lors des changements de période ; goûter = pour 2 mois avec tacite reconduction). Les changements d'inscriptions d'une période à l'autre doivent être signalés par écrit au directeur 15 jours avant. Le goûter commence à 16h30 : tout enfant encore présent à l'école à 16h40 y sera inscrit d'office, les goûters exceptionnels doivent rester très exceptionnels.

En maternelle les goûters sont fournis par la Caisse des écoles de la mairie du 17ème

- En maternelle les goûters pour les enfants inscrits aux ateliers de l'association sont remis à la loge ou aux enseignants.

- les enfants goûtent à l'extérieur de l'école s'ils quittent l'école

- les bonbons sont interdits au sein de l'école

En élémentaire les goûters sont à la charge des familles

7. Vie scolaire

Les vêtements que l'enfant retire à l'école doivent être marqués lisiblement à son nom. Il est recommandé aux parents de prévoir des vêtements pratiques à enlever favorisant l'autonomie de l'enfant (éviter les bretelles). Pour des raisons de sécurité les chaussures de type sabots ou claquettes sont interdites.

Lors de conflit entre élèves, il faut s'adresser au directeur et aux enseignants.

L'accueil dans la classe est un temps consacré aux enfants de la classe, les enseignants sont à l'écoute des parents pour des informations ponctuelles et brèves, sinon un rendez-vous doit être pris afin d'aborder la scolarité de l'enfant.

Lorsqu'un élève inscrit à l'école se présente avec une tenue ou un signe religieux, l'équipe pédagogique, sous la conduite du directeur de l'école, organise le dialogue prévu par la loi. En cas d'échec le directeur informe l'inspecteur de circonscription qui poursuit le dialogue.

Conformément à la Circulaire n°2004-084 du 18 mai 2004, le port d'objets ou vêtement tendant à promouvoir une croyance religieuse par un élève ou un adulte est proscrit à l'école. La charte de la laïcité est affichée à l'entrée.

L'école participe à la lutte contre toutes les formes de discrimination. Le port de signes ou de tenue par lesquels les maîtres ou les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit. Elle veille à ce que le harcèlement, les propos injurieux, diffamatoires ou portant atteinte à la dignité de la personne soient proscrits.

Les adultes se doivent respect mutuel et doivent respecter la dignité de l'enfant, les élèves et leurs familles doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à l'enseignant, à leurs camarades et leurs familles et à tous les adultes intervenant sur l'école.

Il serait souhaitable que les parents ne prennent pas de photographies, à l'exception d'événements dans l'enceinte de l'école.

L'utilisation du téléphone au sein de l'école est interdite.

Lors des entrées et sorties des élèves il est formellement interdit aux enfants et à leurs parents de manger et de boire.

Liste de matériels dont l'introduction à l'école est interdite :

- Objets dangereux (allumettes, briquets, rasoirs, cutters, épingles à nourrice, badges ...)
- Jouets à l'exception de la liste déterminée par le conseil des enfants, modulable selon les périodes.
- Sucrieries sauf dans le cadre de la classe pour un anniversaire par exemple.
- Sont déconseillés les objets de valeur (bijoux, en particuliers boucles d'oreilles, chaînes ...)
- Sont déconseillées les écharpes, privilégier les tours de cou.

Les parents doivent vérifier le contenu des poches de leur enfant et rapporter à l'école les pièces de jeux provenant de la classe ou autres objets ne lui appartenant pas.

8. Utilisation des locaux et conditions d'accès

Il est mis à la disposition des familles au rez-de-chaussée un local pour les trottinettes, il est nécessaire de plier et de ranger les trottinettes le mieux possible afin que le local soit utilisé au maximum de sa capacité et accessible.

Circulation dans le bâtiment : Les parents ne sont pas autorisés à monter dans les étages les soirs, ils doivent aller chercher les enfants aux lieux indiqués lors des temps périscolaires.

Les préaux, la cour de récréation et la BCD.

9. Concertation entre les familles et les enseignants

Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative. Ils participent à la vie scolaire et dialoguent avec les enseignants. Par le biais de leurs représentants, ils participent aux conseils d'école. **Le cahier de liaison est un lien quotidien** entre l'école et les familles. Pour se tenir **régulièrement informé**, il est impératif de prendre connaissance des documents qu'il contient et de les signer.

Les enseignantes et le directeur reçoivent les parents sur rendez-vous.

Il est recommandé de lire, chaque jour, les informations affichées dans le hall de l'école ou à la porte des classes, et de participer aux réunions proposées.

Toute vie en collectivité implique la participation, dans le cadre institutionnel, de toutes les parties concernées, et notamment des parents d'élèves par l'intermédiaire de leurs représentants élus au Conseil d'Ecole.

Une réunion consacrée à l'information générale des parents est organisée à une date aussi proche que possible de la rentrée scolaire. D'autres rencontres peuvent avoir lieu afin de faciliter le suivi de la scolarité des enfants.

10. Hygiène et santé

Les enfants accueillis à l'école doivent être en bonne santé et autonomes. Il est vivement conseillé de vérifier régulièrement la chevelure des enfants pour détecter la présence éventuelle de lentes et de poux et de traiter si nécessaire. Si votre enfant est porteur des poux, il est impératif de prévenir le personnel de l'école afin de permettre à celui-ci de diffuser l'information aux autres parents.

En cas de maladie contagieuse, les parents doivent prévenir l'école très vite. L'école ne peut administrer de médicament, sauf dans le cadre d'un projet

d'accueil individualisé (PAI) ordonné par le médecin traitant, puis rédigé par le médecin scolaire (avec la famille et le directeur). Tout enfant fiévreux ou visiblement malade sera remis à ses parents. En cas d'accidents ou de malaises graves, les parents seront immédiatement avertis. En cas d'impossibilité de les joindre, l'enfant sera évacué selon les directives du SAMU.

Lors des accidents, une fiche est remplie et est à la disposition des familles dans un classeur à l'entrée.

11. Coopérative scolaire

La coopérative de l'école est affiliée à l'office central de coopération à l'école (OCCE). Elle sert à améliorer la vie de l'enfant à l'école et à assumer les dépenses qui ne sont pas prises en charge par la commune. La participation des familles est facultative et le montant des dons laissé à la libre appréciation des parents. L'enveloppe coopérative est une pièce comptable à retourner à l'école, signée. Un état des comptes est régulièrement communiqué aux parents lors des conseils d'école.

12. Sécurité

Les parents prennent connaissance de la conduite à tenir dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS volet 1) en cas de risque majeur et du plan particulier de mise en sûreté (PPMS volet 2) en cas d'alerte intrusion.

Des exercices d'évacuation incendie auront lieu chaque trimestre. Le directeur élabore un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS, risques majeurs et attentat-intrusion) présenté au conseil d'école. En application de la loi n° 91-32 du 10/01/1997, il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école.

Toute vie en collectivité implique des obligations. Le règlement intérieur de l'école doit être respecté pour le bien de tous. Les parents sont invités à apporter leur confiance à l'équipe éducative et leur concours en ce qui concerne l'observation du présent règlement, distribué et affiché.

Je soussigné(e),déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur, établi conformément au règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires.

Règlement adopté lors du Conseil d'Ecole du 19 octobre 2021

M. Droal, directeur

Signatures des représentants légaux

Signature de l'élève

Règlement de la cour de récréation 2021/2022

DROITS

J'ai le droit d'aller aux toilettes, boire et me laver les mains pendant la récréation.

J'ai le droit d'apporter des petits jeux à l'école (qui tiennent dans la poche) :

J'ai le droit de jouer :

- À chat, loup glacé, épervier... avec mes amis
- Avec les jeux prêtés par l'école pendant les récréations

Les enseignants se réservent le droit d'interdire tel ou tel objet s'ils l'estiment nécessaire

DEVOIRS

Je dois :

- Rester dans la cour
- Faire attention aux enfants autour de moi
- Avertir un adulte en cas d'accident ou de bagarre
- Utiliser proprement les toilettes et ne pas gâcher le papier
- Récupérer mon manteau si je l'ai retiré
- Me ranger calmement et deux par deux dès que le sifflet retentit
- Discuter pour régler un conflit ou faire appel à un adulte
- Respecter le matériel prêté par l'école et l'utiliser correctement.

Pour ma sécurité et celle des autres élèves, je ne dois pas :

- « Faire la bagarre » ou me battre
- Écrire des insultes à la craie sur le sol
- Entrer dans les couloirs sans autorisation
- Faire des acrobaties (roue, poirier, ...), porter mes camarades
- Grimper sur les poteaux et les filets
- Apporter du matériel scolaire sans autorisation d'un adulte
- Jouer dans les toilettes ou m'y cacher
- Apporter des bonbons, gâteaux, chewing-gums...

Sanctions

Si je ne respecte pas le règlement, je risque une sanction que je dois assumer :

- Je risque d'être isolé des autres
- Je risque d'effectuer un travail d'intérêt général (ramasser les papiers, nettoyer ce que j'ai sali...)
- Je risque que mes parents soient informés par la maîtresse ou le directeur
- Je risque de devoir rédiger une punition écrite signée par les parents

Je m'engage à respecter ce règlement afin de profiter pleinement des moments de détente.

Signature des parents, pour information

Signature de l'élève

Annexe 4 : Règlement intérieur des Lilas – Version élève

	DROITS DE L'ELEVE J'ai le droit de ...	DEVOIRS DE L'ELEVE Je dois...
1	être respecté par mes camarades et les adultes,	prévenir un adulte en cas de conflit avec un camarade - régler le conflit par moi-même sans employer la violence ou les insultes (→ discuter)
2	être accueilli dans une école propre et agréable,	garder les lieux propres, utiliser les poubelles, utiliser l'eau uniquement pour boire ou me laver les mains,
3	jouer en récréation, profiter de la cour et de mes amis,	respecter les espaces de jeux et les règles du jeu, jouer sans me battre ou faire semblant de me battre, sans moquerie ni provocation, me ranger et rester dans le rang lorsque la cloche sonne, ramasser mes vêtements en fin de récréation,
4	me déplacer en sécurité dans l'école,	me déplacer avec l'autorisation d'un adulte, descendre les escaliers dans le calme, marcher dans les couloirs et les allées,
5	grandir en bonne santé,	garder les bonbons et les chewing-gums à la maison, éviter d'en manger car le sucre est mauvais pour mon corps et ma santé,

S'il y a un souci :

- Je dis « stop ».
- Je discute calmement.
- Je m'excuse.
- Je m'éloigne, je m'assois sur un banc, je m'isole... pour me calmer, pour réfléchir.
- Je vais demander de l'aide à un adulte dans la cour de récréation.
- Je peux avoir besoin de régler le problème en conseil de classe, d'école, en atelier de réparation et réflexion.